



Semer pour l'avenir

**Guide d'élaboration
de matériel d'alphabétisation
axé sur les travailleurs et les travailleuses**



Congrès du travail du Canada

Canadian Labour Congress



Semer pour l'avenir

Guide d'élaboration de matériel d'alphabétisation axé sur
les travailleurs et les travailleuses

Semer pour l'avenir :

Guide d'élaboration de matériel d'alphabétisation axé sur les travailleurs et les travailleuses

Published in English under the title, *Seeds for Change : A Curriculum Guide for worker-centred Literacy.*

La publication de ce guide a été rendue possible grâce à l'aide financière du Secrétariat national à l'alphabétisation, Développement des ressources humaines Canada.

La série Apprendre dans la solidarité du congrès du travail du Canada comprend également:

- *Écrire pour agir : Guide syndical de communications claires et simples* (à paraître en 2001)
- *Comment négocier la formation de base pour les travailleurs et les travailleuses : Guide syndical*, © 2000
- *Apprendre pour la vie : Guide syndical d'alphabétisation pour les travailleurs et les travailleuses*, © 2000
- *Écrire pour agir : Grille de lisibilité pour une langue claire et simple*, © 2001

*Publié par le
congrès du travail du Canada
2841, promenade Riverside
Ottawa (Ontario) K1V 8X7*

© 2001 Congrès du travail du Canada ISBN 0-9691439-9-0

Tous droits réservés. Sauf à des fins éducatives, aucun passage de cette publication ne peut être reproduit sans le consentement écrit de l'éditeur.

Auteure : Jean Connon-Unda

Coordination : Tamara Levine, GC

Traduction et adaptation : Louise Vaillancourt, GC

Conception graphique et illustration : Margie Adam, ArtWork Imprimé au Canada par Thistle printing

opeiu 225



Table des matières

INTRODUCTION..... 6

SECTION 1

**CADRE D'ÉLABORATION DE PROGRAMMES ET DE MATÉRIEL
D'ALPHABÉTISATION..... 8**

L'élaboration d'un programme : une question politique 8
L'alphabétisation : une formation syndicale 9
Pourquoi l'alphabétisation? 10
Comment définir l'alphabétisation? 12
Programme de formation : contenu et démarche 16
Cycle de réflexion et d'action..... 17
Élaboration d'un programme fondé sur la démarche critique 20
Programme sur mesure pour l'alphabétisation des travailleurs et travailleuses..... 22
Matériel d'alphabétisation axé sur les travailleurs et les travailleuses..... 25
Semer des idées et récolter un programme sur mesure..... 26

SECTION 2

**EXEMPLES DE MATÉRIEL SERVANT AUX PROGRAMMES SYNDICAUX
D'ALPHABÉTISATION..... 28**

Introduction aux exemples..... 28

SECTION 3

**LIGNES DIRECTRICES POUR L'ÉLABORATION DE MATÉRIEL
D'ALPHABÉTISATION EN MILIEU SYNDICAL 109**

Les avantages que peut retirer le mouvement syndical de projets d'élaboration de matériel
..... 109
Préparer le terrain pour l'élaboration du matériel 110
Conseil sur l'élaboration du matériel..... 113

SECTION 4

L'IMPORTANCE DE L'ALPHABÉTISATION DANS LA FORMATION SYNDICALE	116
--	------------

SECTION 5

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE.....	118
-----------------------------------	------------

AVANT-PROPOS

Ce guide fait partie de la série *Apprendre dans la solidarité* du Projet d'alphabétisation en milieu de travail du Congrès du travail du Canada. Il a été conçu pour mettre en commun la richesse de savoir-faire que nous avons acquis et aider les syndicats à mieux se faire entendre et à jouer un rôle actif dans l'alphabétisation en milieu de travail.

Semer pour l'avenir est un important volet de la série, car il apporte une orientation syndicale au contenu et à la démarche de la formation axée sur les besoins des travailleurs et travailleuses. À cette fin, nous nous sommes inspirés des connaissances et du savoir-faire acquis tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du mouvement syndical au fil des ans. Aussi je tiens à remercier les nombreux collaborateurs, collaboratrices, formateurs, formatrices, participants et participantes qui continuent de nous aider à concrétiser notre vision.

Je remercie Jean Connon-Unda de son excellent travail de recherche et de rédaction. Je remercie également Tamara Levine, coordonnatrice du Projet d'alphabétisation en milieu de travail, qui a coordonné et guidé la réalisation de ce guide, et Louise Vaillancourt, traductrice du CTC, qui en a fait la traduction et l'adaptation.

J'exprime ma gratitude aux membres du groupe consultatif pour leurs observations et leurs judicieux conseils : Ed Brown de la Fédération du travail de Terre-Neuve et du Labrador, Jorge Garcia-Orgales des Métallurgistes unis, Cathy Remus du SCFP, Linda Wentzel de la Fédération du travail de la Nouvelle-Écosse, Louise Miller de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec, Monique Joly du SCFP, Anna Larsen du Metro Labour Education Centre de Toronto, Judy Bernstein du Collège Algonquin d'Ottawa, Robert Wedel du Capilano College de Vancouver et Margerit Roger des TUAC de Winnipeg.

Une reconnaissance particulière va au Syndicat canadien de la fonction publique, qui a mis à notre disposition son excellent matériel de la campagne EAUX AGUETS. Enfin, j'adresse des remerciements spéciaux à Judith Vinall de la section locale 459 des TUAC, ancienne formatrice du programme BEST. En s'inspirant du matériel du Jour de deuil, en collaboration avec un groupe de travailleurs et travailleuses de l'usine Heinz de Learnington, en Ontario, elle a réalisé certains des exercices dynamiques, pratiques et enrichissants contenus dans *Semer pour l'avenir*.

*Jean-Claude Parrot,
vice-président exécutif,
Congrès du travail du Canada*



INTRODUCTION

AU SUJET DE CE GUIDE

À qui il est destiné

Ce guide est destiné aux formatrices et formateurs qui participent à l'élaboration et à la mise en oeuvre de programmes syndicaux d'alphabétisation. Il explique ce qui distingue les programmes syndicaux d'alphabétisation des autres programmes offerts en milieu de travail. Il fournit des lignes directrices pour l'élaboration du matériel et des programmes syndicaux de formation. Il décrit les éléments clés de programmes de formation axés sur les besoins des travailleurs et travailleuses. En plus, il comprend des exemples de matériel qui illustrent comment appliquer les méthodes recommandées.

Nous présumons que les utilisateurs et les utilisatrices ont la formation nécessaire et une expérience pratique de l'alphabétisation axée sur les travailleurs et travailleuses, soit à titre de formateurs et formatrices, soit à titre de coordonnateurs et coordonnatrices. Le guide ne doit pas remplacer la formation des formatrices et formateurs de programmes syndicaux ou d'éducation des adultes.

À quoi il sert

- Aider les formateurs, les formatrices, les coordonnateurs et les coordonnatrices à élaborer du matériel d'alphabétisation axé sur les besoins des travailleurs et travailleuses
- Former les formateurs et les formatrices aux programmes d'alphabétisation axés sur les travailleurs et les travailleuses et sur le contenu syndical
- Guider les syndicalistes dans la mise en oeuvre de programmes d'alphabétisation en milieu de travail et les aider à comprendre les éléments essentiels de l'orientation syndicale

Comment le guide est-il structuré?

SECTION 1:

Cadre d'élaboration de programmes et de matériel d'alphabétisation Présente un aperçu de l'alphabétisation axée sur les besoins des travailleurs et travailleuses et explique l'orientation syndicale dans les programmes d'alphabétisation.

SECTION 2:

Exemples de matériel servant aux programmes syndicaux d'alphabétisation Comprend deux exemples pratiques qui servent à illustrer l'orientation syndicale dans l'élaboration de programmes :

- Battons-nous pour les vivants!
- EAUX AGUETS

SECTION 3:

Lignes directrices pour l'élaboration de matériel d'alphabétisation en milieu syndical Explique les avantages que peuvent retirer les syndicats de l'élaboration de matériel d'alphabétisation et comprend des conseils sur l'élaboration de ce matériel.

SECTION 4:

L'importance de l'alphabétisation dans la formation syndicale Comprend des conseils sur les moyens que peuvent utiliser les formatrices et formateurs syndicaux pour adapter leurs démarches afin de rendre la formation syndicale plus accessible aux membres de syndicats qui éprouvent certaines difficultés à lire ou à écrire.

SECTION 5:

Ouvrages de référence Présente une bibliographie d'ouvrages de référence pertinents.



SECTION 1

CADRE D'ÉLABORATION DE PROGRAMMES ET DE MATÉRIEL D'ALPHABÉTISATION

L'élaboration d'un programme : une question politique

Un programme de formation fournit l'encadrement nécessaire à l'apprentissage. Pour élaborer un programme, il faut se poser de nombreuses questions, dont les suivantes. À qui le programme est-il destiné? Quel doit en être le contenu? Comment l'apprentissage va-t-il se faire? Il faut aussi établir les objectifs de l'apprentissage et élaborer des exercices qui aideront les participants et les participantes à les atteindre. La conception d'un programme de formation exige une certaine expérience et un certain savoir-faire technique, mais va au-delà de la dimension technique. L'élaboration d'un programme de formation est avant tout une question politique.

La formation n'est pas neutre. Une vision particulière des dimensions sociale et humaine sous-tend tout programme de formation. Si nous examinons les programmes des entreprises, par exemple, nous constatons qu'ils visent à transmettre des valeurs, des compétences et des connaissances qui correspondent à la vision du milieu des affaires. Si la matière n'est pas dans l'intérêt de l'entreprise, elle ne fera pas partie du programme. Un examen du système d'éducation public nous fait prendre conscience de la difficulté de faire l'équilibre entre la matière à enseigner dans nos écoles et l'influence croissante de la grande entreprise sur les décisions des ministères d'éducation. Le conflit entourant les programmes de formation repose essentiellement sur la question de savoir quels intérêts servir.

La formation n'est pas neutre. Une vision particulière des dimensions sociale et humaine sous-tend tout programme de formation.

La formation syndicale n'est pas neutre. Elle correspond à la vision et aux valeurs des travailleurs et travailleuses. Pour que le point de vue syndical soit présent dans les cours de formation, il faut que la responsabilité de l'élaboration des programmes soit confiée à des personnes qui comprennent bien la perspective syndicale. Toutefois, lorsqu'il est question de l'alphabétisation des travailleurs et travailleuses, les syndicats croient parfois que les cours ordinaires suffisent pour répondre aux besoins. Ils se trompent, car l'alphabétisation n'est pas neutre. L'alphabétisation syndicale axée sur les besoins des travailleurs et travailleuses doit être considérée, d'abord et avant tout, comme une formation syndicale.

L'alphabétisation : une formation syndicale

Par l'entremise de notre syndicat, nous participons à la lutte collective pour améliorer notre qualité de vie et celle de nos familles et de nos collectivités. Le mouvement syndical vise à répondre aux aspirations collectives des travailleurs et travailleuses - aspirations à vivre dans une société juste. Les efforts de nos syndicats pour améliorer les capacités de lecture et d'écriture des membres doivent être perçus dans ce vaste contexte. Autrement dit, l'alphabétisation axée sur les besoins des travailleurs et travailleuses doit correspondre aux objectifs de la formation syndicale en général, soit :

- fortifier les travailleurs et les travailleuses individuellement et collectivement;
- améliorer l'aptitude des syndicats à participer à la lutte pour la justice sociale.

En plus, l'alphabétisation axée sur les besoins des travailleurs et travailleuses épouse les grands principes de la formation syndicale.

Les syndicats tiennent compte de la personne à part entière, dont la vie déborde les cadres du travail. Ils tiennent compte de la personne en tant qu'être humain, qui assume un rôle dans sa famille, son syndicat, sa communauté et la société.

Une démarche d'apprentissage fondée sur les principes de la formation syndicale :

- est participative, inclusive et profondément démocratique dans ses objectifs et ses méthodes
- s'appuie sur le savoir et les compétences des travailleurs et travailleuses
- fait appel au cœur et à l'esprit
- favorise la solidarité et le respect
- améliore l'aptitude à réfléchir et à agir
- allie la formation à l'action sociale pour changer les choses

Donc, c'est seulement dans le vaste contexte de la formation syndicale que nous pouvons commencer à comprendre l'alphabétisation axée sur les besoins des travailleurs et travailleuses, ce qu'elle est et ce qu'elle représente.

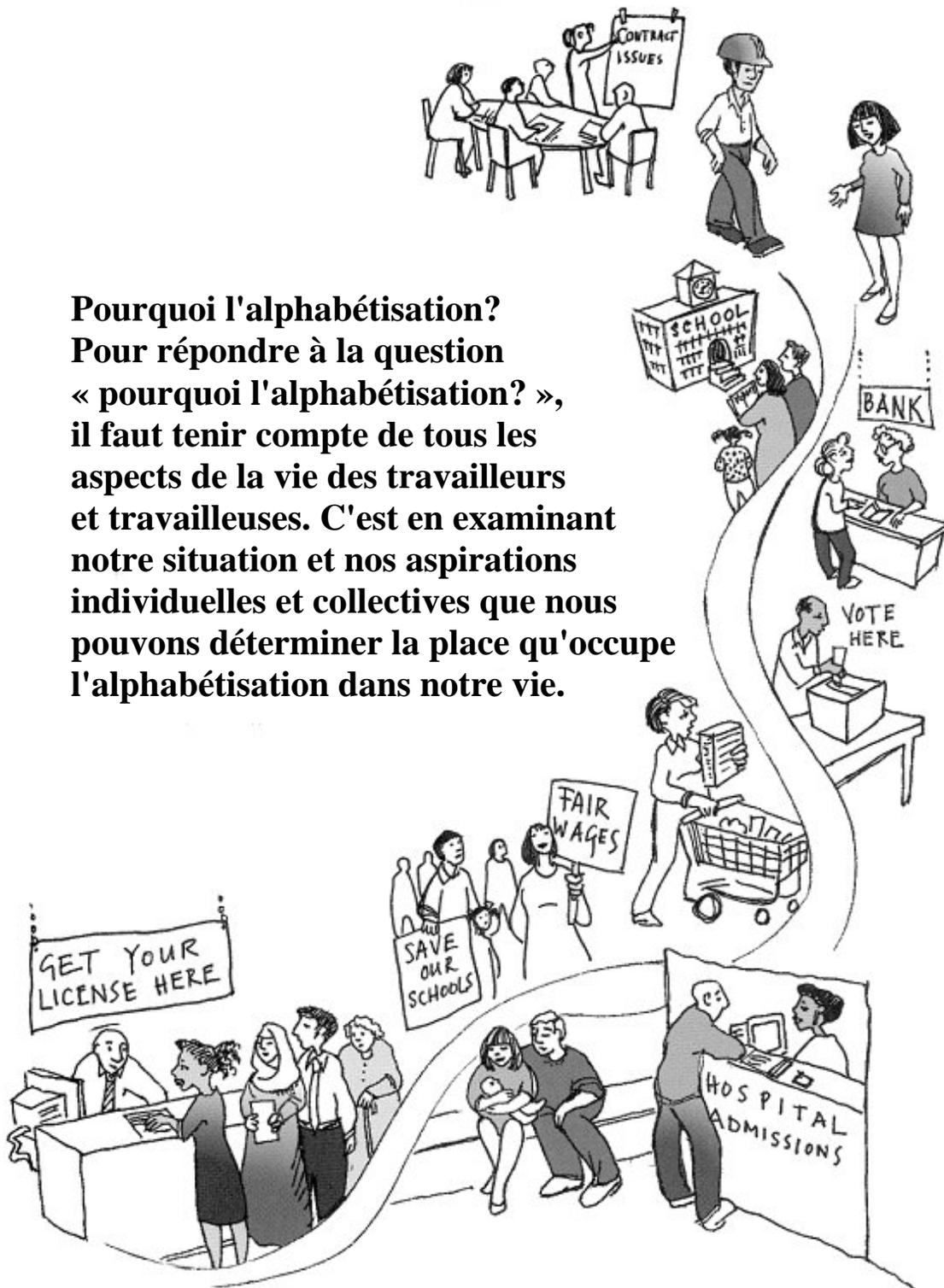
Pourquoi l'alphabétisation?

Il est important de faire la distinction entre la conception syndicale et la conception patronale de l'alphabétisation des travailleurs et travailleuses. Les employeurs définissent l'alphabétisation en fonction des objectifs de productivité et de profits. Lorsque le processus de production, et plus récemment la gestion participative, exige que les travailleurs et les travailleuses sachent lire et écrire pour suivre les directives, remplir des formulaires et rédiger des rapports, les entreprises sont plus susceptibles de s'intéresser à l'alphabétisation. Cette conception patronale est étroite. Elle est fondée sur une connaissance limitée des travailleurs et travailleuses et des capacités de lecture et d'écriture dont ils ont besoin pour assumer leur rôle dans le processus de production défini et contrôlé par l'employeur.

Les syndicats savent qu'on ne peut évaluer les capacités de lecture et d'écriture dont ont besoin les travailleurs et les travailleuses en fonction des exigences de leur emploi actuel. Dans le contexte d'une économie et d'un milieu de travail en évolution, les capacités de lecture et d'écriture doivent améliorer leurs perspectives d'emploi ou de formation. Contrairement aux employeurs, les syndicats tiennent compte de la personne à part entière, dont la vie déborde les cadres du travail. Ils tiennent compte de la personne en tant qu'être humain, qui assume un rôle dans sa famille, son syndicat, sa communauté et la société. Les travailleurs et les travailleuses doivent savoir lire et écrire pour assumer ces rôles.

Les syndicats tiennent compte de la personne à part entière, dont la vie déborde les cadres du travail. Ils tiennent compte de la personne en tant qu'être humain, qui assume un rôle dans sa famille, son syndicat, sa communauté et la société.

Notre travail se reflète dans notre vie. Nos conditions de travail - salaire, heures de travail, santé et sécurité, avantages sociaux - ont des répercussions sur tous les aspects de notre vie. Notre travail détermine en quelque sorte où nous vivons. Il détermine nos habitudes de vie familiale, nos heures de loisir, la qualité de notre communauté et de notre environnement et les services auxquels nous avons accès. Comme le dit la chanson de Claude Dubois, « ... il fallait pour mieux manger serrer les dents et travailler ». Autrement dit, nous rentrons à la maison avec notre chèque de paie, mais aussi avec nos préoccupations. Le travail détermine non seulement comment nous vivons, mais aussi comment nous percevons la vie et ses dimensions sociales. Il définit le rôle que nous jouons en tant que citoyen ou citoyenne, et les préoccupations ou les espoirs qui nous animent dans notre participation à la vie publique. Les travailleurs et les travailleuses doivent savoir lire et écrire pour assumer un rôle au sein des institutions démocratiques. En fait, les capacités de lecture et d'écriture requises pour être actifs et engagés en tant que citoyens et citoyennes et de membres de syndicats sont souvent bien plus complexes que celles requises au travail.



Pourquoi l'alphabétisation?
Pour répondre à la question
« pourquoi l'alphabétisation? »,
il faut tenir compte de tous les
aspects de la vie des travailleurs
et travailleuses. C'est en examinant
notre situation et nos aspirations
individuelles et collectives que nous
pouvons déterminer la place qu'occupe
l'alphabétisation dans notre vie.

Pour répondre à la question « Pourquoi l'alphabétisation? », il faut tenir compte de tous les aspects de la vie des travailleurs et travailleuses. C'est en examinant notre situation et nos aspirations individuelles et collectives que nous pouvons déterminer la place qu'occupe l'alphabétisation dans notre vie.

Comment définir l'alphabétisation?

Nous abordons une importante question : qu'entendons-nous par le terme *alphabétisation* au sein du mouvement syndical? En fait, une seule définition correspond à la perspective syndicale. En tant que syndicalistes engagés à promouvoir la personne à part entière et la justice sociale, nous considérons l'alphabétisation dans son sens le plus large - comme l'exercice de la réflexion critique qui mène à l'action, individuelle et collective.

Cette définition ne veut pas dire que nous ne nous intéressons pas à ce qui est généralement considéré comme les éléments de base de l'alphabétisation. Ces éléments comprennent l'aptitude à s'acquitter de tâches telles que lire une recette, écrire une lettre ou remplir un formulaire. Ils comprennent aussi d'autres capacités de base telles que écrire, épeler et reconnaître les mots écrits.

Notre définition de l'alphabétisation tient compte des tâches et des capacités, mais va plus loin. Elle tient aussi compte des pratiques sociales et culturelles qui structurent nos vies et qui, bien souvent, sont institutionnalisées ou systématisées.

Si nous examinons de près les activités de lecture et d'écriture de la vie de tous les jours, nous constatons qu'elles font partie de systèmes sociaux. En effet, une activité de lecture et d'écriture ne peut pas être prise isolément. Elle est « lue » et comprise dans le contexte du vaste système dont elle fait partie. C'est ce que Paulo Freire voulait dire lorsqu'il disait « on lit le monde avant de lire les mots ».*

Prenons l'exemple d'une activité de lecture et d'écriture telle que remplir un formulaire d'accident du travail. Nous savons que le formulaire fait partie du système d'indemnisation des accidents du travail. Pour le remplir, il faut pouvoir faire plus que lire les mots et remplir les espaces. Pour bien saisir le sens du formulaire, il faut savoir comment fonctionne le système. Par exemple, il faut savoir ce que veulent dire les mots techniques et il faut connaître les procédures, les règlements, nos droits et nos obligations.

En tant que syndicalistes engagés à promouvoir la personne à part entière et la justice sociale, nous considérons l'alphabétisation dans son sens le plus large - comme l'exercice de la réflexion critique qui mène à l'action, individuelle et collective.

...une activité de lecture et d'écriture ne peut pas être prise isolément. Elle est « lue » et comprise dans le contexte du vaste système dont elle fait partie.

* Paulo Freire. *Pédagogie des opprimés*.

Tout cela est essentiel pour bien remplir le formulaire et obtenir nos droits.

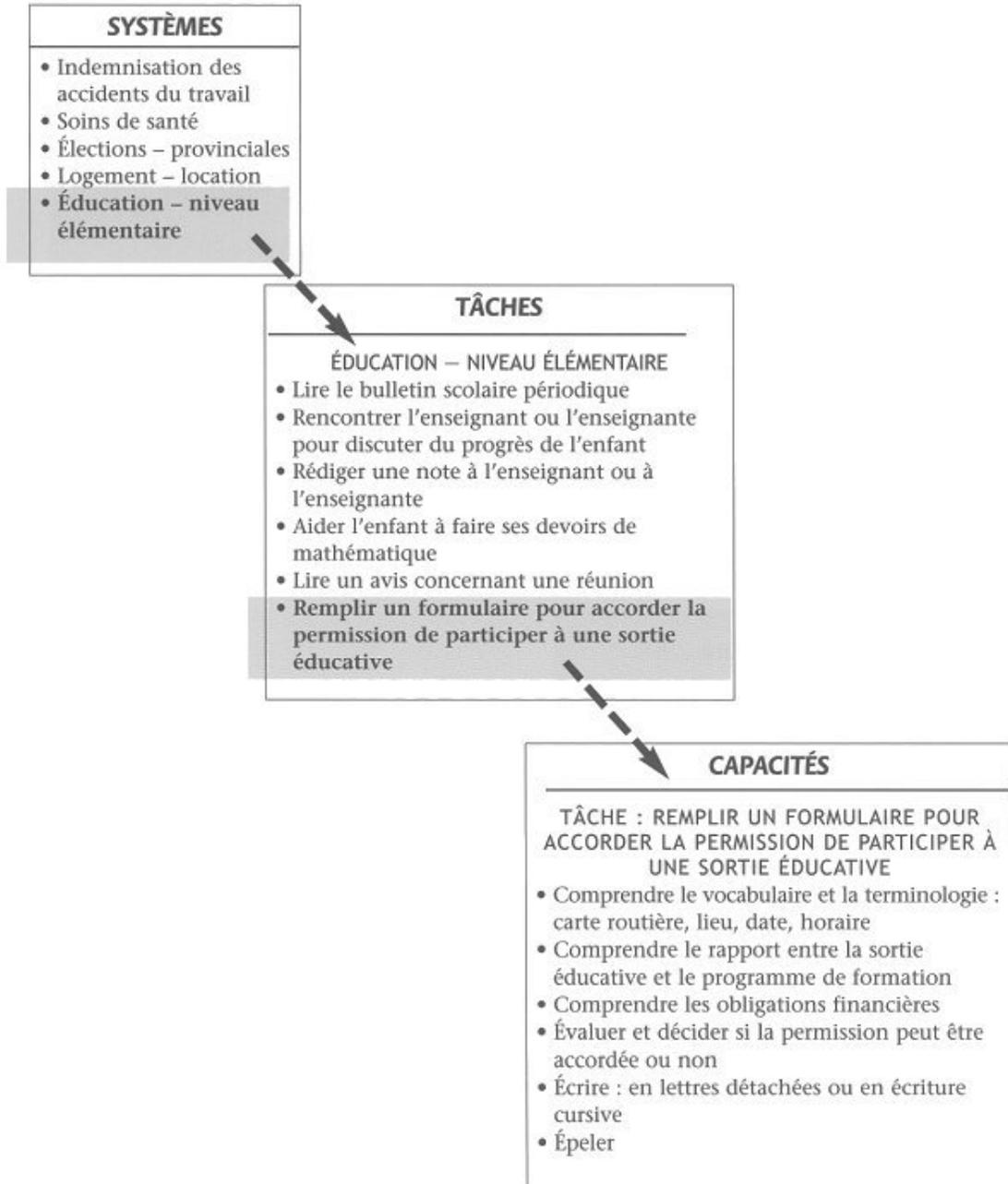
Ce n'est pas tout. Si nous connaissons le système et analysons d'un oeil critique les répercussions qu'il a sur nous en tant que travailleurs et travailleuses, nous constatons que le simple fait de remplir correctement le questionnaire ne suffit pas à garantir nos droits. En effet, nous devons peut-être trouver des stratégies personnelles ou collectives pour avoir raison du système et le modifier. Avant d'agir pour réformer un système tel que celui de l'indemnisation des accidents du travail, il faut connaître les systèmes plus vastes tels que les gouvernements. Il faut aussi connaître les mécanismes à utiliser pour favoriser et réaliser la réforme de la loi. C'est une autre dimension des capacités de lecture et d'écriture : celle des systèmes et des mécanismes. Ce sujet est abordé un peu plus loin.

... l'alphabétisation qui se traduit par la réflexion critique et l'action peut contribuer à renforcer le syndicat.

En résumé, notre définition de l'alphabétisation comprend l'aptitude à exercer un esprit critique, à lire, à écrire et à calculer pour atteindre nos objectifs de la vie de tous les jours. À cette fin, il faut exécuter une vaste gamme de **tâches** et de **capacités** de base et systémiques. Malheureusement, les définitions courantes ne tiennent généralement pas compte de la dimension systémique. Or, c'est seulement lorsque nous considérons les capacités de lecture et d'écriture en fonction de la dimension systémique que nous pouvons promouvoir l'alphabétisation pour favoriser la participation démocratique et le respect des droits de citoyenneté. En tant que syndicalistes, nous devons viser rien de moins. En plus, l'alphabétisation qui se traduit par la réflexion critique et l'action peut contribuer à renforcer le syndicat.

Il est clair que l'alphabétisation en tant qu'aptitude à exercer une réflexion critique et à agir implique beaucoup plus que la lecture et l'écriture. L'alphabétisation « conscientisante », c'est s'engager dans un processus de réflexion et d'action dans le monde où nous vivons. Un programme syndical d'alphabétisation axé sur les besoins des travailleurs et travailleuses nous procure les cadres pour discuter et réfléchir afin de « **lire le monde** », non du point de vue patronal, mais en nous fondant sur notre expérience en tant que travailleurs et travailleuses. C'est seulement dans ce vaste contexte que nous pouvons comprendre les tâches particulières de la lecture et de l'écriture.

Cadre d'élaboration de programmes de formation et de documents



TÂCHES ET CAPACITÉS LIÉES AU SYSTÈME

- comprendre le système : la terminologie, les concepts, la structure, les rôles et les acteurs
- participer au système : comprendre les droits et les obligations, obtenir des renseignements sur les procédures et les règlements, demander des explications, soumettre des demandes, des plaintes et des appels
- Exercer une réflexion critique : examiner les valeurs sur les quelles le système est fondé et déterminer comment il a été mis en place, quelles sont les répercussions sur les travailleurs et les travailleuses et qui en bénéficie
- Agir pour changer le système : analyser les mesures qui pourraient être prises, discuter des objectifs et les établir, déterminer qui sont nos alliés et nos opposants, sensibiliser et mobiliser des appuis pour agir.

*...notre définition de
l'alphabétisation
comprend l'aptitude à
exercer un esprit critique,
à lire, à écrire et à
calculer pour atteindre
nos objectifs de la vie de
tous les jours.*

Programme de formation : contenu et démarche

Le **contenu** d'un programme de formation, c'est la matière. C'est, entre autres choses, le savoir et les compétences à acquérir. La formation n'est toutefois pas une simple question d'assimiler le contenu. La **façon** dont nous apprenons, c'est-à-dire la **démarche**, influence ce que nous apprenons. Elle influence notre attitude et nos capacités en tant qu'apprenants et apprenantes. L'apprentissage par coeur, par exemple, encourage la passivité et la déférence à l'égard de l'autorité.

En tant que syndicalistes, nous sommes conscients de l'importance de la démarche de la formation. Nous savons qu'un grand nombre de travailleurs et travailleuses ont été brimés sur les bancs de l'école parce que l'enseignement ne s'appuyait pas sur ce qu'ils étaient ou savaient. Nous l'avons mentionné plus tôt, une démarche fondée sur les principes de la formation syndicale :

- est participative, inclusive et profondément démocratique dans ses objectifs et ses méthodes
- s'appuie sur le savoir et les compétences des travailleurs et travailleuses
- fait appel au coeur et à l'esprit
- favorise la solidarité et le respect
- améliore l'aptitude à réfléchir et à agir
- allie la formation à l'action sociale pour changer les choses.

La façon dont nous apprenons influence notre attitude et nos capacités en tant qu'apprenants et apprenantes.

Au sujet de l'importante question de la **démarche** de la formation, Paulo Freire fait une distinction entre ce qu'il appelle la **démarche bancaire**, qui vise à transmettre des renseignements, et la **démarche critique**, qui vise à engager les apprenants et les apprenantes dans un processus de réflexion et d'action. Notre définition de l'alphabétisation, en tant qu'aptitude à exercer une réflexion critique qui mène à l'action, suppose une démarche critique plutôt que bancaire.

Démarche bancaire

- La formatrice ou le formateur est perçu comme une personne qui possède toute l'information nécessaire.
- Les apprenants et les apprenantes sont perçus comme des « vases creux » dans les quels on stock de l'information.
- Le formateur ou la formatrice parle.
- Les apprenants et les apprenantes assimilent passivement l'information.

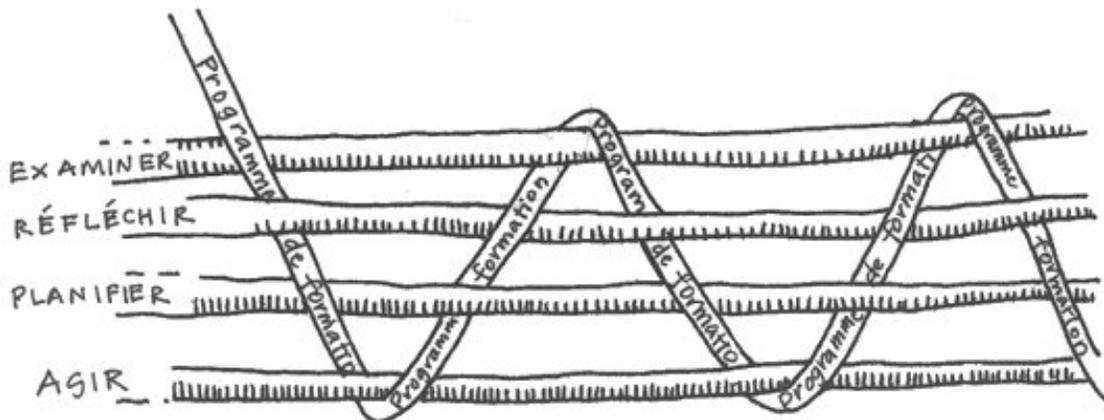
Démarche critique

- Les apprenantes et les apprenants sont perçus comme des personnes qui réfléchissent et agissent.
- Le formateur ou la formatrice fournit aux apprenants et apprenantes les cadres pour examiner un problème commun et trouver des solutions.
- Le formateur ou la formatrice pose des questions : pourquoi? Comment? Qui?
- Les apprenantes et les apprenants sont actifs : ils décrivent, analysent, proposent, décident et planifient.

Cycle de réflexion et d'action

Le cycle de réflexion et d'action comprend quatre étapes : examiner, réfléchir, planifier et agir.

- | | | | | |
|---------------------|---|-------------------------------|---|---|
| 1. Examiner | ➤ | Décrire | ➤ | Décrire la réalité. La description se fait à partir de la situation personnelle. Chaque personne décrit sa réalité en ses propres mots. La description à partir d'autres points de vue se fait seulement plus tard. |
| 2. Réfléchir | ➤ | Analyser | ➤ | Analyser la situation, cerner les problèmes, fixer des objectifs et déterminer les mesures à prendre. L'analyse comprend un examen du contexte global et des obstacles à la réalisation des objectifs. L'analyse fait appel au cœur et à l'esprit. La réflexion engage l'intelligence et les sentiments. Elle permet d'examiner non seulement les choses et comment elles fonctionnent, mais également nos valeurs et ce que nous ressentons. |
| 3. Planifier | ➤ | Élaborer une stratégie | ➤ | Fixer un objectif et élaborer une stratégie. Pour élaborer une stratégie, il faut tenir compte du contexte global. Il faut examiner divers moyens d'action et prendre des décisions sur le moyen retenu en s'interrogeant sur le quoi, le qui, le quand, le où et le comment. Il faut déterminer les étapes et les tâches, puis dresser un plan d'action. |
| 4. Agir | ➤ | Passer à l'action | ➤ | Passer à l'action pour transformer la réalité. Le programme de formation peut fournir les cadres en vue des exercices pratiques. Les exercices en salle de classe aident à comprendre les tâches et les compétences requises pour passer à l'action. Les participants et les participantes peuvent ensuite appliquer ce qu'ils ont appris dans leur vie de tous les jours. |



Examinons un exemple d'un cycle de réflexion et d'action dans le contexte d'un programme d'alphabétisation destiné au personnel hospitalier.

Cerner la question ou le problème

Au cours d'une séance d'introduction, les participants et les participantes parlent de leur situation personnelle. Maria dit qu'elle est anxieuse parce qu'elle doit subir un examen de rendement la semaine suivante. La formatrice écrit examen de rendement au tableau-papier.

Examiner la question :

La formatrice anime une discussion. Elle demande aux participants et participantes de dire ce qu'ils savent de cette pratique de gestion. Elle écrit les mots et les phrases clés, les explique et aide le groupe à exprimer ses idées.

Réfléchir et analyser la situation :

La formatrice demande à Maria de dire pourquoi elle est anxieuse. Maria dit que ses rapports avec son superviseur ne sont pas bons. Elle a peur de ne pas réussir son examen, ce qui pourrait l'empêcher d'obtenir une promotion. Le problème étant cerné, l'étape de la réflexion peut commencer. Cette étape comprend l'examen de renseignements pertinents au sujet du superviseur et de ses rapports avec Maria. Les participants et les participantes examinent la situation de Maria en fonction de clauses de la convention collective. Ils discutent de faits qui aident à comprendre la situation et à trouver des solutions ou des moyens d'action.

Strategizing:

Au cours de l'élaboration de la **stratégie**, le groupe aide Maria à évaluer les pour et les contre des moyens d'action. Maria décide de consulter la déléguée syndicale, et le groupe l'aide à déterminer comment le faire.

Agir :

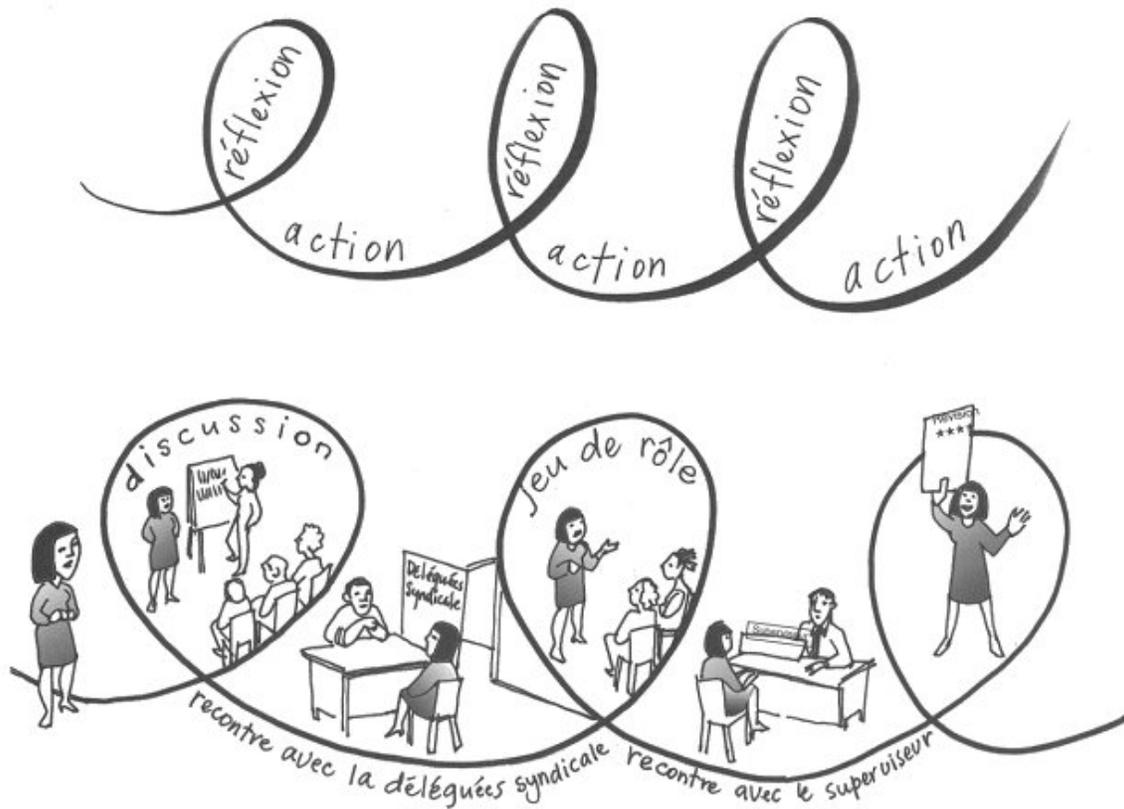
Des exercices pratiques sur les moyens **d'action** se font en salle de classe. La formatrice aide le groupe à rédiger un résumé clair et concis de la situation de Maria. Les participants et les participantes font un jeu de rôle sur la consultation avec la déléguée syndicale. Après la classe, Maria fixe un rendez-vous et rencontre la déléguée pour discuter de son problème.

Après avoir consulté la déléguée, Maria explique au groupe ce qui s'est passé. En plus d'avoir pris des mesures pour améliorer la situation de Maria, les participants et les participantes ont approfondi leur examen d'un problème commun. Ils peuvent maintenant se fixer de nouveaux objectifs et mettre en marche un nouveau cycle de réflexion et d'action.

Semer pour l'avenir

La démarche critique est un outil de transformation. Les participants et les participantes décrivent leur situation et y réfléchissent. Ils acquièrent des compétences, du savoir-faire et un esprit critique qui leur permettent d'aborder leur situation d'une façon nouvelle et de la transformer. La réflexion sur cette nouvelle réalité mène à l'établissement de nouveaux objectifs. Par conséquent, le programme de formation évolue à mesure qu'avancent les participants et les participantes. Un programme de formation axé sur une démarche critique est fondé sur une série de cycles successifs. C'est un programme en perpétuel devenir.

Comme on peut le constater par l'exemple du cycle de réflexion et d'action, on ne peut prédire ce qui se passera lorsque les participants et les participantes s'engagent dans une démarche critique. Par conséquent, il faut faire preuve de souplesse pour faciliter l'intégration des activités d'apprentissage générées par le cycle de réflexion et d'action.



Élaboration d'un programme fondé sur la démarche critique

Tournons-nous maintenant vers l'élaboration d'un programme fondé sur la démarche critique. Il faut d'abord faire une distinction entre deux sortes de programmes : le programme prescrit et le programme sur mesure.

Programme prescrit

Un programme prescrit limite la marge de manoeuvre. Puisque presque tout est **préétabli**, peu de décisions sont laissées au formateur ou à la formatrice et aux participants et participantes. L'élaboration d'un programme prescrit peut être fondée sur l'évaluation des besoins de l'organisation ou des participants et participantes. Un programme qui résulte d'une évaluation est fondé sur un diagnostic initial qui permet de déterminer les besoins, un peu comme le modèle médical actuel axé sur les soins de santé.

Les principales décisions sont prises avant l'élaboration du programme. Le but, le contenu et les compétences sont définis. Les objectifs et les résultats de l'apprentissage sont énoncés. Le matériel et les exercices sont préparés. Les procédures d'évaluation sont établies. Le formateur ou la formatrice reçoit des directives sur les façons de guider les participants et les participantes en se fondant sur le contenu et les exercices prescrits. À la fin, il ou elle fait une évaluation pour déterminer dans quelle mesure les participants et les participantes ont atteint les objectifs prescrits, en se fondant sur les connaissances et les compétences acquises.

Programme sur mesure

À l'autre extrémité se situe le programme sur mesure. Il s'agit d'un programme beaucoup plus souple dont les éléments ne sont pas étroitement préétablis. Les qui, quand et où sont établis à l'avance, mais le quoi, c'est-à-dire le contenu, est déterminé au fur et à mesure par les participants et les participantes. C'est ce qu'on appelle un programme sur mesure. Un tel programme ne suppose pas une absence de structure, mais plutôt une structure obtenue grâce à une démarche prévisible et à un contenu qui varie selon les besoins. Un programme sur mesure est axé sur la démarche. Des lignes directrices expliquent le comment de l'apprentissage et débouchent sur des activités qui serépètent mais qui varient d'une fois à l'autre. Ce sont ces activités qui donnent au programme sa structure et une bonne marge de manoeuvre.

Un programme sur mesure ne suppose pas une absence de structure, mais plutôt une structure obtenue grâce à une démarche prévisible et à un contenu qui varie selon les besoins.

Semer pour l'avenir



Un **programme sur mesure** se prête bien à la démarche critique. Comme nous l'avons souligné plus tôt, le cycle de réflexion et d'action est au coeur de la démarche. Il fournit aux participants et participantes les cadres pour exécuter des activités qui se répètent.

En fait, tout programme se situe quelque part entre le programme prescrit et le programme sur mesure, d'où la notion du continuum :

Programme prescrit **A** **B** **C** **Programme sur mesure**

Le programme « A » est préétabli et limite la marge de manoeuvre. Les participants et les participantes peuvent difficilement donner suite aux nouvelles orientations ou aux nouveaux objectifs soulevés au cours des activités. Les pressions pour que le programme établi soit respecté sont très grandes.

Le programme « B » se situe à mi-chemin entre le programme prescrit et le programme sur mesure. Bien que du matériel et certains exercices soient préétablis, une marge de manoeuvre permet de poursuivre les intérêts ou les objectifs des participants et participantes à mesure que se déroulent les activités prévues.

Le programme « C » est beaucoup plus souple. Bien que certains éléments soient préétablis, un grand nombre d'activités peuvent être élaborées en fonction des besoins du groupe à mesure que s'élabore le programme. Le programme étant spécialement adapté aux besoins, il convient de le qualifier de programme sur mesure.

Bien des manuels de cours du mouvement syndical sont rigides, mais contiennent du matériel et des activités fondés sur la démarche critique. Toutefois, si l'horaire est trop serré, la démarche critique pourrait ne pas déboucher sur de nouvelles possibilités.

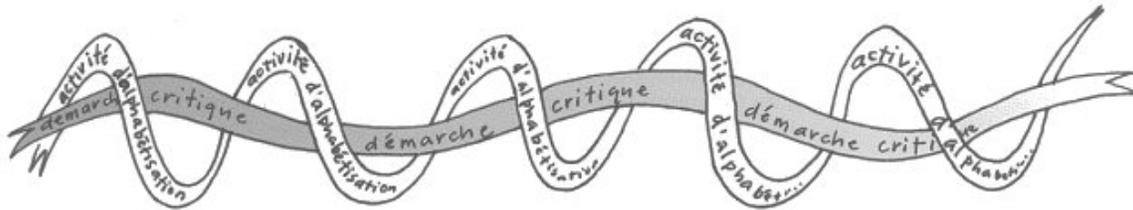
Programme sur mesure pour l'alphabétisation des travailleurs et travailleuses

Pour maximiser l'apprentissage, un programme syndical d'alphabétisation axé sur les besoins des travailleurs et travailleuses doit être suffisamment souple. On peut ainsi élaborer le programme en fonction des objectifs et des intérêts manifestés par les participants et les participantes au cours de la démarche critique. D'où un programme sur mesure. L'alphabétisation est d'autant plus efficace lorsqu'il y a un lien étroit entre les activités de conscientisation, l'acquisition des connaissances et du savoir-faire et la vie de tous les jours.

L'alphabétisation est d'autant plus efficace lorsqu'il y a un lien étroit entre les activités de conscientisation, l'acquisition des connaissances et du savoir-faire et la vie de tous les jours.

Il est important de souligner que l'efficacité d'un programme sur mesure dépend en grande partie du formateur ou de la formatrice. Il ou elle doit savoir comment faire évoluer un processus complexe où s'entrelacent deux fils:

1. la démarche critique qui comprend le cycle réflexion et d'action
2. les activités d'alphabétisation qui mènent à l'acquisition des compétences.



Les deux « fils » de ce processus complexe comprennent des activités qui se répètent et qui s'entrelacent. Au cours de la démarche critique, on examine, analyse, planifie et agit. Au cours des activités d'alphabétisation, on met l'accent sur divers aspects de la lecture, de l'écriture, de la communication orale et du calcul. Pour appliquer ces techniques efficacement, le formateur ou la formatrice doit d'abord évaluer les capacités de lecture et d'écriture des participants et participantes, et ensuite proposer des activités appropriées.

Un programme syndical d'alphabétisation axé sur les besoins des travailleurs et travailleuses favorise l'entrelacement de ces deux fils essentiels. Bien qu'ils soient tous les deux essentiels, c'est la démarche critique qui constitue le fil de fond. Les activités d'alphabétisation croisent et entrecroisent le fil de fond. Autrement dit, c'est la démarche critique qui donne au programme de formation son orientation et son élan.

C'est la démarche critique qui donne au programme de formation son orientation et son élan.

Un programme sur mesure est axé sur une démarche dynamique en perpétuel devenir. C'est une démarche participative à laquelle collaborent les participants et les participantes et le formateur ou la formatrice. Puisque chaque démarche évolue à sa façon, il est important de noter au fur et à mesure comment elle se déroule. Il est impossible de savoir à l'avance ce qui se passera. On le sait à la fin et on peut alors examiner ce qui s'est passé.

Bien que l'ensemble du programme ne puisse être préétabli, cela n'empêche pas le formateur ou la formatrice de dresser un plan général. Le plan d'un programme souple est fondé sur des connaissances de base du contexte et sur l'évaluation des besoins des participants et participantes. Il définit les objectifs du programme, les échéanciers, les objectifs des participants et participantes, les thèmes ou problèmes à analyser ainsi que les capacités de lecture et d'écriture à acquérir. Il prévoit des activités quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles ainsi que des activités d'ouverture, de fin de sessions et de fin de programme. Ces éléments prévisibles constituent les grandes lignes du programme. Les activités quotidiennes comprennent le tour de table, la tenue d'un journal, les pauses, les nouvelles, l'évaluation de la séance et d'autres activités, selon les intérêts et les besoins du groupe. L'évaluation des progrès et l'établissement des objectifs peuvent se faire mensuellement ou périodiquement. Le plan du programme peut aussi comprendre une liste des activités et du matériel, prescrits ou facultatifs. Le plan d'un programme souple permet au formateur ou à la formatrice :

- de planifier des séances individuelles en tenant compte des objectifs du programme;
- de tenir compte des intérêts et des besoins des participants et participantes au fur et à mesure qu'ils se manifestent.

Cadre d'élaboration de programmes de formation et de documents

La documentation est un élément essentiel d'un programme sur mesure. À intervalles réguliers, les participants et les participantes et le formateur ou la formatrice examinent les sujets qui ont été abordés et décrivent les activités et le matériel utilisés. Ils énumèrent et décrivent les connaissances et les compétences acquises, en salle de classe et à l'extérieur, et présentent des exemples à l'appui. Ils font une évaluation en se fondant sur cette documentation. Puis, ils établissent de nouveaux objectifs en se fondant sur l'évaluation.

Il est clair que les formateurs et les formatrices doivent avoir une bonne formation pour utiliser une telle démarche. Puisqu'aucun manuel ne peut en garantir le succès, il faut bien les former, les sensibiliser et leur permettre d'acquérir les connaissances et les compétences nécessaires. Toutefois, il ne faut pas s'attendre à ce qu'ils préparent tout le nécessaire. Il faut mettre à leur disposition le matériel pertinent pour les aider à présenter un programme axé sur les besoins des travailleurs et travailleuses.

Le plan d'un programme souple comprend :

to include:

- les objectifs du programme
- les échéanciers
- les objectifs des participants et participantes
- les thèmes ou problèmes à analyser
- les principales capacités de lecture et d'écriture à acquérir
- les activités et le matériel pertinents (prescrits ou facultatifs)
- les méthodes d'évaluation des progrès et d'établissement des objectifs
- des activités d'ouverture, de fin des sessions et de fin du programme, ainsi que des activités quotidiennes, hebdomadaires et mensuelles.

Matériel d'alphabétisation axé sur les travailleurs et les travailleuses

Les programmes varient dans leur contenu et leurs objectifs et selon qu'ils visent à donner une formation sur mesure. Puisqu'un seul manuel s'appliquant à tous les programmes n'est pas la réponse, quel genre de matérielles syndicats peuvent-ils fournir aux formateurs et aux formatrices pour les aider à donner une formation sur mesure qui répond aux besoins et aux intérêts des participants et participantes?

Le matériel pertinent provient de trois sources : la vie de tous les jours, les maisons de publication et les programmes syndicaux d'alphabétisation. La plupart des programmes utilisent un mélange de ces trois sources. Certaines décisions concernant un thème ou du matériel particulier sont prises à l'avance, selon les priorités du syndicat, les objectifs du programme et l'évaluation des besoins. D'autres décisions sont prises à mesure que se déroule le programme, pour satisfaire aux besoins ou aux intérêts manifestés par les participants et les participantes.

Le matériel de la vie de tous les jours comprend : formulaires, horaires, menus, répertoires, annonces publicitaires, lettres, brochures, affiches, étiquettes et cartes routières. Le matériel pertinent et utile devrait être intégré dans les activités d'analyse critique et servir à améliorer les capacités de lecture et d'écriture.

Les imprimés proviennent des éditeurs commerciaux, des établissements d'enseignement et des programmes syndicaux d'alphabétisation. (Voir la section S, Ouvrages de référence). Le matériel provenant de ces sources peut être utilisé à condition qu'il soit bien choisi et qu'il convienne à un programme axé sur les besoins des travailleurs et travailleuses. Les *Lignes directrices pour l'examen de matériel servant aux programmes syndicaux d'alphabétisation*, à la fin de la section 3, vous aideront à faire vos choix.

Le matériel peut aussi être élaboré dans le cadre d'un programme syndical d'alphabétisation. Il est fondé sur des questions et des thèmes pertinents qui touchent les travailleurs et les travailleuses. Il respecte les principes de la formation syndicale et favorise l'entrelacement de la démarche critique et des activités d'alphabétisation. Ce matériel peut être préparé à l'avance et mis à la disposition des formateurs et formatrices, qui choisissent ce qui répond aux besoins du groupe. La Section 3 de ce manuel comprend des lignes directrices pour l'élaboration de ce matériel. Toutefois, nous examinerons d'abord des exemples qui illustrent notre démarche, à la Section 2.

Le matériel élaboré en milieu syndical:

- *est fondé sur des questions et des thèmes pertinents qui touchent les travailleurs et les travailleuses*
- *respecte les principes de la formation syndicale*
- *favorise l'entrelacement de la démarche critique et des activités d'alphabétisation.*

Semer des idées et récolter un programme sur mesure

Le matériel de la Section 2 sert de base à deux unités : *Battons-nous pour les vivants* et *EAUX AGUETS*. Les deux unités sont axées sur du matériel syndical authentique : le dépliant du Jour national de deuil, *Battons-nous pour les vivants*, produit par le Congrès du travail du Canada (CTC), et le cahier de la campagne *EAUX AGUETS* du Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP). Il est important de se rappeler que l'on « sème des idées », et la récolte se rabonne si on les sème dans un terrain fertile. Ce terrain, c'est l'expérience complexe et particulière des participants et participantes à un moment et en un lieu donnés. Autrement dit, si on s'appuie sur le savoir préalable des participants et participantes, ils récolteront le fruit de leurs efforts et de leur engagement. C'est ce qui constitue un modèle organique d'élaboration, par opposition à un modèle mécanique. Le modèle organique n'est pas étroitement défini. Il est souple, s'appuie sur la participation et est en perpétuel devenir.

L'unité *Battons-nous pour les vivants* comprend une description du dépliant et de la manière dont un groupe particulier l'a utilisé. Elle comprend également une description des activités et de l'apprentissage qui ont résulté du processus d'élaboration qui accorde une bonne marge de manoeuvre. Par contre, le matériel de la campagne *EAUX AGUETS* n'a pas encore été expérimenté et est prêt à être « semé ».



Il est important de se rappeler que l'on « sème des idées », et la récolte sera bonne si on les sème dans un terrain fertile. Ce terrain, c'est l'expérience complexe participantes et particulière des participants et à un moment et en un lieu donnés.





SECTION 2

EXEMPLES DE MATÉRIEL SERVANT AUX PROGRAMMES SYNDICAUX D'ALPHABÉTISATION

1. Introduction aux exemples

Le matériel sert de base à deux unités : *Battons-nous pour les vivants* et *EAUX AGUETS*. Les deux unités sont axées sur du matériel syndical authentique et portent le nom des documents originaux. Chaque unité illustre la méthode d'élaboration présentée à la section 1. Les deux unités comprennent une série d'activités où s'entrelacent la démarche critique et les activités d'alphabétisation. Les descriptions détaillées des activités et les documents distribués aux participants et participantes fournissent aux formateurs et formatrices des outils pratiques.

Matériel : produits et processus

Le matériel qu'utilisent les formateurs et les formatrices est un **produit**. En tant que produit, il peut servir - ou être consommé - pour former. Toutefois, il n'est pas destiné à être consommé, puis rangé. Comme l'ensemble du programme de formation, le matériel sert de modèle dans le processus d'élaboration.

Les exemples fournis peuvent servir de prototypes et guider le processus d'élaboration du matériel d'un programme syndical d'alphabétisation axé sur les besoins des travailleurs et travailleuses. Les programmes syndicaux de formation ont énormément besoin de matériel qui tient compte des travailleurs et travailleuses. Les deux unités de cette section donnent une idée du matériel varié qui peut être élaboré. Nous espérons que ces exemples et les lignes directrices de la Section 3 sauront inspirer les syndicalistes dans la poursuite de leurs efforts créateurs pour favoriser la réalisation de projets d'élaboration de matériel qui reflète la diversité de notre pays.

Démystifier le processus d'élaboration

Pour encourager les syndicalistes à participer au processus d'élaboration de matériel, nous tenterons d'expliquer notre processus de production. Notre objectif est de démystifier le processus pour que les lecteurs et les lectrices aient le goût de mettre en oeuvre leurs propres projets. Par conséquent, chacune des deux unités comprend les renseignements suivants : la source du matériel, la raison pour laquelle il a été choisi et la façon dont le matériel et les activités ont été élaborés.

Perfectionnement des formateurs et formatrices

Les deux unités de cette section fournissent aux formateurs et formatrices l'occasion de participer directement à l'élaboration d'un programme syndical d'alphabétisation axé sur les besoins des participants et participantes. À l'aide des exemples fournis et en collaboration avec les participants et les participantes, les formateurs et les formatrices peuvent faire un essai pratique du processus qui allie la démarche critique et les activités d'alphabétisation. En suivant les étapes décrites, ils comprendront personnellement ce qu'on entend par un programme sur mesure. Ainsi, les deux unités de cette section, comme l'ensemble du guide, peuvent servir à la formation des formateurs et formatrices.

À l'aide des exemples fournis et en collaboration avec les participants et les participantes, les formateurs et les formatrices peuvent faire un essai pratique du processus qui allie la démarche critique et les activités d'alphabétisation.

Pour la formation des formateurs et formatrices, nous proposons ce qui suit. D'abord, les formateurs et les formatrices lisent l'unité *Battons-nous pour les vivants* et ils en discutent pour se préparer à l'appliquer à leurs propres programmes. Ils appliquent le tout, puis se réunissent de nouveau pour discuter et réfléchir ensemble. Le processus de réflexion porte sur des questions pratiques, qui mènent à l'analyse du programme et à la formulation de définitions de l'alphabétisation. À cette étape, ils peuvent discuter du cadre d'élaboration de programmes de formation présenté à la section 1, puis faire le lien avec l'unité *Battons-nous pour les vivants*.

Ensuite, les formateurs et les formatrices prennent connaissance de l'unité *EAUX AGUETS* et ils en discutent pour se préparer à l'appliquer à leurs propres programmes. Ils l'appliquent intégralement ou en partie et se réunissent de nouveau pour discuter et réfléchir ensemble. En participant ensemble à un processus de réflexion et d'action, les formateurs et les formatrices peuvent approfondir leur connaissance de l'élaboration de programmes et acquérir une expérience pratique. Une telle formation peut servir de tremplin à la mise en place de leur propre projet d'élaboration de matériel.

Cadre d'élaboration de programmes de formation et de documents

Description des unités

Chaque unité comprend les renseignements suivants :

- Source du matériel
- Choix du matériel
- Conception du matériel et des activités
- Objectifs de l'unité
- Contenu de l'unité
- Description détaillée des activités
- Documents à distribuer
- Suivi proposé

Documents à distribuer

Chaque activité comprend une reproduction réduite du document à distribuer. Les documents dans leur dimension ordinaire figurent à la fin de chaque unité. Ils doivent être reproduits et distribués aux participants et participantes.

Différences entre les deux unités

Textes originaux

Les textes originaux sur les quels sont basés les deux unités sont très différents l'un de l'autre. L'unité *Battons-nous pour les vivants* est fondée sur un dépliant bilingue mesurant 8 po sur 11 po. Par contraste, l'unité *EAUX AGUETS* est axée sur un énorme cahier d'une campagne de sensibilisation publique, auquel s'ajoutent des articles de journaux sur la question de l'eau.

Durée et complexité des unités

Bien que présentées de façon semblable, les deux unités varient considérablement dans leur durée et leur complexité. L'unité *Battons-nous pour les vivants* est fondée sur un bref texte et comprend huit activités. L'unité *EAUX AGUETS*, étant axée sur un cahier détaillé, est proportionnellement plus longue et plus complexe. Elle comprend six parties, chacune comportant diverses activités. Par conséquent, un plus grand nombre d'heures devront y être accordées. Les deux unités conviendront probablement à des niveaux différents.

Expérimentation du matériel

L'unité *Battons-nous pour les vivants*, élaborée il y a plusieurs années dans la cadre du programme BEST (Éducation de base pour la formation professionnelle) de la Fédération du travail de l'Ontario, a été beaucoup utilisée. Nous avons décidé d'inclure, à la fin, une étude de cas sur l'utilisation qu'en a fait un groupe particulier. L'étude de cas illustre ce qu'ont fait les participants et participantes avec le matériel, les mesures qu'ils ont prises par la suite et les changements que ces mesures ont entraînés. L'étude de cas se termine par une description de ce que les participants et participantes ont appris.

L'unité *EAUX AGUETS* n'a pas encore été expérimentée. Par conséquent, il n'y a pas de renseignements sur l'utilisation préalable. Nous avons donc inclus trois sections dans l'introduction de l'unité : apprentissage des participants et participantes, adaptation de l'unité et utilisation de l'unité.

Comment animer la démarche critique

L'unité *Battons-nous pour les vivants* est relativement brève, ne comprenant que huit activités. Par conséquent, la démarche critique se discerne assez facilement. On fait d'abord une **description**, puis on passe à l'**analyse**, à l'élaboration de la **stratégie** et à l'**action**. La méthode à suivre est clairement expliquée. Vous remarquerez que les étapes de la stratégie et de l'action font partie des deux dernières activités de l'unité. À l'activité 6, par exemple, on propose aux participants et participantes de se renseigner sur ce qu'ils pourraient faire dans leur localité pour appuyer le Jour national de deuil. Ils devront alors déterminer quelle stratégie utiliser pour se renseigner.

Selon les résultats obtenus, ils devront trouver une autre stratégie pour déterminer l'action à prendre. L'unité comprend une série de questions pour stimuler la discussion sur les stratégies et l'action. Toutefois, ces étapes se concrétiseront seulement par la participation des membres du groupe. L'étude de cas à la fin de l'unité illustre comment un groupe de participants et participantes a abordé les étapes de la stratégie et de l'action.

Le formateur ou la formatrice a un rôle extrêmement important : animer, renforcer et appuyer la démarche pour amener le groupe au-delà de ce qui est **prescrit**. Le formateur ou la formatrice s'aventure donc dans l'inconnu avec le groupe pour élaborer un **programme sur mesure**. L'ouverture d'esprit ainsi que la volonté de prendre des risques et de consacrer le temps qu'il faut sont de rigueur. Renoncer à la certitude, c'est déborder les cadres et exploiter les possibilités.

Le formateur ou la formatrice a un rôle extrêmement important : animer, renforcer et appuyer la démarche pour amener le groupe au-delà de ce qui est prescrit. L'ouverture d'esprit ainsi que la volonté de prendre des risques et de consacrer le temps qu'il faut sont de rigueur.

Cadre d'élaboration de programmes de formation et de documents

Un tel engagement est essentiel à la création d'un programme sur mesure. Le formateur ou la formatrice doit s'appuyer sur ce qui se produit lorsque l'esprit critique est à l'oeuvre. À cette fin, il ou elle doit pouvoir intégrer au processus d'alphabétisation les activités qui se définissent au fur et à mesure. Ainsi, l'expérience de la réalité des participants et participantes est au coeur de leur formation. L'étude de cas qui accompagne l'unité *Battons-nous pour les vivants* illustre l'apprentissage fructueux qui peut transformer la réalité. Un tel apprentissage se réalise lorsque le formateur ou la formatrice a à coeur un programme sur mesure.

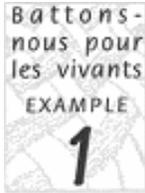
Aucune étude de cas n'accompagne l'unité *EAUX AGUETS*, car le matériel de la campagne n'a pas encore été expérimenté dans le cadre d'un programme. L'unité comprend six parties distinctes et détaillées, et le cycle complet de la démarche critique se répète à chaque partie. Les quatre étapes de la démarche critique ne sont pas précisées en toutes lettres pour chaque activités, mais ne devraient pas être difficiles à cerner. Les étapes de la **stratégie** et de l'**action** se situent généralement vers la fin de chacune des six parties, où il est question d'activités de suivi. Comme l'illustre l'étude de cas de l'unité *Battons-nous pour les vivants*, le formateur ou la formatrice et les participants et les participantes choisissent ensemble des activités possibles de suivi parmi les descriptions et l'analyse des questions auxquelles le groupe est arrivé. Ils doivent ensuite prendre une décision sur un moyen d'action, s'il y a lieu. C'est seulement à ce moment que la stratégie et l'action peuvent entrer en jeu.

... l'expérience de la réalité des participants et participantes est au coeur de leur formation.

Comment se préparer à utiliser le matériel d'alphabétisation

Les unités sont conçues pour un vaste auditoire. Le principal objectif est de fournir aux formateurs et formatrices de divers milieux une gamme d'activités génériques qui montrent comment s'entrelacent la démarche critique et les activités d'alphabétisation. En examinant les exemples, il faut garder à l'esprit que les unités ne sont pas conçues pour un programme particulier. Les formateurs et les formatrices doivent les adapter pour répondre aux besoins et aux intérêts particuliers de leurs groupes respectifs. Par exemple, ils doivent déterminer quelles parties doivent être adaptées pour correspondre à une situation locale, au niveau de compétence ou aux connaissances des participants et participants. Ils doivent parfois ajouter des activités et parfois en omettre, ou les simplifier. En plus, certains des textes doivent parfois être reformulés en langage clair avant d'être distribués.

Chaque programme est unique en son genre sur plusieurs plans : contexte, lieu, objectifs, échéanciers, groupe et niveaux de compétence. Seul le formateur ou la formatrice peut déterminer comment adapter le matériel.



BATTONS-NOUS POUR LES VIVANTS

Source du matériel

Les activités de cette unité sont fondées sur le dépliant, *Battons-nous pour les vivants*, produit par le crc pour le Jour national de deuil au début des années 90. (Voir les documents à distribuer pour les activités, aux pages 35 à 42). Une version mise à jour est incluse dans la pochette d'information à la fin du cahier.

Choix du matériel

Ce dépliant a été choisi pour élaborer du matériel d'alphabétisation pour deux raisons :

1. Le Jour de deuil et la question de la santé et de la sécurité touchent tous les travailleurs et travailleuses.
2. Le CTC a distribué le dépliant en grand nombre aux syndicats et aux conseils du travail partout au Canada.

Conception du matériel et des activités d'alphabétisation

Le matériel de cette unité a été élaboré, à titre facultatif, par l'agente de formation du programme BEST de la Fédération du travail de l'Ontario. Les activités d'apprentissage sont étroitement liées au dépliant. Elles sont conçues pour que s'entrelacent la démarche critique et les activités d'alphabétisation. Les techniques de formation utilisées font généralement partie de la trousse des formateurs et formatrices de programmes d'alphabétisation. Elles comprennent les activités suivantes : discussion préalable à la lecture à l'aide de mots clés; lecture silencieuse et discussion; aide à la lecture; compréhension de la lecture au moyen d'exercices vrai- faux, de closure et de débrouillement des faits. Ces techniques ne représentent que quelques-unes des nombreuses possibilités qu'offre le matériel.

Objectifs de l'unité

Donner aux participants et participantes l'occasion de :

- se familiariser avec le Jour de deuil : sa signification, son origine et son rôle dans la lutte pour améliorer la santé et la sécurité au travail;
- se renseigner sur les activités organisées dans leur milieu de travail et dans leur communauté et déterminer comment ils pourraient y participer;
- réfléchir aux problèmes de santé et de sécurité dans leur milieu de travail et aux problèmes qui les touchent directement;
- se renseigner sur le rôle que joue le syndicat dans le dossier de la santé et de la sécurité et déterminer comment défendre les intérêts des membres.

3.

Vrai ou faux?

1. Le jour de deuil est un jour de deuil à l'occasion du décès d'un proche ou d'un événement professionnel.
2. Les personnes atteintes d'une maladie professionnelle ont droit à un jour de deuil.
3. Les personnes atteintes d'une maladie professionnelle ont droit à un jour de deuil à l'occasion d'un événement de leur vie.
4. Les personnes atteintes d'une maladie professionnelle ont droit à un jour de deuil à l'occasion d'un événement de leur vie.
5. Les personnes atteintes d'une maladie professionnelle ont droit à un jour de deuil à l'occasion d'un événement de leur vie.
6. Les personnes atteintes d'une maladie professionnelle ont droit à un jour de deuil à l'occasion d'un événement de leur vie.
7. Les personnes atteintes d'une maladie professionnelle ont droit à un jour de deuil à l'occasion d'un événement de leur vie.
8. Les personnes atteintes d'une maladie professionnelle ont droit à un jour de deuil à l'occasion d'un événement de leur vie.

4.

Mourir au travail

Le 15 mars 2011, un homme de 45 ans est décédé à son poste de travail. Il souffrait d'une maladie professionnelle. Ses collègues ont organisé un jour de deuil à l'occasion de son décès. Le directeur de l'entreprise a refusé de leur accorder ce jour de deuil. Les collègues ont alors organisé une manifestation devant l'entreprise pour demander la reconnaissance de ce jour de deuil.

Le 15 mars 2011, un homme de 45 ans est décédé à son poste de travail. Il souffrait d'une maladie professionnelle. Ses collègues ont organisé un jour de deuil à l'occasion de son décès. Le directeur de l'entreprise a refusé de leur accorder ce jour de deuil. Les collègues ont alors organisé une manifestation devant l'entreprise pour demander la reconnaissance de ce jour de deuil.

Distribuez le **document n° 2 - Mourir au travail**. Commencez par une lecture silencieuse. Procédez ensuite à une discussion puis à un exercice d'aide à la lecture. Écrivez les mots clés au tableau-papier et demandez aux participants et participantes de donner des exemples pour en expliquer le sens. Les termes à expliquer comprennent : maladie professionnelle, prématurément, accident du travail indemnisable, jour officiel de commémoration, drapeaux mis en berne, pétitions et pressions, jour de deuil, carnage, règlements rigoureux sur la santé et la sécurité.

Au cours de l'exercice de lecture silencieuse, les participants et les participantes lisent le texte pour avoir une idée générale du contenu. Encouragez-les à poursuivre la lecture même s'ils ne comprennent pas quelque chose afin de saisir ce qu'ils peuvent.

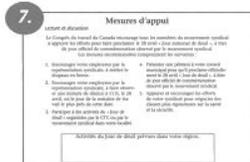
Au cours de la discussion de groupe, les participants et les participantes résumant ce qu'ils ont retenu de leur lecture. Ensemble le groupe reconstitue le texte, qui peut être écrit au tableau-papier au fur et à mesure. Le formateur ou la formatrice et les participants et participantes peuvent consulter le texte original pour clarifier certaines sections, au besoin.

Au cours de l'exercice d'aide à la lecture, le groupe lit à haute voix ce qu'il a compris au cours de la lecture silencieuse et de la discussion. Les personnes qui lisent avec plus de facilité aident celles qui ont moins d'expérience. La lecture peut se poursuivre en petits groupes ou en équipes de deux.

En ce qui concerne la démarche critique, un passage du texte peut alimenter le processus de réflexion et d'analyse des participants et participantes, qui est appliqué à leur propre réalité. Un passage peut être utilisé pour encourager les participants et participantes à faire une description plus approfondie de leur expérience personnelle.

3. Compréhension de texte - vrai ou faux

Distribuez le **document n°3 - Vrai ou faux**. Des passages clés du texte *Mourir au travail* ont été choisis et modifiés pour créer cet exercice. Le travail peut se faire individuellement, en équipes de deux ou en petits groupes. Le jumelage permet d'aider les personnes dont les capacités sont moins grandes. Une fois le travail terminé, invitez des volontaires à lire les phrases à haute voix pour vérifier les réponses. Expliquez et discutez au besoin.



4. Compréhension de texte - Lisez et complétez

Distribuez le **document n°4** - Lisez et complétez. Cet exercice a été créé en éliminant certains mots du texte *Mourir au travail*. Les participants et les participantes doivent remplir les espaces. L'exercice permet de vérifier la compréhension et l'orthographe. Il

peut se faire individuellement, en équipes de deux ou en petits groupes, selon les capacités de lecture et d'écriture. Invitez des volontaires à lire les phrases à haute voix pour vérifier les réponses. Engagez une discussion.

5. Lecture et compréhension de texte - *Le mouvement syndical proclame le Jour de deuil*

Distribuez le **document n°5** - *Le mouvement syndical proclame le 28 avril Jour national de deuil*. À la suite d'une lecture silencieuse, animez une discussion de groupe. Les participants et les partici- pantes doivent reformuler les objectifs en langage clair, sous forme d'affirmation, en commençant par les mots « Nous voulons ... ». Écrivez les affirmations au tableau-papier.

6. Débrouillement des faits - *Le mouvement syndical proclame le Jour de deuil*

Distribuez le **document n°6** - *Débrouillement desfaits*. Cet exercice de compréhension de texte a été créé en déplaçant ou « brouillant » les mots de phrases clés du document n° 5. Les participants et les participantes doivent lire le passage, débrouiller les faits et réécrire la phrase pour faire un résumé. 1/ s'agit d'un exercice de compréhension et d'écriture. 1/ peut se faire individuellement, en équipe de deux ou en petits groupes. Vérifiez les réponses en groupe.

7. Lecture et discussion - *Mesures d'appui*

Distribuez le **document n° 7** - *Mesuresd'appui*. Les participants et les participantes doivent lire le passage et dresser une liste au tableau-papier des mesures à prendre pour appuyer le Jour de deuil. Ces mesures comprennent:

- Demander à l'employeur de mettre le drapeau en berne
- Demander à l'employeur de faire observer une minute de silence au travail
- Participer aux activités locales du Jour de deuil
- Présenter une pétition aux élus municipaux pour que le 28 avril soit proclamé comme Jour de deuil à la mémoire des travailleurs et travailleuses
- Appuyer les efforts faits par le syndicat pour négocier de meilleures clauses sur la santé et la sécurité

Écrivez *représentation syndicale* au tableau-papier et expliquez le terme. Demandez aux participants et participantes ce que signifie « encourager l'employeur par la représentation syndicale ».

À l'aide des questions de la section *Mesures d'appui* du **document n° 8**, animez une discussion et utilisez la démarche critique pour déterminer les mesures à prendre au niveau local pour appuyer le Jour de deuil. Pour répondre aux questions, les participants et les participantes devront enquêter sur les activités prévues. Ils devront entreprendre des démarches pour déterminer qui peut leur fournir les renseignements dont ils ont besoin. Ils devront formuler les questions qu'ils veulent poser. Ils devront peut-être consulter diverses sources externes. S'ils découvrent qu'aucune activité n'a été prévue en milieu de travail ou dans leur localité, ils peuvent examiner les mesures qu'ils pourraient prendre eux-mêmes. Donc, les questions peuvent servir de catalyseur au cycle de réflexion et d'action : examiner, réfléchir, planifier et agir. Au cours de la démarche collective, le tableau-papier peut servir à énumérer les mesures possibles et à dresser un plan d'action.



8.

Mesures d'appui - Quelques points à retenir :

1. Il est important de travailler avec les participants pour identifier les problèmes de santé et de sécurité qui existent dans leur milieu de travail.
2. Il est important de travailler avec les participants pour identifier les problèmes de santé et de sécurité qui existent dans leur milieu de travail.
3. Il est important de travailler avec les participants pour identifier les problèmes de santé et de sécurité qui existent dans leur milieu de travail.
4. Il est important de travailler avec les participants pour identifier les problèmes de santé et de sécurité qui existent dans leur milieu de travail.
5. Il est important de travailler avec les participants pour identifier les problèmes de santé et de sécurité qui existent dans leur milieu de travail.

Santé et sécurité - Quelques points à retenir :

1. Quels sont les problèmes de santé et de sécurité dans votre milieu de travail?
2. Qui est responsable de la santé et de sécurité dans votre milieu de travail?
3. Comment pouvez-vous améliorer la santé et de sécurité dans votre milieu de travail?
4. Comment pouvez-vous améliorer la santé et de sécurité dans votre milieu de travail?

8. Action et réflexion - Santé etsécurité

Les questions de la section *Santé et sécurité* du **document n° 8** peuvent servir à animer une discussion et à appliquer la démarche critique. À mesure que les participants et les participantes décrivent les problèmes de santé et sécurité qui existent dans leur milieu de travail, inscrivezles au tableau-papier. Ils peuvent consulter divers textes et personnes pour se renseigner sur les règlements de santé et sécurité. Ils peuvent entreprendre une réflexion critique sur ces règlements et sur les problèmes. Ils peuvent inviter une représentante ou un représentant syndical local à venir leur parler de santé et de sécurité, et peuvent préparer leurs questions par écrit avant la réunion. Comme dans le cas précédent, les questions servent de catalyseur au cycle de réflexion et d'action.

Semer des idées et les voir se transformer - Étude de cas

Comme on l'a souligné à la fin de la section 1, on « sème des idées », et la récolte sera bonne si on les sème dans un terrain fertile. Ce terrain, c'est l'expérience complexe et particulière des participants et participantes à un moment et en un lieu donnés. Autrement dit, si on s'appuie sur le savoir préalable des participants et participantes, ils récolteront le fruit de leurs efforts et de leur engagement.

L'unité *Battons-nous pour les vivants* a été utilisée partout en ontario dans le cadre du programme BEST." va sans dire que les résultats ne sont jamais les mêmes. Ce qui suit est la description d'un cas unique : celui du programme BEST de la section locale 459 des TUAC de l'usine H.J. Heinz de Leamington, en Ontario. L'étude de cas suivante illustre comment l'unité *Battons-nous pour les vivants* a encouragé les participants et les participantes à agir pour souligner le Jour de deuil.

Battons-nous pour les vivants - Étude de cas

Ce qui s'est passé

La formatrice a présenté l'unité Battons-nous pour les vivants vers la fin mars. Puisque le Jour de deuil est observé le 28 avril, le sujet était fort à propos. Une fois le matériel distribué, les participants et les participantes ont fait certains des exercices. Ils ont engagé de vives discussions, qui ont mené à des mesures non prévues par la formatrice. Une action a semblé mener naturellement vers une autre à mesure que les membres du groupe échangeaient avec leurs collègues en milieu de travail et avec leur communauté. La formatrice a facilité ce processus en réagissant favorablement aux élans du groupe et en fournissant des appuis pratiques et techniques au besoin.

Comment les activités se sont enchaînées

1. Le groupe a enquêté sur les activités du 28 avril et a découvert que rien n'était prévu. Il a alors décidé d'écrire à l'employeur pour lui demander de mettre le drapeau en berne pour souligner le Jour de deuil.
2. L'employeur a accepté et a demandé au groupe de préparer des affiches sur le Jour de deuil et d'informer le personnel que le drapeau serait mis en berne. Le groupe a alors créé des posters qu'il a affichés sur les tableaux d'affichage et sur les murs en milieu de travail.
3. Le groupe a invité un représentant syndical de la santé et de la sécurité à assister à un cours pour discuter de la question. Le représentant a parlé du comité mixte de santé et sécurité et de son fonctionnement. Il a discuté avec les participants et participantes de la situation en milieu de travail. Ensemble, ils ont cerné les problèmes de santé et de sécurité existant dans les divers services.
4. Pour faire le suivi, le groupe a écrit au représentant et lui a envoyé une liste des problèmes cernés, pour qu'il la présente à la prochaine réunion du comité mixte de santé et sécurité. À la suite de la réunion, l'employeur a distribué une note de service pour informer le personnel des mesures qui se raient prises pour s'attaquer à un des problèmes.
5. Le groupe a rédigé un article sur le Jour de deuil et la mise en berne du drapeau. L'article a été publié dans le bulletin de nouvelles du syndicat.
6. Le groupe a écrit une lettre au journal local pour renseigner la communauté sur le Jour de deuil et sur les activités prévues. Le 26 avril, un journaliste a publié un article sur les activités prévues à l'usine le 28 avril pour souligner le Jour de deuil.
7. Les participants et les participantes ont exprimé leur opinion sur le Jour de deuil et ont écrit des textes personnels. Un de ces textes a été largement utilisé dans le cadre d'autres programmes BEST, comme activité de lecture et pour stimuler la discussion et la réflexion.

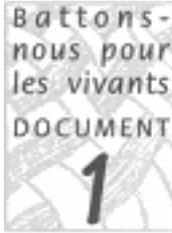
Cadre d'élaboration de programmes de formation et de documents

Ce que les participants et les participantes ont appris

Les activités générées par le matériel ont permis aux participants et participantes d'améliorer leurs connaissances et leur savoir-faire sur plusieurs plans. La démarche critique et les activités d'alphabétisation se sont étroitement entrelacées. Les mesures prises ont encouragé les participants et les participantes à rédiger des textes, dont des lettres et des affiches. La formatrice a profité de l'occasion pour travailler divers aspects de la rédaction de lettres, y compris l'orthographe et la grammaire. Les participants et les participantes ont acquis de la confiance dans leurs rapports avec leur syndicat et l'employeur. Ce qui est plus important, en exprimant leurs inquiétudes et en prenant des mesures collectives, ils ont aidé à améliorer la situation au travail et dans leur localité. ils ont compris qu'ensemble ils pouvaient changer des choses.

Bref, nous avons vu comment les activités proposées peuvent susciter d'autres activités, qui contribuent à créer un programme sur mesure. Le matériel de programmes syndicaux axés sur les besoins des travailleurs et travailleuses doit favoriser une telle démarche. Autrement dit, il doit encourager la réflexion critique qui mène à l'action et permettre aux participants et participantes d'appliquer et d'accroître leurs capacités de lecture et d'écriture pour transformer leur situation.



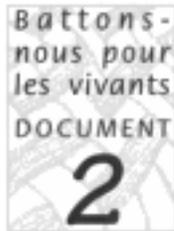


**Battons-
nous
pour les
vivants!**

Pleurons les travailleuses et travailleurs disparus

Discussion avant la lecture - Mots clés

meurent, mourait, mortalité, morts, deuil, décès,
disparus
accidents du travail, exposés aux matières
dangereuses
accidents du travail, blessures, maladies causées par
les conditions de travail
morts, blessés, tués
pleurons, pleurer nos collègues, mémoire
proclamer officiellement le 28 avril
améliorer la santé et la sécurité, meilleures clauses
en matière de santé et de sécurité



Mourir au travail

Chaque année, des travailleuses et travailleurs canadiens meurent. Un accident du travail ou une maladie professionnelle leur enlève prématurément la vie. D'autres sont gravement blessés et handicapés pour la vie. L'an dernier, en Ontario, quelque 300 travailleurs et travailleuses ont perdu la vie, un demi million ont été victimes d'un accident du travail indemnisable et des milliers d'autres sont morts de maladies professionnelles. À la mémoire des travailleuses et travailleurs morts ou blessés au travail, le Congrès du travail du Canada a déclaré le 28 avril « Jour national de deuil », à titre de jour officiel de commémoration observé par le mouvement syndical.

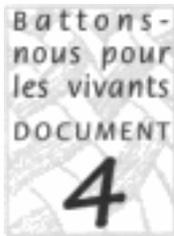
Les pressions des militantes et militants syndicaux ont incité de nombreuses municipalités et certains employeurs à reconnaître officiellement le 28 avril à titre de « Jour de deuil ». À l'occasion de cette journée de commémoration, les drapeaux seront mis en berne et une minute de silence sera observée à 11h. Bienque le Jour de deuil ne soit pas souligné par toutes les municipalités et tous les employeurs, il sera de plus en plus reconnu d'année en année grâce aux pétitions et aux pressions énergiques des groupes syndicaux.

L'objectif du CTC est de mettre fin au carnage en travaillant à assurer l'application de règlements rigoureux sur la santé et la sécurité en milieu de travail. D'ici là, le CTC est déterminé à faire en sorte que le 28 avril soit reconnu à l'échelle nationale à titre de jour de commémoration pour les travailleuses et travailleurs tués ou blessés au travail.

1. Lecture silencieuse
2. Discussion
3. Aide à la lecture

Vrai ou faux?

- 1. Le 28 avril est un Jour de deuil à la mémoire des victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles.
- 2. Toutes les municipalités canadiennes reconnaissent le Jour de deuil.
- 3. Les drapeaux peuvent être mis en berne pour souligner le Jour de deuil à la mémoire des travailleurs et travailleuses.
- 4. Tous les travailleurs et travailleuses observeront une minute de silence à 11 h, le 28 avril.
- 5. Les sections locales peuvent encourager les employeurs à reconnaître le 28 avril.
- 6. Les syndicats et les organismes syndicaux doivent exercer des pressions pour que le 28 avril soit reconnu à l'échelle nationale.
- 7. Les sigle « CTC » sert d'abréviation pour « Conseil du travail du Canada ».
- 8. Nous pouvons nous « battre pour les vivants » en travaillant à faire appliquer des règlements plus rigoureux en matière de santé et de sécurité au travail.



Lisez et complétez

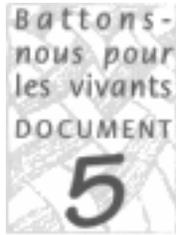
Chaque année, des travailleuses et travailleurs canadiens _____. Un _____ du travail ou une _____ professionnelle leur enlève prématurément la vie. D'autres sont gravement _____ et _____ pour la vie. L'an dernier, en Ontario, quelque 300 travailleurs et travailleuses ont perdu la _____, un demi million ont été victimes d'un _____ indemnisable et des milliers d'autres sont _____ de maladies professionnelles. À la _____ des travailleuses et travailleurs morts ou blessés au travail, le Congrès du travail du Canada a déclaré le 28 avril « Jour national de _____ », à titre de jour officiel de commémoration observé par le mouvement syndical.

Les pressions des militantes et militants syndicaux ont incité de nombreuses _____ et certains employeurs à reconnaître officiellement le 28 avril à titre de « Jour de deuil ». À l'occasion de cette journée de _____, les drapeaux seront mis en _____ et une minute de _____ sera observée à 11h. Bien que le Jour de deuil ne soit pas souligné par toutes les municipalités et tous les employeurs, il sera de plus en plus reconnu d'année en année grâce aux _____ et aux pressions énergiques des groupes syndicaux.

L'objectif du CTC est de mettre fin au carnage en travaillant à assurer l'_____ de règlements rigoureux sur la santé et la _____ en milieu de travail. D'ici là, le CTC est déterminé à faire en sorte que le 28 avril soit reconnu à l'échelle _____ à titre de jour de commémoration pour les travailleuses et travailleurs tués ou blessés au _____.

Mots absents du texte:

accident	commémoration	meurent	sécurité
accident du travail	deuil	morts	silence
application	handicapés	municipalités	travail
berne	mémoire	pétitions	



Le mouvement syndical proclame le Jour de deuil

Nous encourageons les travailleurs et les travailleuses à communiquer avec leur conseil du travail afin de signer une pétition déclarant qu'ils sont en faveur pour que leur municipalité reconnaisse le Jour de deuil proclamé par le CTC. Nous les encourageons également à appuyer d'autres activités prévues pour le 28 avril.

FAITS :

- Tous les ans, plus d'un millier de travailleuses et travailleurs canadiens sont tués au travail.
- Des milliers d'autres sont handicapés pour la vie.
- Des centaines de milliers sont blessés.
- Des milliers meurent du cancer, de maladies pulmonaires et d'autres maladies attribuables à l'exposition à des matières toxiques en milieu de travail.
- Le 28 avril, appuyez les efforts du Congrès du travail du Canada pour proclamer ce jour :

OBJECTIFS :

- Jour de deuil pour les victimes d'accidents du travail et de maladies professionnelles
- Jour de commémoration pour se rappeler les grands sacrifices faits par les travailleurs et les travailleuses pour gagner leur vie
- Jour pour renouveler nos démarches auprès des gouvernements pour obtenir des normes plus rigoureuses sur la santé et la sécurité ainsi qu'une indemnisation plus efficace
- Jour pour renouveler notre engagement à faire des lieux de travail canadiens des endroits plus sûrs et plus sains.

CENTRE DE SANTÉ ET SÉCURITÉ DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES



LA MÉTHODE QUI FONCTIONNE



Le mouvement syndical proclame le Jour de deuil

Débrouillement des faits

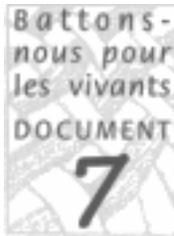
Débrouillez et réécrivez les phrases ci-dessous.

1. de travailleuses et travailleurs tous les ans canadiens au travail plus sont tués d'un millier.

2. pour la vie des milliers handicapés sont d'autres.

3. blessés des centaines sont de milliers.

4. maladies des milliers l'exposition à de travail meurent de des matières attribuables à toxiques en milieu



Mesures d'appui

Lecture et discussion

Le Congrès du travail du Canada encourage tous les membres du mouvement syndical à appuyer les efforts pour faire proclamer le 28 avril « Jour national de deuil », à titre de jour officiel de commémoration observé par le mouvement syndical. Les mesures recommandées comprennent les suivantes:

1. Encourager votre employeur par la représentation syndicale, à mettre le drapeau en berne.
2. Encourager votre employeur par la représentation syndicale, à faire observer une minute de silence à 11 h, le 28 avril, où le jour de la semaine de travail plus près de cette date.
3. Participer à des activités du « Jour de deuil » organisées par le CTC ou par le mouvement syndical dans votre localité.
4. Présenter une pétition à votre conseil municipal pour qu'il proclame officiellement le 28 avril « Jour de deuil », à titre de jour officiel de commémoration observé par le mouvement syndical.
5. Appuyer et encourager les efforts de votre syndicat pour négocier des clauses plus rigoureuses sur la santé et la sécurité.

<p>ACTIVITÉS DU JOUR DE DEUIL PRÉVUES DANS VOTRE RÉGION.</p>



Mesures d'appui –

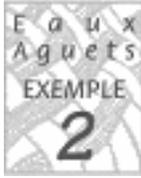
Questions pour animer la discussion

1. Le 28 avril est-il reconnu dans votre milieu de travail? Si oui, comment sera-t-il observé?
2. Si non, les représentantes et représentants syndicaux de votre section locale ont-ils demandé à votre employeur reconnaître le 28 avril?
3. Votre municipalité a-t-elle officiellement proclamé le 28 avril « Jour de deuil »? Si oui, comment sera-t-il observé?
4. Si non, votre conseil du travail a-t-il fait signer une pétition pour demander à votre municipalité de proclamer officiellement le 28 avril « Jour de deuil »?
5. Si rien n'est prévu en milieu de travail ou dans votre localité, que pouvez-vous faire pour lancer l'idée et faire avancer les choses?

Santé et sécurité –

Questions pour animer la discussion

1. Quels sont les problèmes de santé et de sécurité dans votre milieu de travail?
2. Les règlements sur la santé et la sécurité dans votre milieu de travail devaient-ils être plus rigoureux? Que peut faire votre syndicat à ce sujet?
3. Avez-vous invité un représentant ou une représentante de votre section locale, dans le cadre du programme, pour venir vous parler des problèmes de santé et de sécurité?



EAUX AGUETS

Source du matériel

Les activités de cette unité sont fondées sur la campagne *EAUX AGUETS* menée conjointement par le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), le Conseil des Canadiens et l'Association canadienne du droit de l'environnement. Cette campagne vise à lutter contre la privatisation de l'eau.

Choix du matériel

Ce sujet et ce matériel ont été retenus pour élaborer du matériel d'alphabétisation en milieu de travail, pour les raisons suivantes:

- L'eau est essentielle à la vie. Par conséquent, c'est une question qui intéresse tous les travailleurs et travailleuses.
- Le thème général fournit l'occasion d'examiner une foule de sous-thèmes pertinents.
- Le matériel de la campagne a été distribué dans toutes les régions.
- Le mouvement syndical mène de nombreuses campagnes. "est important d'examiner comment les intégrer dans les programmes d'alphabétisation en milieu de travail, car elles sont un important moyen de mobiliser les membres et de renforcer le mouvement syndical.
- La campagne *EAUX AGUETS* aide à tisser des liens entre le mouvement syndical et d'autres organisations progressistes.
- La campagne *EAUX AGUETS* lie les préoccupations locales aux préoccupations nationales et internationales.

Conception du matériel et des activités d'alphabétisation

Le matériel de la campagne *EAUX AGUETS* est si nombreux et si détaillé que nous ne pouvons pas l'utiliser intégralement pour élaborer le matériel d'alphabétisation. Nous avons dû faire des choix. Nous avons commencé par le lire et nous familiariser avec les préoccupations et le contenu. Nous avons ensuite travaillé à concevoir une démarche qui permettrait aux participants et participantes de se renseigner et d'entamer une réflexion critique sur la question de la distribution de l'eau dans leur communauté et ailleurs.

L'expérience personnelle des participants et participantes sert de point de départ pour examiner la campagne et exploiter les moyens d'action à prendre dans leur communauté. La démarche se divise en six sections, chacune comportant diverses activités. Les termes et les concepts clés de chaque section sont cernés et définis pour préparer le groupe à aborder la section suivante.

Les étapes de la description et de l'analyse du cycle de réflexion et d'action sont intégrées aux activités de chaque section. Les étapes de la stratégie et de l'action se situent généralement vers la fin, où il est question des activités de suivi d'une section ou de l'ensemble de l'unité.

Pour que le matériel et les activités permettent aux participants et participantes d'entreprendre la démarche que nous avons conçue, nous avons dû choisir des renseignements pertinents parmi le nombreux matériel de la campagne. Nous avons retenu des sections de certains textes. Pour inclure la crise de Walkerton*, qui a attiré l'attention publique après le lancement de la campagne EAUX AGUETS, nous avons utilisé de l'information et des articles des médias.

Objectifs de l'unité

Donner aux participants et participantes l'occasion de :

- se familiariser avec les services d'eau de leur localité et d'entamer une réflexion critique
- se renseigner sur les questions et les problèmes liés aux services publics d'eau et sur la privatisation, aux niveaux local, provincial, national et international
- s'informer sur les mesures prises pour protéger nos ressources en eau, en tant que ressources de base pour l'être humain
- prendre conscience du rôle qu'ils peuvent jouer

Contenu de l'unité

L'unité *EAUX AGUETS* se compose de six parties, comprenant chacune plusieurs activités:

- Discussion inspirée d'un collage d'images
- Lecture d'une facture des services d'eau et d'égout
- Privatisation de l'eau
- L'eau dans les médias : Walkerton
- La campagne *EAUX AGUETS*
- Les pièces du puzzle : une perspective globale

* Crise de la sécurité de l'eau potable dans une municipalité de l'Ontario.

Apprentissage des participants et participantes

L'eau, thème général de cette unité, fournit aux participants et participantes une excellente occasion d'acquérir des connaissances et des compétences de base utiles dans leur vie de tous les jours. Les sous-thèmes portent sur la géographie, les niveaux de gouvernement, les taxes et les impôts, les paiements de transfert, les réseaux de distribution d'eau, les factures des services publics, la privatisation, les compressions dans les services publics et certaines des répercussions de l'Accord nord-américain de libre-échange (ALENA).

Les activités permettent d'acquérir non seulement des connaissances générales, mais également des compétences de base : communication orale, lecture, écriture, calcul et pensée critique. Ce qui est sans doute le plus important, c'est la dimension interactive, constructive, pertinente et pratique des exercices. Les participants et les participantes peuvent appliquer leurs nouvelles connaissances et les compétences à la maison, dans leur

Adaptation de l'unité

Cette unité peut être utilisée intégralement ou en partie, selon les groupes particuliers. Évidemment, il faut aussi considérer le niveau de compétence, le temps dont on dispose et les intérêts du groupe. Les parties 1 à 5 constituent l'essentiel de l'unité et peuvent être adaptées pour répondre aux besoins de la plupart des groupes. Avec les groupes de débutants, le formateur ou la formatrice peut faire certaines des activités qui se font habituellement en petits groupes. En plus, certains des textes destinés à la lecture peuvent être reformulés et simplifiés.

La partie 6, les pièces du puzzle : une perspective globale, porte sur des questions internationales. La classe est divisée en trois groupes, qui ont chacun un texte différent à lire et des exercices à faire. À la fin, chaque petit groupe présente un exposé de ce qu'il a appris. Ainsi, tout le monde est renseigné sur le contenu des trois textes. Si cette façon de faire est trop difficile pour le groupe, ou si la classe n'est pas assez nombreuse pour former trois groupes, le formateur ou la formatrice peut présenter les activités une à une à la classe. Au besoin, les activités difficiles peuvent être simplifiées ou omises. Si des activités sont omises, il est essentiel de souligner les termes et les concepts clés que les participants et participantes doivent connaître pour comprendre les activités subséquentes.

Utilisation de l'unité

L'unité *EAUX AGUETS* peut être le fil conducteur d'une série de séances du programme d'alphabétisation en milieu de travail. Ce « fil » établit un lien entre divers aspects de la vie des participants et participantes. Il sert à montrer qu'il y a de la continuité et à inspirer confiance aux participants et participantes à mesure qu'ils appliquent leurs nouvelles compétences et connaissances au cours des activités. Toutefois, cette unité ne devrait pas être le seul thème à l'étude sur une longue période. Des exercices de l'unité peuvent être faits par intervalles, une fois par semaine ou toutes les deux semaines. Ils peuvent se faire en alternance avec des activités sur d'autres questions et d'autres besoins exprimés par les participants et les participantes.



Partie 1

Discussion inspirée d'un collage d'images

Préparation

Préparez à l'avance un collage d'images sur le thème de l'eau et son utilité. Vous pouvez le faire en découpant les photos du dépliant bleu de la campagne publique *EAUX AGUETS*, intitulé « Ils ne peuvent pas acheter l'air que nous respirons ... donc, ils veulent acheter l'eau que nous buvons ». Vous pouvez aussi utiliser des photos trouvées dans des revues. Il ne doit pas y avoir de mots sur le collage.

Activités

À l'aide du collage, animez une discussion sur le thème de l'eau. La discussion permet aux participants et participantes de faire part de ce qu'ils savent et de donner des exemples de leur expérience personnelle. Elle leur permet également d'apprendre des mots et des concepts clés qui faciliteront les activités de lecture subséquentes. La discussion porte sur les sujets suivants :

- Utilisation de l'eau
- Sources d'eau
- L'eau : une ressource naturelle
- Réseau de distribution d'eau

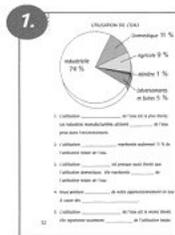
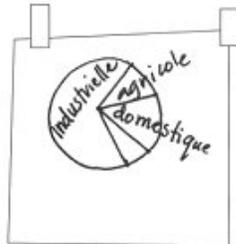
Utilisation de l'eau

Demandez aux participants et participantes de nommer les nombreuses façons dont nous utilisons l'eau. Écrivez les réponses au tableau-papier.

Utilisation de l'eau :

- boire
- laver
- arroser et faire pousser les plantes - irriguer les champs
- transporter
- produire de l'électricité - le pouvoir hydroélectrique représente les deux tiers du pouvoir énergétique au Canada
- fabriquer des produits - l'industrie manufacturière
- se divertir
- protéger l'habitat de plusieurs espèces d'animaux et de plantes

Cadre d'élaboration de programmes de formation et de documents



Les Canadiens utilisent en moyenne 340 litres d'eau par jour.

Écrivez au tableau-papier les cinq grandes catégories suivantes et expliquez-les:

- agricole
- industrielle
- domestique
- minière
- déversements et fuites

Graphique circulaire sur l'utilisation de l'eau

Dessinez un cercle au tableau-papier. Expliquez que vous allez diviser le cercle pour illustrer le pourcentage d'eau utilisé au Canada par chaque catégorie. Demandez au groupe de deviner laquelle des cinq catégories utilise le plus d'eau. Invitez un ou une volontaire à venir diviser le cercle pour illustrer le pourcentage du plus grand utilisateur. Inscrivez le nom de la catégorie dans la section. Demandez ensuite au groupe de deviner quelle catégorie utilise le moins d'eau. Invitez un ou une autre volontaire à venir diviser le cercle pour illustrer le pourcentage utilisé par cette catégorie. Continuez de la même façon pour les trois autres catégories. Puisqu'il y aura des différences d'opinions, vous pouvez dessiner un second graphique et répéter l'exercice avec d'autres volontaires.

Distribuez le **document n° 1**, *Utilisation de l'eau*. Comparez le graphique avec ceux du groupe. Discutez des résultats, des surprises et des points de vue. Demandez aux participants et participantes de compléter les phrases sous le graphique. Lisez ensuite le texte à haute voix pour le vérifier. S'il y a lieu, travaillez avec le groupe à convertir les pourcentages en fractions et à arrondir les fractions.

Écrivez la phrase suivante au tableau-papier :

« Les Canadiens utilisent en moyenne 340 litres d'eau par jour. »

Demandez au groupe ce que signifie cette phrase. Est-ce qu'elle signifie que chacun d'entre nous utilise 340 litres d'eau par jour? Qu'entend-on par « en moyenne »? Comment ce chiffre est-il calculé? L'utilisation totale est divisée par le nombre d'habitants - la population totale. Quel chiffre représente l'utilisation totale? Si nous prenons l'utilisation domestique et la divisons par la population totale, le résultat obtenu est 340 litres par personne par jour, en moyenne.

Par contre, si nous prenons le total de toutes les catégories - industrielle, agricole, etc. - un volume de 340 litres par personne par jour correspond-il à la réalité? Demandez ce qu'on veut dire lorsqu'on nous demande de réduire notre consommation domestique d'eau en été, par exemple. Qui sont les plus grands utilisateurs? Qu'est-ce que cela signifie en ce qui concerne les efforts de conservation? Invitez les participants et les participantes à donner des exemples de leur expérience personnelle et à faire part de leur opinion sur la conservation de l'eau?

Sources d'eau

À l'aide d'une carte du Canada, repérez les principales masses et les principaux cours d'eau. Écrivez les mots clés au tableau-papier à mesure qu'ils sont mentionnés - océans, rivières, lacs. Faites la distinction entre l'eau salée et l'eau douce, et ajoutez ces deux termes au tableau-papier. Demandez aux participants et participantes s'il y a d'autres sources d'eau - eau de source et eau de puits. Expliquez que l'eau de puits provient de sources souterraines. C'est ce qu'on appelle eau souterraine. Écrivez tous ces termes au tableau-papier. Demandez aux participants et participantes de dire aux autres ce qu'ils savent au sujet de l'eau de puits et de sources, dans les régions rurales par exemple.

L'eau : une ressource naturelle

Au tableau-papier, écrivez « L'eau est une ressource naturelle. » Demandez au groupe de nommer d'autres ressources naturelles et inscrivez les réponses au tableau. Elles comprennent les **arbres** (bois et pâtes à papier), la **roche** (minéraux), l'**huile** et le **gaz** (combustibles).

Examinez maintenant une mappemonde. Demandez au groupe d'estimer quelle fraction de la surface de la terre est couverte d'eau. Inscrivez les réponses au tableau. Convertissez les fractions en pourcentage.

Comparez les sources d'eau douce du Canada et celles d'autres pays. Demandez au groupe de chercher à déterminer quelle fraction de toute l'eau douce au monde se trouve au Canada. Inscrivez les réponses au tableau et convertissez-les en pourcentages.

Réseau de distribution d'eau

Demandez au groupe comment l'eau des sources naturelles d'eau douce se rend dans nos maisons et nos immeubles. Demandez ensuite comment est composé le système de distribution d'eau dans les villes.

Dessinez au tableau-papier un diagramme du réseau de distribution d'eau et de traitement des eaux usées à mesure que les participants et les participantes donnent des réponses. Ce diagramme pourra servir à d'autres activités au cours de l'unité. Écrivez les termes de chaque étape de la distribution et du traitement de l'eau, en commençant par la source naturelle d'eau et en terminant par les consommateurs tels que les maisons privées et les industries. Vous devrez peut-être poser des questions pour stimuler la réflexion sur les étapes qui n'ont pas été mentionnées. Les étapes sont les suivantes:

- la station de pompage qui extrait l'eau d'une source d'eaux de surface, un lac par exemple, et qui alimente le système de distribution d'eau
- les puits qui pompent l'eau souterraine à la surface
- la station d'épuration des eaux qui purifie l'eau
- le réservoir d'eau où l'eau est gardée en réserve pour être distribuée
- les tuyaux grâce auxquels nos maisons et immeubles sont alimentés en eau
- les tuyaux d'égout par lesquels les eaux usées domestiques et industrielles sont rejetées
- la station d'épuration des eaux usées

Demandez ce qui se produit si des eaux usées non épurées sont rejetées dans une source d'eau naturelle. Ajoutez le mot pollution au tableau-papier.

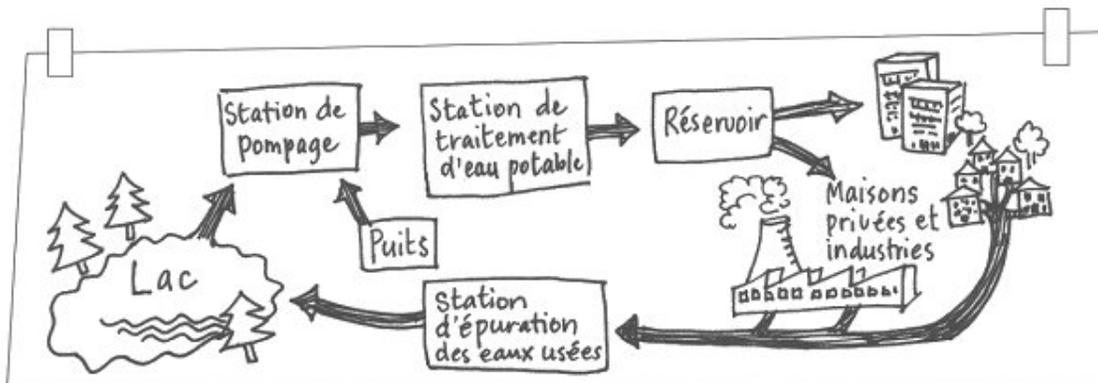
Utilisez la technique du remue-méninges pour dresser une liste des principales causes de pollution de l'eau. Elles comprennent:

- les engrais
- les déchets industriels
- les pesticides
- les fuites des sites d'enfouissement, de l'exploitation minière et des sites industriels
- les fuites de déchets d'origine animale de fermes industrielles
- les égouts domestiques
- les matières radioactives
- pollution thermique des tours de refroidissement la
- les décharges publiques

Demandez comment les polluants s'infiltrent dans les sources d'eau.

Faites observer que la pollution souille non seulement les lacs, les rivières et les océans, mais également l'eau souterraine et, par conséquent, les puits et les sources. Demandez aux participants et participantes s'ils savent comment cette contamination se produit. Par exemple, les contaminants infiltrent le sol et l'eau souterraine, et ensuite les puits et les sources. Dessinez au tableau papier un diagramme de la séquence de la contamination, soulignant les causes possibles telles que l'industrie et l'agriculture.

Établissez un rapport entre le diagramme et la communauté des participants et participantes. Vous pouvez le faire en leur demandant de nommer les parties du réseau de distribution d'eau de leur ville. Ils pourraient mentionner, par exemple, le réservoir d'eau, la station de traitement d'eau potable ou un endroit où des eaux usées sont déversées directement dans un cours d'eau. Demandez-leur de parler d'expériences personnelles concernant le réseau de distribution d'eau.

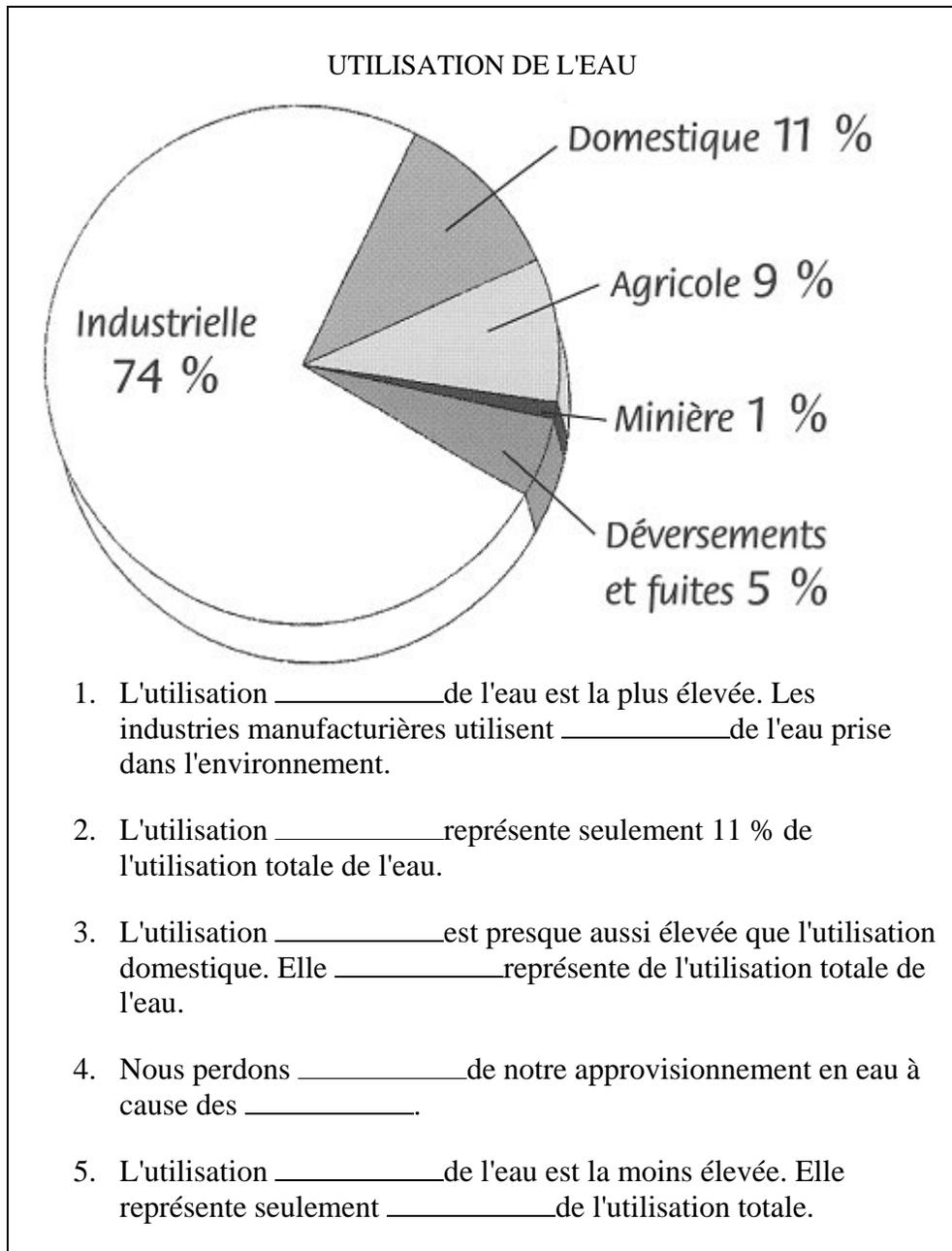


Rédaction d'anecdotes personnelles sur le thème de l'eau

À la suite de la discussion, vous pouvez écrire au tableau-papier certaines des anecdotes des participants et participantes sur le thème de l'eau. Elles peuvent porter sur le souvenir d'un fait vécu déclenché par la discussion et sur les idées et les sentiments que ce fait a soulevés. Les participants et les participantes peuvent écrire leurs propres récits et les présenter au groupe.

Activités de suivi proposées aux participants et participantes

- Faire un collage de photos de revues sur l'eau
- Visiter des points d'intérêt du réseau de distribution d'eau
- Visiter le réseau de distribution et de traitement d'eau et prendre des photos pour les montrer au groupe
- Recueillir des articles sur la situation locale, provinciale, nationale et internationale, et échanger des points de vue sur l'actualité avec le groupe



2a



2b



Partie 2

Lecture d'une facture des services d'eau et d'égout

Préparation

Le **document n°2** est une photocopie d'une facture authentique des services d'eau et d'égout. Remplacez-la par une facture de votre propre municipalité. Photocopiez les deux côtés en nombre suffisant pour tous les participants et participantes. Gardez la facture originale pour leur montrer, car elle sera plus facile à reconnaître qu'une photocopie.

Activités

Montrez la facture originale des services d'eau et d'égout. Distribuez une photocopie de la facture à tous les participants et participantes. Demandez-leur qu'est-ce que c'est. Demandez-leur ensuite s'ils reçoivent une telle facture à la maison. Combien de fois par année?

S'ils ne reçoivent pas de facture des services d'eau parce qu'ils vivent en appartement, demandez-leur qui reçoit la facture. Il doit être clair dans leur esprit que la facture des services d'eau est l'un des coûts des services publics généralement inclus dans le prix du loyer.

Écrivez le terme « services publics » au tableau-papier. À mesure que les participants et les participantes les mentionnent, ajoutez les autres services tels que le gaz naturel, l'huile et l'électricité.

Écrivez les renseignements suivants au tableau et demandez aux participants et participantes de les repérer sur la facture :

- période à laquelle s'applique la facture - période de facturation
- taux de facturation - taux forfaitaire, fixe ou autre
- redevance pour l'eau - montant à payer pour l'utilisation de l'eau
- redevance pour les égouts - montant à payer pour les égouts
- montant total dû

Au tableau, calculez le coût mensuel de l'eau et des égouts de la façon suivante :

Si le coût pour une période de deux mois est de 42,45 \$, le coût pour une période d'un mois est de 21,22 \$.

Municipalité
Commission des
services publics

Quels sont les coûts?
-Infrastructure
-Main-d'oeuvre
-Vérification de
la qualité de l'eau

L'eau : un service public

Demandez qui fournit les services d'eau. À qui devons-nous payer la facture? Comment le sait-on? Que peut-on lire sur la facture?

Écrivez « municipalité » au tableau-papier. Soulignez la différence entre le niveau municipal et les niveaux de gouvernement provincial ou territorial et fédéral. Demandez où est l'hôtel de ville, qui est le maire de la municipalité et qui sont les conseillers et les conseillères. Demandez aux participants et participantes qui est le conseiller ou la conseillère de leur région. Écrivez tous ces noms au tableau.

Écrivez « Commission des services publics » au tableau-papier. Demandez aux participants et participantes s'ils savent où sont les bureaux de la commission.

Examinez le verso de la facture et repérez les numéros de téléphone à composer pour obtenir des renseignements et signaler des problèmes liés à une urgence, à l'approvisionnement en eau, au relevé du compteur, à la qualité de l'eau, au contrôle des déchets industriels et à divers renseignements sur l'eau et les déchets. Discutez de problèmes qui peuvent nous obliger à téléphoner. Demandez si quelqu'un peut donner un exemple d'une expérience personnelle. Faites un jeu de rôle portant sur une conversation téléphonique pour illustrer un tel exemple, s'il y a lieu.

Revenez au diagramme que vous avez fait au cours de la discussion sur le réseau de distribution et d'épuration des eaux. Demandez quels sont les coûts liés au réseau. Inscrivez les mots et les concepts clés au tableau-papier. Expliquez la différence entre:

- **infrastructure** : coût des immeubles et de l'entretien des installations
- **main-d'oeuvre** : coût associé aux salaires et aux avantages des travailleurs et travailleuses

Cadre d'élaboration de programmes de formation et de documents



Revenez au diagramme fait par le groupe au cours de la première partie de l'unité. Demandez aux participants et participantes de nommer diverses installations du réseau de distribution et de traitement de l'eau, par exemple les suivantes : station de pompage, station d'épuration, réservoirs, tuyaux et station de traitement des eaux usées. Il convient de souligner que la construction et l'entretien de cette infrastructure coûte beaucoup d'argent.

Demandez quels genres de main-d'oeuvre sont nécessaires au fonctionnement d'un système de distribution et de traitement de l'eau. Il est très important de mentionner la vérification de la qualité de l'eau. Ajoutez le terme vérification de la qualité de l'eau aux divers endroits du diagramme où la qualité de l'eau doit être vérifiée, par exemple : station de pompage, station d'épuration, réservoirs, tuyaux et puits. Ajoutez au diagramme le terme laboratoires de vérification de la qualité de l'eau et soulignez qu'ils font partie du coût de l'infrastructure.

Financement des services publics d'eau

Expliquez que les réseaux de traitement de l'eau au Canada valent 100 milliards de dollars. Écrivez ce montant au tableau-papier.

Demandez aux participants et participantes s'ils croient que l'argent qui provient des factures des services d'eau et d'égout couvre ce coût. Quelle proportion du coût total cet argent couvre-t-il? Comment la municipalité paie-t-elle la différence? Où la municipalité va-t-elle chercher l'argent?

Écrivez le terme « taxe foncière » au tableau-papier. Demandez quels autres services publics sont fournis par la municipalité. La réponse comprend les écoles, la collecte des ordures, le recyclage, les services policiers, les parcs et les loisirs. Écrivez au tableau : « L'eau est un service public ». Comparez les services publics et les services privés.

Demandez d'où vient l'argent des gouvernements provinciaux, territoriaux et fédéral. Écrivez le mot « impôts » au tableau. Expliquez que les impôts sont perçus par le gouvernement fédéral, qui en transfère une partie aux gouvernements provinciaux, qui à leur tour en transfèrent une partie aux municipalités. C'est ce qu'on appelle paiements de transfert. Les paiements de transfert sont nécessaires pour financer adéquatement l'infrastructure et les services publics locaux. Autrement, les municipalités devraient financer les services locaux en augmentant les taxes foncières. La situation est particulièrement difficile pour les petites municipalités et les municipalités rurales, dont l'assiette fiscale est restreinte. Demandez aux participants et participantes de donner des exemples de leur expérience personnelle des réductions de services publics dans leur municipalité. Écrivez les mots clés au tableau.

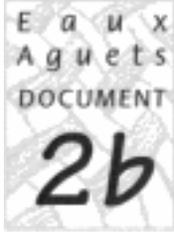
Activités de suivi proposées aux participants et participantes

- Téléphoner à l'hôtel de ville pour demander des renseignements sur les circonscriptions électorales et les noms et numéros de téléphone des élus municipaux
- Serenseigner pour savoir qui sont leurs députées ou députés provinciaux et fédéraux
- Planifier et faire une visite guidée de l'hôtel de ville
- Apporter en classe des factures d'autres services publics pour faire d'autres activités
- Découper des articles sur les services municipaux dans le journal local
- Trouver et découper des articles sur la réduction des services publics
- Rédiger un texte sur une expérience personnelle liée à la réduction des services

Cadre d'élaboration de programmes de formation et de documents



 REGION OF / RÉGION D' OTTAWA-CARLETON FINANCE DEPARTMENT / SERVICE DES FINANCES WATER & SEWER BILL / FACTURE DES SERVICES D'EAU ET D'ÉGOUT	* Estimate / Estimée * B Service Address / Adresse desservie <div style="background-color: #cccccc; height: 20px; width: 100%;"></div>	<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <th colspan="2" style="text-align: left;">Account Number / Numéro de compte</th> </tr> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">0114-6724-10</td> </tr> <tr> <td colspan="2"> Email: waterbill@rmoc.on.ca Fax / Télécopieur: (613) 560-6056 Telephone / Téléphone - 560-2080 </td> </tr> <tr> <th colspan="2" style="text-align: left;">Billing Period / Période de facturation</th> </tr> <tr> <td style="text-align: left;">From / De</td> <td style="text-align: right;">To / Au</td> </tr> <tr> <td style="text-align: left;">2000/02/02</td> <td style="text-align: right;">2000/04/03</td> </tr> </table>	Account Number / Numéro de compte		0114-6724-10		Email: waterbill@rmoc.on.ca Fax / Télécopieur: (613) 560-6056 Telephone / Téléphone - 560-2080		Billing Period / Période de facturation		From / De	To / Au	2000/02/02	2000/04/03																																																												
Account Number / Numéro de compte																																																																										
0114-6724-10																																																																										
Email: waterbill@rmoc.on.ca Fax / Télécopieur: (613) 560-6056 Telephone / Téléphone - 560-2080																																																																										
Billing Period / Période de facturation																																																																										
From / De	To / Au																																																																									
2000/02/02	2000/04/03																																																																									
Detail / Détail Previous Amount Owing / Montant précédent dû Payment Thank You / Paiement Merci Sub-Total / Sous-total Water charge/ Frais d'eau: 28 m ³ x .495 Water Service Charge / Service d'eau Ottawa Sewer / Égout d'Ottawa: \$15.87 x 67.5% Regional Sewer / Égout régional: \$15.87 x 100%		<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 80%;"></td> <td style="text-align: right;">\$ Amount / Montant</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">38.84</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">-38.84</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right; border-top: 1px solid black;">0.00</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">13.86</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">2.01</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">10.71</td> </tr> <tr> <td></td> <td style="text-align: right;">15.87</td> </tr> </table>		\$ Amount / Montant		38.84		-38.84		0.00		13.86		2.01		10.71		15.87																																																								
	\$ Amount / Montant																																																																									
	38.84																																																																									
	-38.84																																																																									
	0.00																																																																									
	13.86																																																																									
	2.01																																																																									
	10.71																																																																									
	15.87																																																																									
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <thead> <tr> <th colspan="5" style="text-align: center;">Consumption History / Consommation</th> <th colspan="3" style="text-align: center;">Current Bill / État de compte courant</th> <th style="text-align: center;">Amount Due</th> </tr> <tr> <th style="text-align: left;">Service Date / Date du service</th> <th style="text-align: left;">Read Type / Type de relevé</th> <th style="text-align: left;">Days Billed / Jours facturés</th> <th style="text-align: left;">m³</th> <th style="text-align: left;">Daily Consumption / Consommation quotidienne</th> <th style="text-align: center;">Present / Actuel</th> <th style="text-align: center;">Previous / Précédent</th> <th style="text-align: center;">m³ Consommation</th> <th style="text-align: center;">\$42.45</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>2000/04/03</td> <td>ESTIM</td> <td>61</td> <td>28</td> <td>0.5</td> <td style="text-align: center;">1914</td> <td style="text-align: center;">1886</td> <td style="text-align: center;">28</td> <td style="text-align: center;">Montant dû</td> </tr> <tr> <td>2000/02/02</td> <td>ACT/RÉEL</td> <td>65</td> <td>25</td> <td>0.4</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">Due Date</td> </tr> <tr> <td>1999/11/29</td> <td>ESTIM</td> <td>61</td> <td>24</td> <td>0.4</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">2000/04/28</td> </tr> <tr> <td>1999/09/29</td> <td>ACT/RÉEL</td> <td>57</td> <td>54</td> <td>0.9</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td style="text-align: center;">Échéance</td> </tr> <tr> <td>1999/08/03</td> <td>ESTIM</td> <td>64</td> <td>31</td> <td>0.5</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>1999/05/31</td> <td>ACT/RÉEL</td> <td>54</td> <td>21</td> <td>0.4</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </tbody> </table>			Consumption History / Consommation					Current Bill / État de compte courant			Amount Due	Service Date / Date du service	Read Type / Type de relevé	Days Billed / Jours facturés	m ³	Daily Consumption / Consommation quotidienne	Present / Actuel	Previous / Précédent	m ³ Consommation	\$42.45	2000/04/03	ESTIM	61	28	0.5	1914	1886	28	Montant dû	2000/02/02	ACT/RÉEL	65	25	0.4				Due Date	1999/11/29	ESTIM	61	24	0.4				2000/04/28	1999/09/29	ACT/RÉEL	57	54	0.9				Échéance	1999/08/03	ESTIM	64	31	0.5					1999/05/31	ACT/RÉEL	54	21	0.4				
Consumption History / Consommation					Current Bill / État de compte courant			Amount Due																																																																		
Service Date / Date du service	Read Type / Type de relevé	Days Billed / Jours facturés	m ³	Daily Consumption / Consommation quotidienne	Present / Actuel	Previous / Précédent	m ³ Consommation	\$42.45																																																																		
2000/04/03	ESTIM	61	28	0.5	1914	1886	28	Montant dû																																																																		
2000/02/02	ACT/RÉEL	65	25	0.4				Due Date																																																																		
1999/11/29	ESTIM	61	24	0.4				2000/04/28																																																																		
1999/09/29	ACT/RÉEL	57	54	0.9				Échéance																																																																		
1999/08/03	ESTIM	64	31	0.5																																																																						
1999/05/31	ACT/RÉEL	54	21	0.4																																																																						
1 of 1																																																																										



Bill Payment Options

1. **PAC** A pre authorized chequing plan where your payment can be deducted automatically from your bank account. Call Customer Accounts for more information.
2. **BANKS** At any bank. Allow several days for your institution to forward your payment. **Your account will be credited only when the payment is received at our office.** Most banks now offer utility payment service by telephone. Contact your bank for more information.
3. **CHEQUE** Payable to the **Region of Ottawa-Carleton**. Please write your water account number on the cheque.
4. **IN PERSON** At the Ottawa-Carleton Centre, 111 Lisgar Street.

Late Payment

An overdue account is subject to an interest charge. Interest will be added after the due date and every month thereafter until the account is paid. Please note the due date applies only to current charges on your bill. The Region does not mail bills under \$ 5.00. Interest is not charged on these balances.

Actual (ACT) Meter Reading Schedules

Bi-monthly Accounts - every four months
Monthly Accounts - every second month

The Region will make every effort to ensure bills are accurate; however billing errors can and do occur. The Region retains the right to collect underbilled amounts at any time.

Water meters may record consumption in cubic feet, gallons or cubic meters m³. Water Consumption is billed in m³. 1 m³ = 1000 litres. For billing purposes water consumption is converted to cubic meters. The conversion factor is 2.8317 m³ per 100 cubic feet and 4.546092 m³ per 1000 gallons. Cubic foot and gallon meters can be replaced at your convenience.

Meter Reading Types

- ACT** obtained by meter reader
- ESTIM** estimated
- CUST** called in by customer
- REV** revised
- FINAL** obtained for a sale/tenant change
- CHANGE** obtained from meter recently replaced

All dates are stated in Year, Month, Day, (YY,MM,DD).

You can use your telephone and our automated 24 hour service to call in your meter reading:
for your next bill,
for final read to receive a Final bill,
to correct the estimated bill and receive a new bill.
tel: 560-1340

For 24 hour Emergency Water Service, call 560-1335.
For more information about your bill,
call Customer Accounts.
tel: 560-2080 or Fax: 560-6056
Visit Our Webpage: www.rmoc.on.ca/water-eau

Méthodes de paiement possibles

1. **PA** Un régime de prélèvement automatique, selon lequel le montant de votre paiement est automatiquement prélevé sur votre compte bancaire. Veuillez appeler le Bureau des comptes pour obtenir un document d'information.
2. **BANQUES** Institutions bancaires. Prévoyez plusieurs jours pour permettre à la banque de faire parvenir votre paiement au Centre Ottawa-Carleton. **Le paiement ne sera porté au crédit de votre compte que lorsqu'il parviendra à nos bureaux.**
3. **CHEQUE** Établi à l'ordre de la Région d'Ottawa-Carleton. Veuillez inscrire votre numéro de compte d'eau sur le cheque.
4. **EN PERSONNE** Au Centre Ottawa-Carleton, 111, rue Lisgar.

Paiement en retard

Les comptes arriérés font l'objet de frais d'intérêt. Ces frais sont ajoutés après la date d'échéance et chaque mois par la suite jusqu'à ce que la facture ait été acquittée. Veuillez noter que la date d'échéance n'est applicable qu'aux frais de la présente facture. La Région ne poste pas les factures sous 5.00 \$. L'intérêt n'est pas transféré à votre solde.

Horaire de lecture des compteurs (obtention des relevés réels)

Comptes bimestriels - tous les quatre mois
Comptes mensuels - tous les deux mois

La Région fera tout ce qu'elle peut pour assurer l'exactitude des factures; toutefois, des erreurs peuvent se glisser dans la facturation et, en fait, cela s'est déjà produit. En cas de facturation insuffisante, la Région se réserve le droit de récupérer le montant nécessaire.

Les compteurs d'eau peuvent enregistrer la consommation en pieds cubes, en gallons ou en mètres cubes m³ consommation d'eau est facturée en m³, m³ = 1000 litres. Aux fins de la facturation, la consommation d'eau est convertie en mètres cubes. Selon le facteur de conversion, 2,8317 m³ équivalent à 100 pieds cubes et 4,546092 m³ à 1000 gallons. Les compteurs en pieds cubes et gallons peuvent être remplacés si vous le désirez.

Types de relevés de compteur

- REEL** obtenu par le releveur de compteur
- ESTIM** estimatif
- CLIENT** communiqué par le client
- REV** révisé
- FINAL** vente de la propriété, changement de locataire
- REEMPL** relevé d'un compteur venant d'être remplacé

Toutes les dates sont indiquées en année, mois, jour, (AA,MM,JJ)

Vous pouvez transmettre votre relevé de compteur par téléphone à notre service automatisé 24 heures sur 24:
pour votre prochaine facture;
pour une lecture finale et une facture finale;
pour corriger le montant estimatif et recevoir une nouvelle facture.
Tél.: 560-1340

Pour d'autres renseignements sur le compte d'eau, appeler le Bureau des comptes, au 560-2080. Téléc.: 560-6056
Lors d'une urgence concernant le service d'eau, appeler le 560-1335 (24 heures sur 24).
Visiter notre site Web: www.rmoc.on.ca/water-eau



Partie 3 Privatisation de l'eau

Préparation

Préparez des casse-tête en vous servant du **document n° 3** - *Ils ne peuvent pas acheter l'air que nous respirons ... donc, ils veulent acheter l'eau que nous buvons*. Il s'agit d'une photocopie de la page couverture du dépliant de la campagne *EAUX AGUETS* du SCFP. Faites un nombre suffisant de photocopies pour chacun des participants et participantes. Découpez chaque photocopie en suivant le pointillé. Mettez les morceaux de chaque photocopie dans une enveloppe distincte.

Activité à faire avant la lecture

Distribuez les enveloppes contenant le casse-tête. Les participants et les participantes peuvent faire le casse-tête individuellement ou en équipes de deux, selon le niveau de compétence.

Une fois le casse-tête terminé, formez des petits groupes. Demandez-leur de lire le message qui apparaît - *Ils ne peuvent pas acheter l'air que nous respirons ... donc, ils veulent acheter l'eau que nous buvons* - et d'en discuter. Les questions suivantes sont écrites au tableau-papier pour faciliter la discussion:

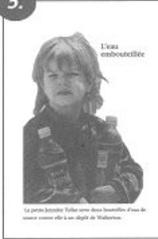
1. Qui le mot « *ils* » représente-t-il?
2. Pourquoi voudraient-*ils* acheter l'eau que nous buvons?
3. Comment pourraient-*ils* le faire?

Réunissez tous les petits groupes pour discuter des idées soulevées pendant la discussion en petits groupes.

Compréhension de texte et discussion

Distribuez le **document n° 4**, *L'eau est un droit fondamental de la personne*. Demandez aux participants et participantes de lire en silence les deux textes et la liste des mots absents avant de compléter les phrases. Ils peuvent travailler individuellement ou en équipes de deux. Une fois l'exercice terminé, lisez le texte à haute voix pour vérifier les réponses. Engagez une discussion.

5.



6.



Après la lecture, trouvez les réponses aux trois questions ci-dessus et écrivez-les au tableau :

- Qui sont-ils? Réponse : Les grandes entreprises ou sociétés, le secteur privé, les investisseurs, les actionnaires.
- Pourquoi? Pour les profits.
- Comment? En privatisant les services publics sous prétexte d'« aider » les municipalités qui n'ont pas les moyens de financer un réseau efficace de distribution et de traitement de l'eau.

Demandez quels éléments du réseau de distribution et de traitement de l'eau pourraient être privatisés. Revenez au diagramme sur le réseau de distribution et signalez les éléments - de l'infrastructure et de la main-d'oeuvre - qui pourraient être privatisés. Discutez des raisons qui pourraient motiver les municipalités à céder leurs responsabilités à des sociétés privées. Déterminez quels pourraient être les conflits entre les sociétés à but lucratif motivées par les profits et les services d'eau universels de qualité dont a besoin la population.

L'eau embouteillée

Distribuez le **document n° 5**, L'eau embouteillée. Examinez la photo et lisez la légende. Demandez aux participants et participantes ce qu'ils savent de Walkerton. Quel lien y a-t-il entre l'eau embouteillée et Walkerton? Écrivez le terme « eau contaminée » au tableau.

Demandez aux participants et participantes combien d'entre eux boivent de l'eau embouteillée. Pourquoi? La consommation d'eau embouteillée a-t-elle augmenté depuis la crise de Walkerton? Comment le savez-vous? Demandez-leur de faire part de leurs points de vue et de donner des exemples d'expériences personnelles.

Qui profite de la situation? Qui en paie le coût?

Distribuez le **document n°6**, L'eau embouteillée pas plus sûre que l'eau du robinet, selon Santé Canada. Lisez l'article pour trouver les réponses aux questions suivantes:

- D'où vient l'eau minérale ou l'eau de source embouteillée?
- D'où viennent les autres sortes d'eau embouteillée?
- Quelle différence y a-t-il entre l'eau du robinet et l'eau embouteillée sur le plan de la qualité de l'eau et de la sécurité?



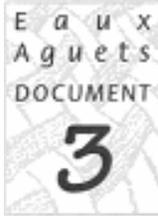
Soulignez que l'eau embouteillée est réglementée par la Loi sur les aliments et drogues du Canada et, par conséquent, elle fait régulièrement l'objet d'inspections pour en vérifier la qualité. L'eau du robinet réglementée par le gouvernement peut aussi être bue sans danger pour la santé. La déréglementation et la privatisation enlèvent au gouvernement le pouvoir de vérifier la qualité de l'eau. Cela compromet la sécurité de l'eau du robinet et accroît la demande en eau embouteillée.

Distribuez le **document n° 7, PARLONS EAU**.

Demandez ce qui nous permet de boire l'eau du robinet sans nous inquiéter pour notre santé. Lisez l'article pour repérer les mesures de sécurité publiques qui garantissent la salubrité de l'eau du robinet.

Activités de suivi proposées aux participants et participantes

- Téléphoner à la Commission des services publics de la municipalité pour demander si une partie des services d'eau a été privatisée
- Prendre des dispositions pour visiter une station de traitement d'eau
- Parler aux élus municipaux de questions liées aux services d'eau
- Discuter d'autres services publics qui ont été privatisés
- Setenir au courant des actualités sur la réduction et la privatisation des services publics



Découper les morceaux casse-tête





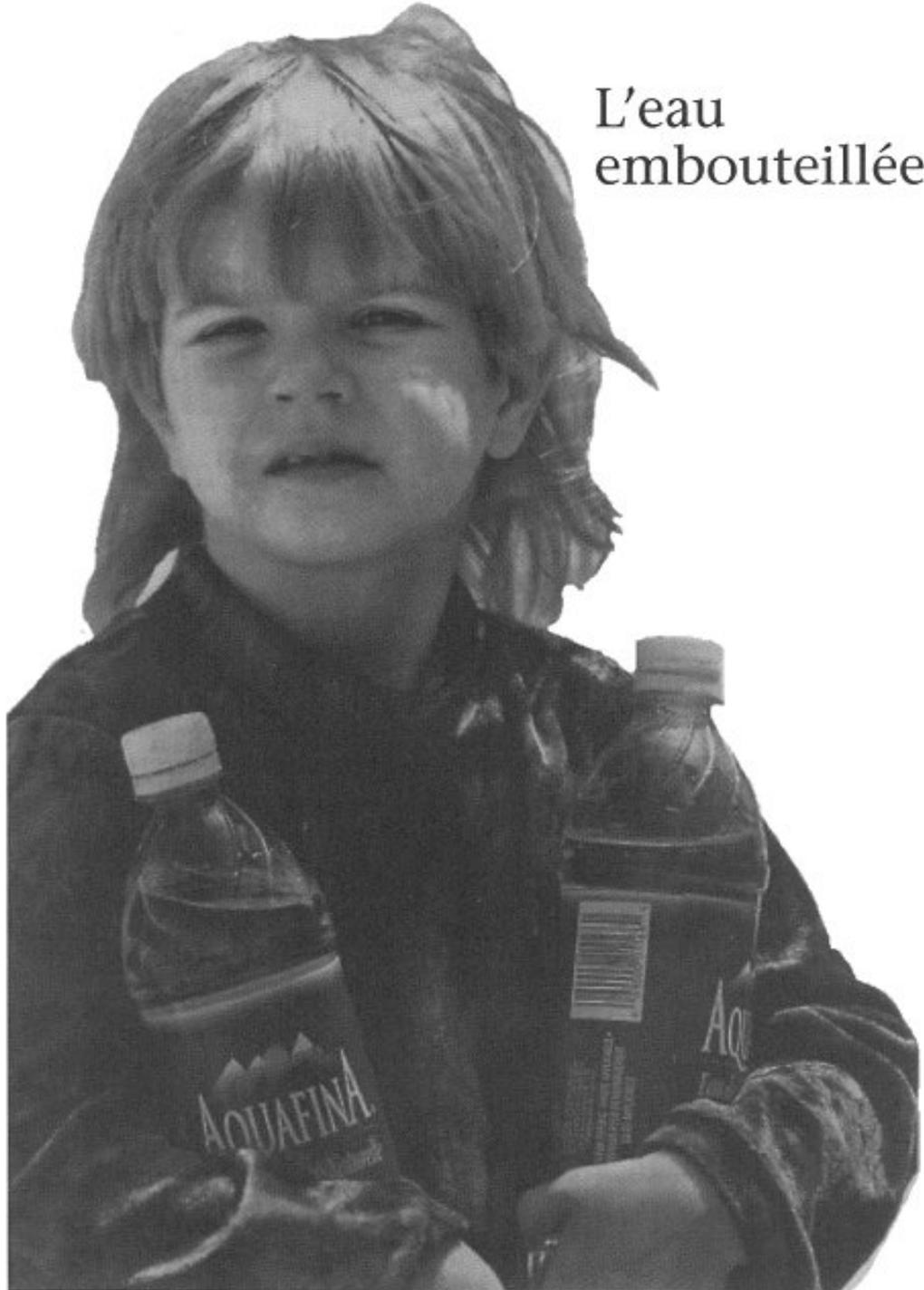
*L'eau est un droit fondamental de la personne ...
nous avons besoin d'eau pour survivre ...*

Tout ce qui vit a besoin d'_____ et d'_____. Notre _____ contient 70 % d'eau. Un cinquième de l'eau _____ du monde se trouve ici même, au Canada. L'eau est un bien public et une _____ vitale et irremplaçable. Nous devons la _____, pour nous-mêmes et pour les générations _____. Personne ne devrait avoir le droit d' _____ notre eau, puis de nous forcer à la racheter, goutte à goutte. Au jourd'hui, dans les collectivités du Canada, les services d'eau sont _____. Les sociétés privées ciblent les municipalités à court d'_____ et leur offrent de régler rapidement leurs sérieux problèmes de liquidités en vendant le _____ de notre approvisionnement en eau. Les Canadiennes et les Canadiens savent par expérience que les entreprises _____ ne s'intéressent à ce type de services que si elles y voient une nette possibilité de faire des _____. Dans le cas des ressources _____ et des besoins humains fondamentaux, nous croyons que la population est mieux servie et mieux protégée lorsque c'est l'ensemble de la _____ qui en a la charge. Aidez-nous à faire en sorte que nos gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux assurent la _____ de notre approvisionnement en eau.

Mots absents du teste :

acheter	air	argent	collectivé
contrôle	corps	douce	eau
futures	menacés	naturelles	privées
profits	protection	protéger	ressource

L'eau embouteillée



La petite Jennifer Tellar serre deux bouteilles d'eau de source contre elle à un dépôt de Walkerton.



L'eau embouteillée pas plus sûre que l'eau du robinet, selon Santé Canada

Aujourd'hui, tout le monde boit de l'eau embouteillée, mais est-elle vraiment plus sûre que l'eau ordinaire du robinet?

Santé Canada affirme que rien ne permet de confirmer que l'eau embouteillée est plus sûre que l'eau du robinet, mais qu'elle n'a jamais, à sa connaissance, été cause de maladie.

Au Canada, seule l'eau provenant d'une source d'eau potable souterraine peut être appelée eau minérale ou eau de source.

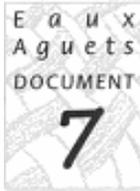
« L'eau embouteillée qui n'est pas vendue à titre d'eau minérale ou de source peut provenir de n'importe quelle source - de municipalités ou de puits, par exemple », affirme Santé Canada « Elle peut être traitée pour devenir propre à la consommation humaine. »

Il se peut que l'eau embouteillée soit de l'eau de robinet purifiée. Les traitements comprennent la gazéification, l'ozonisation, la filtration et d'autres traitements.

Santé Canada souligne que l'eau embouteillée est aussi propre à la consommation humaine que l'eau du robinet du point de vue microbiologique ou chimique. En plus, puisque l'eau embouteillée est réglementée par la Loi sur les aliments et drogues du Canada, elle fait régulièrement l'objet d'inspections pour en vérifier la qualité.

Les consommateurs ne devraient pas se laisser leurrer par des étiquettes accrocheuses qui font la promotion d'un produit rafraîchissant et pur. Santé Canada encourage les consommateurs à lire attentivement les étiquettes pour vérifier quel traitement a servi à purifier l'eau, avant d'acheter la bouteille et se désaltérer.

Toronto star, le 19 septembre 2000
[TRADUCION DU CRE]



La responsabilité de la purification et de la distribution de reau incombe à la Municipalité régionale d'Ottawa-Carleton (MROC). La MROC fournit à ses résidents et résidentes une eau potable de grande qualité de façon efficace par rapport au coût. Le système d'approvisionnement en eau d'Ottawa-Carleton est le plus important réseau d'aqueduc en Ontario à être géré par une administration unique et il dessert en eau près de 700 000 clients.

PARLONS EAU

Purification de l'eau et qualité de l'eau

D'où vient notre eau potable?

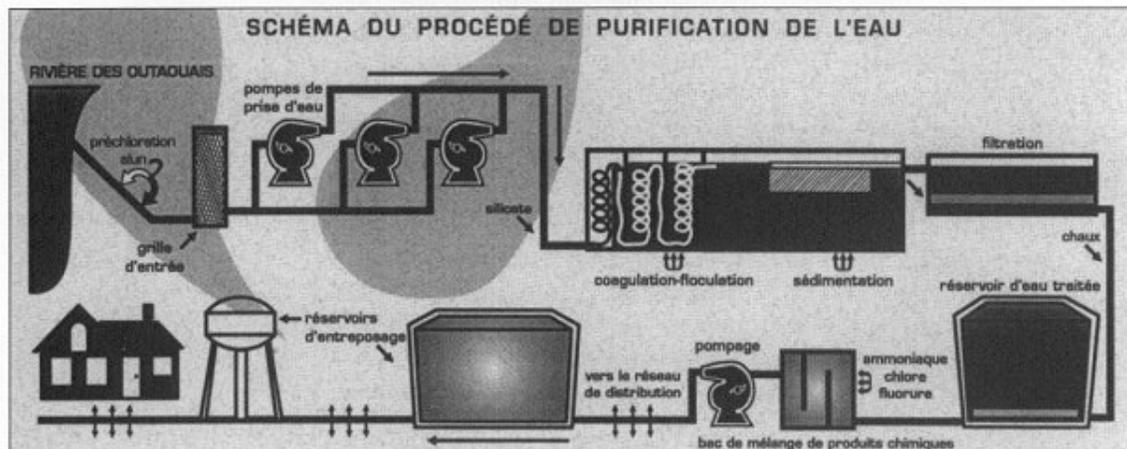
Le système d'approvisionnement en eau d'Ottawa-Carleton tire son eau de la rivière des Outaouais, une source abondante d'eau propre, claire et très douce, haute en couleur naturelle. Deux stations d'épuration à Britannia et à l'île Le mieux traitent l'eau de la rivière. L'eau pénètre dans les usines de purification par les tuyaux de prise d'eau qui s'étendent jusqu'au milieu de la rivière.

Comment l'eau de la rivière devient-elle de l'eau potable?

Les usines de purification éliminent de l'eau la couleur, les particules en suspension, les algues, la végétation, les bactéries et les virus. Ce processus de traitement donne une eau d'une clarté étincelante, d'un goût frais et qui est sans danger pour la consommation.

L'eau de consommation d'Ottawa-Carleton est-elle vraiment sans danger?

La MROC produit une eau de consommation de haute qualité conforme ou supérieure aux normes provinciales et fédérales relatives à l'eau potable. Ces normes sont élaborées afin de protéger la santé en fonction d'une consommation continue d'eau potable. La MROC et le Ministère de l'Environnement et





Partie 4

L'eau dans les médias : Walkerton (Ontario)

Collage à faire avant la lecture

Avant de procéder à la lecture, animez une discussion à l'aide du document n° 8, collage de grands titres sur la crise de l'eau à walkerton, en Ontario, en l'an 2000. Rappelez que plusieurs personnes sont mortes ou ont été malades après avoir bu de l'eau contaminée. Trouvez walkerton sur la carte du Canada pour que les participants et les participantes sachent où est située cette localité par rapport à la leur. Est-elle loin ou près de leur localité? Est-elle dans une autre province? Dans la même province?

Tirez les mots et les termes clés du collage de grands titres et écrivez les au tableau :

- Crise de walkerton
- Privatisation des services
- contamination des eaux
- Bactérie E. coli
- Trois personnes sont mortes
- Sécurité
- Systèmes d'approvisionnement en eau potable
- Eau qui tue
- Station de traitement d'eau
- Nouveau règlement
- Ministère de l'Environnement

Discutez des mots clés et demandez aux participants et participantes de dire ce qu'ils savent sur les événements de Walkerton. Demandez- leur d'utiliser un des mots clés du collage pour le faire. Tous les mots clés peuvent ainsi être utilisés à tour de rôle. Écrivez les phrases au tableau.

Chronologie des événements de Walkerton

Pour préparer cette activité, faites un nombre suffisant de photocopies du **document n° 9**, chronologie des événements de Walkerton. Découpez chaque photocopie en suivant les lignes pointillées. Placez les neuf phrases dans une enveloppe pour en distribuer une à chaque participant et participante. Faites un nombre additionnel de photocopies du document et gardez-le intact pour le distribuer plus tard.

12a



Le désengagement environnemental de l'Ontario explique la crise de Walkerton

Écrivez les mots désengagement au tableau. Discutez de ce que pourrait vouloir dire ce terme. Expliquez qu'il est lié à la Révolution du bon sens de l'Ontario.

12b



Demandez aux participants et participantes s'ils savent comment ce terme a été utilisé par le Parti conservateur de l'ontario et son chef, Mike Harris. Écrivez « Révolution du bon sens » au tableau. Demandez si quelqu'un se souvient des promesses électorales du parti. Inscrivezles points clés au tableau - par exemple, réductions de personnel, des impôts et des services publics, réforme municipale.

Demandez quels rapports ily a avec la crise de Walkerton. Discutez des points de vue soulevés. Écrivez les mots clés au tableau.

Distribuez le **document n°12a**, Le désengagement environnemental de l'ontario explique la crise de walkerton. Demandez auxparticipants et participantes de lire l'article en silence. Après la lecture, discutez de l'idée générale de l'article avec le groupe. Demandez ensuite au groupe de relire l'article en silence.

13a



13b

Où le gouvernement de l'Ontario a coupé

1. Le nombre total de stations de traitement d'eau inspectées chaque année est passé de 100 à 100.

2. Le nombre de personnes employées par le ministère de l'Environnement de l'Ontario est passé de 100 à 100.

3. Le montant dépensé par le gouvernement de l'Ontario pour la protection de l'environnement est passé de 100 à 100.

4. Le nombre de stations de traitement d'eau inspectées chaque année est passé de 100 à 100.

5. Le nombre de personnes employées par le ministère de l'Environnement de l'Ontario est passé de 100 à 100.

6. Le montant dépensé par le gouvernement de l'Ontario pour la protection de l'environnement est passé de 100 à 100.

7. Le nombre de stations de traitement d'eau inspectées chaque année est passé de 100 à 100.

8. Le nombre de personnes employées par le ministère de l'Environnement de l'Ontario est passé de 100 à 100.

9. Le montant dépensé par le gouvernement de l'Ontario pour la protection de l'environnement est passé de 100 à 100.

Où le gouvernement a coupé

Distribuez le **document n° 13a**, Où le gouvernement de l'Ontario a coupé. Demandez au groupe d'examiner les trois tableaux. Discutez des tableaux et de ce qu'ils signifient.

Précisez quel tableau correspond à chacun des points suivants :

- nombre de stations de traitement d'eau inspectées chaque année
- nombre de personnes employées par le ministère de l'Environnement de l'Ontario
- montant dépensé par le gouvernement de l'ontario pour la protection de l'environnement

Sondez le groupe pour voir si quelqu'un voudrait faire un commentaire ou tirer des conclusions sur les réductions.

Distribuez le **document n° 13b**. Demandez aux participants et participantes de lire et de compléter les phrases. Ils peuvent travailler en équipes de deux ou en petits groupes. Au besoin, montrez comment calculer les pourcentages. Une fois l'exercice terminé, vérifiez les réponses et les calculs.

Demandez ce que ces réductions révèlent au sujet des priorités du gouvernement conservateur de l'ontario. Qui paie la facture? Qui en profite? Engagez une discussion.

Activités de suivi proposées aux participants et participantes

- Suivre les actualités pour se renseigner sur l'évolution des événements de Walkerton
- Suivre les actualités pour se tenir au courant de la vérification de la qualité de l'eau d'autres localités
- Suivre les actualités pour prendre connaissance des rapports du ministère de l'Environnement
- Se renseigner pour savoir qui sont leurs députées ou députés provinciaux et fédéraux
- Discuter avec certains députés et députées des problèmes de la qualité de l'eau et de la privatisation



Le désengagement environnemental de l'Ontario explique la crise de Walkerton

La privatisation des services
d'analyse de l'eau potable par le
gouvernement conservateur de
l'Ontario a semé la confusion



Walkerton...

La tragédie de Walkerton nous
rappelle combien il est facile de
s'illusionner sur la sécurité de
nos systèmes d'approvision-
nement en eau potable

Règlement à l'amiable

Les victimes de Walkerton
obtiendrait au moins 2 000 \$

L'eau qui tue

La vérité sur l'eau potable

Contamination des eaux à Walkerton

*Le ministère de
l'Environnement de
l'Ontario était depuis
longtemps au courant*

**L'eau potable : un nouveau
règlement inadéquat**
Trois éminents spécialistes mettent en
garde le ministère de l'Environnement

**La bactérie E. coli fait
des ravages en Ontario**
Trois personnes sont mortes, huit se
trouvent dans un état critique et des
centaines d'autres sont infectées



Chronologie des événements de Walkerton

Découpez en suivant les lignes pointillées. Rassemblez les faits en ordre chronologique

En janvier et de nouveau en avril, les laboratoires privés ont avisé le ministère de l'Environnement de l'ontario de la présence de la bactérie E. coli dans les échantillons d'eau de Walkerton.

✂.....

Les laboratoires ont présenté un rapport au ministère, mais les responsables du ministère n'ont pas transmis le rapport au médecin-hygiéniste de la région de Walkerton.

✂.....

La Commission des services publics de Walkerton a reçu les résultats de la vérification de la qualité de l'eau en avril mais les a gardés sous silence pendant cinq jours.

✂.....

Au cours de cette période, des centaines de personnes sont tombées gravement malades.

✂.....

Des symptômes de la présence de bactéries de type E. coli avaient été décelés chez les malades. Ces symptômes comprenaient une diarrhée sanglante et, dans certains cas, une insuffisance rénale.

✂.....

Les agents de soins de santé ont travaillé à déterminer la cause de la présence de la bactérie E. coli. Celle-ci est l'une des nombreuses classes de bactéries coliformes. Les bactéries coliformes ne sont pas toutes dangereuses.

✂.....

Le 20 mai, le ministère a reçu un appel anonyme. La personne a affirmé que l'eau de la municipalité était la cause de l'infection mortelle.

✂.....

La bactérie E. coli a causé le mort de plusieurs personnes et a affecté un très



L'ontario admet son rôle dans les décès

La tragédie de walkerton. Les lignes directrices sur la qualité de l'eau ne sont pas respectées, affirme le ministre

Reformulez ces phrases sous forme de citations.

1. Le gouvernement de l'Ontario a admis qu'il n'avait pas respecté ses propres lignes directrices. Il a négligé d'informer les agents de la santé que l'eau était contaminée.

Le gouvernement de l'Ontario a affirmé, « Nous _____

_____ ».

2. Le gouvernement de l'Ontario a admis qu'il savait depuis au moins six ans que les analyses des eaux de walkerton étaient inquiétantes.

Le gouvernement de l'Ontario a affirmé, « Nous _____

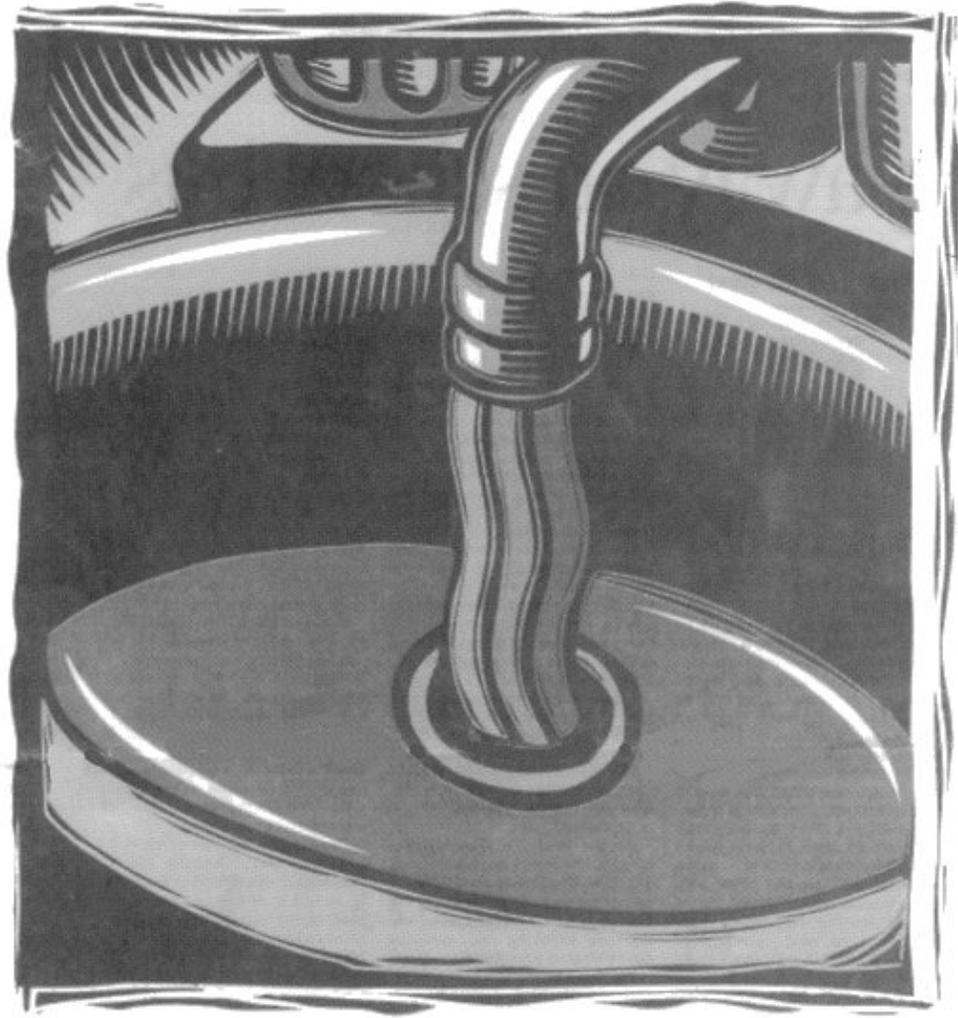
_____ ».

3. Le ministère de l'Environnement de l'Ontario a admis qu'il avait fait des recommandations à la Commission des services publics de Walkerton pour régler le problème, mais n'avait pas vérifié par la suite si la Commission s'était conformée aux recommandations.

Le ministère de l'Environnement a affirmé, « Nous _____

_____ ».

Avant les événements de Walkerton, il était impensable que l'eau potable de l'Ontario puisse poser un danger pour la santé. À la suite des compressions provinciales, cette précieuse ressource naturelle ferait-elle courir à la population un risque potentiellement mortel?



Toronto Star, le 8 juillet 2000. Illustration par stephanie Carter
[TRADUCTION DU CTC]



Le Droit

Dépêches

Le désengagement environnemental de l'Ontario explique la crise de Walkerton

Presse canadienne – Walkerton

La privatisation des services d'analyse de l'eau potable par le gouvernement conservateur de l'Ontario en 1996 a semé la confusion à l'origine de l'épidémie d'E. coli qui a fait sept victimes le printemps dernier à Walkerton.

Jusqu'en 1996, seuls les laboratoires du ministère de l'Environnement avaient le mandat de procéder à ces analyses, a appris hier la commission d'enquête chargée de faire la lumière sur la crise.

Si un test révélait quelque contamination, les laboratoires devaient immédiatement prévenir la direction de santé publique de la région touchée.

Mais depuis la privatisation des analyses d'eau, il incombe aux services d'aqueduc d'alerter le ministère, le quel transmet ensuite l'information à la direction de la santé publique.

Or, les fonctionnaires du ministère ont pris l'habitude d'attendre les résultats d'une seconde analyse avant d'alerter ou non les responsables de la santé publique, a appris la commission.

Le Droit, le mercredi 15 novembre 2000



Le désengagement environnemental de l'Ontario explique la crise de Walkerton

1. Le gouvernement _____ de l'ontario a _____ les services d'analyse de l'eau potable en 1996.
2. La tragédie de Walkerton a fait _____ morts.
3. La _____ des services est à l'origine de l'_____ E. coli qui a frappé Walkerton.
4. Le gouvernement conservateur de l'Ontario a privatisé les services d'_____ de l'eau potable en 1996.
5. Avant 1996, les _____ du ministère de l'Environnement étaient les seuls qui avaient le pouvoir d'analyser l'eau potable.
6. Une commission d'_____ a été chargée de faire la lumière sur la crise de Walkerton.
7. Avant la privatisation, lorsqu'un test révélait une _____, les laboratoires du ministère devaient _____ prévenir la direction de santé publique.
8. Depuis la privatisation des analyses d'eau, les services d'_____ doivent alerter le ministère.
9. En privatisant les services _____, le gouvernement se de ses obligations.
10. La commission d'enquête a appris que les fonctionnaires attendent trop longtemps avant d'alerter les responsables de la _____.

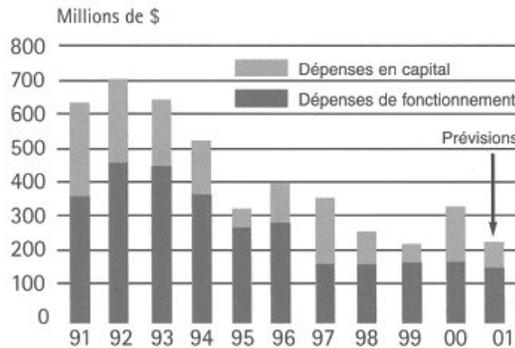
Mots absents des phrases

analyse	désengage	laboratoires	santé publique
aqueduc	enquête	privatisation	sept
conservateur	épidémie	privatisé	
contamination	immédiatement	publics	



Où le gouvernement de l'Ontario a coupé Réduction des dépenses

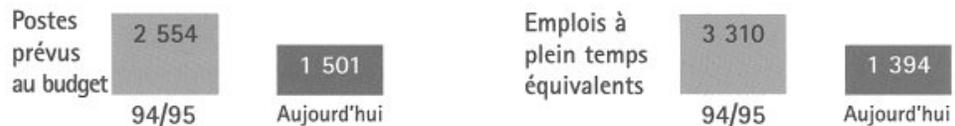
En dix ans, les dépenses totales du gouvernement provincial en matière d'environnement ont diminué de près de deux tiers.



De 94 à 98 (inclusivement) les ministères de l'Environnement et de l'Énergie ont été fusionnés pour ne former qu'un seul ministère. Le ministère a traité séparément les dépenses de l'énergie ici, et a fourni des chiffres approximatifs pour les dépenses de fonctionnement et en capital pour l'Environnement au cours de ces années.

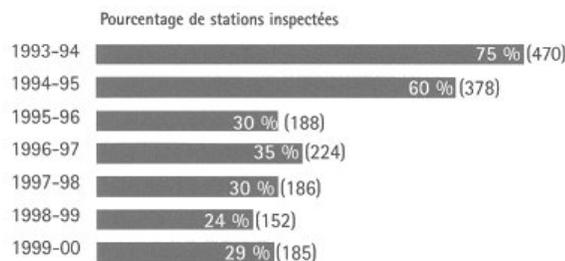
Réduction du personnel

Le ministère de l'Environnement emploie 41 p. 100 moins de personnel aujourd'hui qu'en 1994 - 1995.

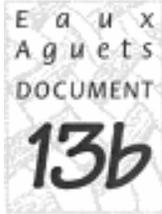


Inspection de l'eau

Le nombre de stations de traitement d'eau de la province inspectées annuellement a considérablement diminué depuis 1993. Nombre total de stations de traitement d'eau : 630



Toronto star le 8 juillet 2000 Source : Gouvernement de l'Ontario
[TRADUCTION DU CTC]



Où le gouvernement de l'Ontario a coupé

Veillez lire les phrases suivantes et remplir les espaces à l'aide des tableaux précédents.

1. Le nombre total de stations de traitement d'eau en Ontario s'élève à _____.
2. Le nombre de stations de traitement d'eau inspectées au cours de la dernière année du mandat du gouvernement NPD(1993-1994) est de _____.
3. En 1995, année où le gouvernement Harris est arrivé au pouvoir, _____stations de traitement d'eau ont été inspectées. Ce nombre représente _____pour cent du total.
4. En 1998-1999, _____stations de traitement d'eau ont été inspectées. Ce nombre représente seulement _____pour cent du total. Il équivaut à une réduction de _____pour cent depuis 1993-1994.
5. En 1994-1995, le ministère de l'Environnement de l'Ontario employait _____personnes. En 1999-2000, il en employait _____. Autrement dit, le ministère a réduit le personnel de _____pour cent depuis 1994-1995.
6. Les dépenses consacrées à l'environnement en 1994 s'élevaient à environ _____millions de dollars.
7. Les dépenses consacrées à l'environnement en 1999 s'élevaient à environ _____millions de dollars. Autrement dit, les dépenses ont été réduites de _____depuis 1994.



Partie 5 La campagne EAUX AGUETS

Lecture préalable à la discussion

Affichez le logo de la campagne *EAUX AGUETS* au tableau-papier pour le présenter au groupe.

Rappelez aux participants et participantes que vous avez beaucoup appris au sujet de l'eau récemment. Demandez-leur de bien examiner le logo *EAUX AGUETS* et de dire comment ils l'interprètent.

Faites remarquer l'oeil au centre du logo. Demandez aux participants et participantes pourquoi nous devons rester aux aguets concernant l'eau. Demandez-leur de nommer certaines choses que nous devons surveiller. Écrivez les réponses point par point au tableau.

Lecture du dépliant EAUX AGUETS

Distribuez un dépliant de la campagne EAUXAGUETS à chaque participant et participante. Un exemplaire est inclus dans ce guide. le commander en nombre suffisant à l'adresse fournie Vous pouvez dans le dépliant.

Les participants et les participantes se seront familiarisés avec certaines parties du dépliant qui ont servi à certains exercices. Demandez-leur de faire une lecture silencieuse du dépliant pour se renseigner sur:

- le thème *EAUX AGUETS*
- les objectif

Discussion de groupe

Demandez aux participants et participantes de déterminer :

- quels sont les organismes fondateurs
- qui peut participer à la campagne
- comment obtenir de plus amples renseignements.

Demandez quel rapport ce vidéo a avec nous et notre communauté. pourquoi devrions-nous agir? Comment pourrions-nous le faire?

Vidéo EAUX AGUETS

Présentez le vidéo *EAUX AGUETS**. Avant de le présenter, demandez aux participants et participantes de deviner ce qu'il pourrait contenir. Le vidéo est de 10 minutes. Il est suivi d'une période de questions et de discussion. Écrivez les points clés du vidéo au tableau-papier pour faire un résumé.

Demandez quel rapport ce vidéo a avec nous et notre communauté. pourquoi devrions-nous agir? Comment pourrions-nous le faire?

Recherche-action : Se renseigner sur la campagne

Dressez au tableau-papier une liste des questions posées par les participants et participantes concernant les activités locales de la campagne *EAUX AGUETS*. Par exemple:

- Y a-t-il un comité local de la campagne *EAUX AGUETS*? Où? Quand se réunit-il?
- Quelles sections locales du SCFP de notre région participent à la campagne?
- Un conseil du travail de la région y participe-t-il?
- Notre syndicat participe-t-il à la campagne d'une façon quelconque?
- Quels autres groupes y participent?
- Envisage-t-on de privatiser les services locaux d'eau?

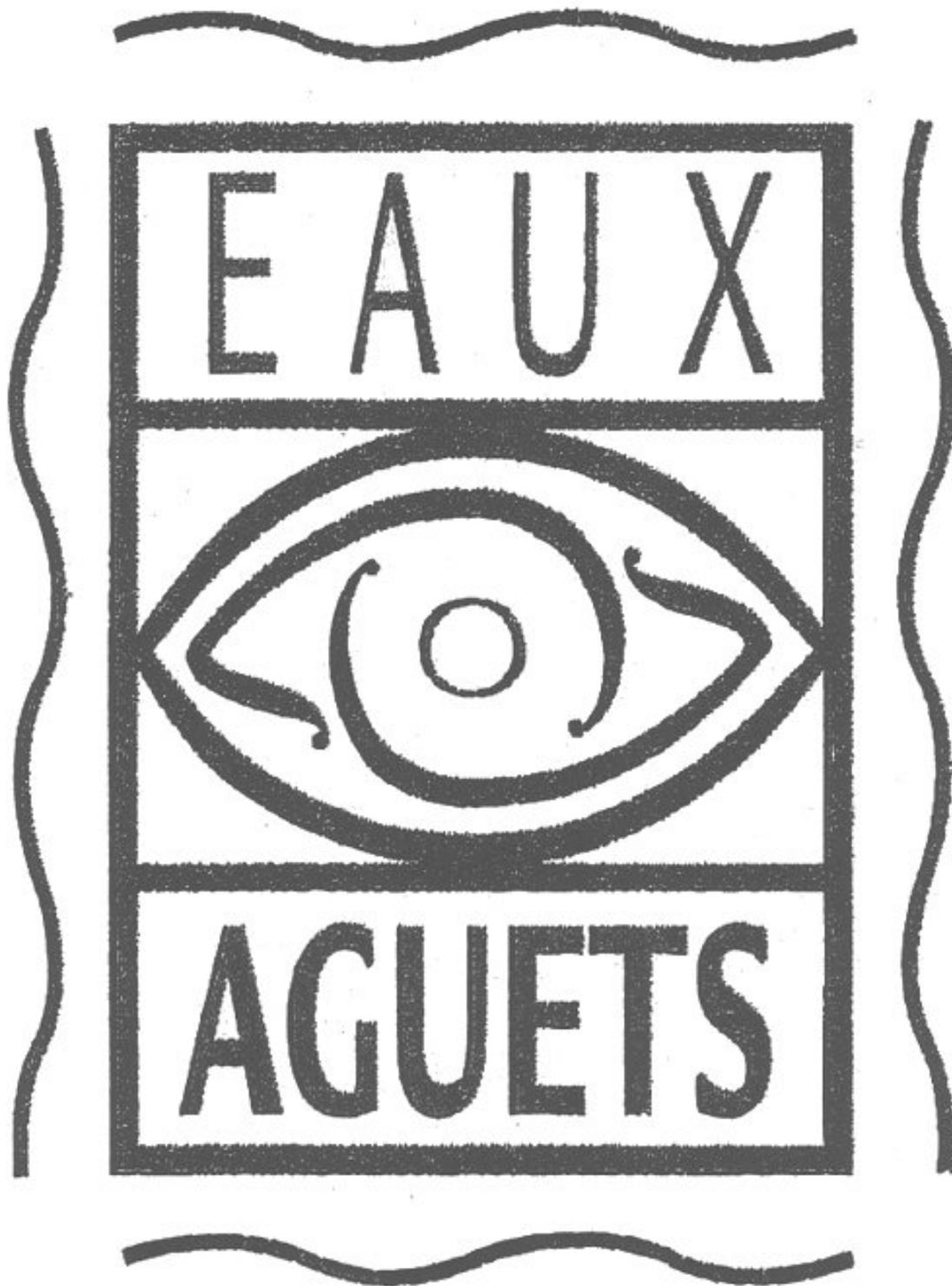
Déterminez quelles stratégies utiliser pour obtenir de plus amples renseignements sur la campagne. utilisez la technique du remueménages pour dresser une liste de sources d'information - sources humaines et imprimées. Le processus de recherche ne sera pas le même pour les membres du SCFP que pour ceux des autres syndicats. Il est important que la recherche soit effectuée par les membres du groupe, dans la mesure du possible. Par exemple, un participant ou une participante qui a accès à Internet pourrait se porter volontaire pour trouver des renseignements et les imprimer pour le groupe. Ou encore, un ou une volontaire pourrait téléphoner au SCFP, au numéro mentionné, et transmettre l'information aux autres membres du groupe.

Faites un jeu de rôles portant sur une conversation téléphonique et les demandes de renseignements. Déléguez les tâches à accomplir en dehors de la salle de classe.

Activités de suivi proposées aux participants et participantes

Selon les résultats de la recherche-action, le groupe pourrait décider de faire les activités suivantes :

- Inviter un conférencier ou une conférencière
- Présenter un exposé et le vidéo *EAUX AGUETS* à une réunion de la section locale
- Assister à une réunion du conseil du travail
- Assister à une réunion du comité local de la campagne EAUXAGUETS
- Écrire à la rédactrice ou au rédacteur en chef du journal local
- Écrire aux élus municipaux, provinciaux ou fédéraux, selon le cas (Des modèles de lettres du cahier de la campagne EAUX AGUETS sont inclus)
- Consulter des sites pertinents sur l'eau sur Internet (voir la liste « Que trouve-t-on en ligne? » à la fin de cette partie de l'unité)



Exemples de lettres aux journaux

Si votre conseil municipal envisage la privatisation

Pour publication

Au rédacteur en chef,

Imaginez que vous ouvrez votre courrier et que vous y trouvez une facture pour l'air que vous avez respiré depuis quelques mois.

Un scénario presque aussi inimaginable pourrait bientôt devenir réalité dans notre ville. À défaut de l'air que nous respirons, de grandes sociétés veulent maintenant posséder et contrôler l'eau que nous buvons. Et notre conseil municipal envisage de remettre l'exploitation de nos services d'eau à une société de ce genre. Les conséquences pour la santé, l'environnement et l'économie seront dévastatrices.

Notre eau est un service public dans le quel nous avons confiance et dont nous dépendons. Les sociétés privées voient les services d'eau comme une source de profits lucratifs. Elles rognent sur les coûts et feront grimper les prix pour réaliser des profits.

Dans le monde entier, les expériences en matière de privatisation de l'eau ont entraîné une contamination de l'eau potable, une augmentation de l'incidence de maladies comme la dysenterie et l'hépatite A, la hausse des factures de services d'eau et une réduction des normes en matière d'environnement. Ici au Canada, le port de Hamilton a connu le plus grand déversement d'égouts de son histoire peu après qu'une entreprise privée ait assumé l'exploitation de l'usine de traitement des eaux usées.

À court d'argent en raison des innombrables transferts de responsabilités effectués par les autres niveaux de gouvernement, le conseil songe à prendre une décision à courte vue qui nous coûtera très cher. L'expérience montre que le financement, la propriété et l'exploitation publics de nos réseaux de distribution d'eau potable et de traitement des eaux usées représentent un choix efficace, sûr et sain pour l'environnement.

Une fois que nous aurons renoncé au contrôle de notre eau, ce sera pour toujours. La population dit non à l'eau pour le profit. Nous ne pouvons pas laisser l'inimaginable se reproduire.

Sincèrement,

VOTRE NOM
ADRESSE
NUMÉRO DE CONTACT POUR VÉRIFICATION

Source : campagne *EAUX AGUETS*

À la rédactrice en chef,

Nous buvons l'eau du robinet sans nous demander s'il est dangereux ou non de le faire. Nous tirons la chasse d'eau de nos toilettes et nous savons que les eaux usées sont correctement traitées. Nous comptons sur notre réseau public de traitement de l'eau.

Si le conseil réalise ses plans et remet notre réseau de traitement de l'eau entre les mains d'une société privée, nous perdrons cette sécurité. Le conseil prétend qu'il veut économiser de l'argent et garder les coûts hors de ses livres. Mais les sociétés ne prennent pas le contrôle des services publics par générosité. Elles le font pour faire du profit.

Alors, d'où viendra ce profit? J'ai quelques idées là-dessus. D'abord, les sociétés réduiront les effectifs et diminueront les normes. Les risques de déversement d'égouts et de contamination de l'eau potable augmenteront. Lorsque les sociétés détiendront le monopole du réseau, elles augmenteront les prix pour leurs clients captifs.

Selon mes propres calculs, le nettoyage des déversements d'égouts, les dangers pour la santé, les nouveaux frais d'utilisation et les travailleuses et travailleurs sans emploi ne sont pas des économies. Gardons notre eau publique.

Sincèrement,

VOTRE NOM

ADRESSE

NUMÉRO DE CONTACT POUR VÉRIFICATION

Cadre d'élaboration de programmes de formation et de documents

Au rédacteur en chef,

L'hépatite A et la dysenterie ne sont pas ce à quoi vous vous attendez lorsque vous ouvrez le robinet de la cuisine. Mais nous avons des raisons de craindre que ces sérieuses menaces pour la santé coulent de nos tuyaux si le conseil municipal abandonne le contrôle de nos services d'eau.

C'est exactement ce qui est arrivé aux Britanniques après que des sociétés privées eurent pris le contrôle de l'eau du pays.

Notre conseil se fait courtiser par des méga-sociétés qui veulent faire du profit en dirigeant nos réseaux de traitement de l'eau. Si le conseil remet nos installations de traitement des eaux usées entre les mains d'exploitants et de propriétaires privés, nous aurons des problèmes.

La privatisation des services d'eau a échoué dans le monde entier. Les prix ont grimpé en flèche en Grande-Bretagne, et le nombre de personnes dont le service a été coupé parce qu'elles ne pouvaient pas payer leurs factures a aussi augmenté. Les maladies transportées par l'eau se sont multipliées. Les déversements d'égout et d'autres contaminations ont augmenté alors que la qualité et la sécurité ont diminué.

Il n'y a aucune bonne raison de privatiser notre eau. Il n'y a que de bonnes raisons pour la garder publique. Je prie instamment le conseil d'écouter la population.

Sincèrement,

VOTRE NOM
ADRESSE
NUMÉRO DE CONTACT POUR VÉRIFICATION

Source : Campagne *EAUX AGUETS*

Que trouve-t-on en ligne??

www.ec.ca/water

Site Web du ministère de l'Environnement du Canada sur l'eau potable et son utilisation.

www.lifewater.ca

Lifewater Canada est un organisme sans but lucratif qui aide les populations rurales démunies à obtenir de l'eau potable. Ce site comprend une foule de renseignements sur la sécurité de l'eau potable et des liens partout au monde.

www.cwra.ca

Ce site de l'Association canadienne des ressources hydriques comprend des renseignements sur la sécurité et l'utilisation de l'eau.

www.cwra.org

Canadian Water Resources Association. Information on water safety and usage.

www.ocwa.com

L'Agence ontarienne des eaux offre des renseignements détaillés sur le traitement de l'eau.

www.eausecours.org

La Coalition Eau Secours est une coalition québécoise pour une gestion responsable de l'eau.



Partie 6.
Les pièces du puzzle : une perspective globale

Discussion préalable à la lecture

Écrivez les titres suivants au tableau-papier et posez les questions qui suivent chacun des titres :

- Crise mondiale de l'eau - Yen a-t-il une? Que pourrait-elle être?
- Répercussions de la privatisation de l'eau - Quelles sont certaines des répercussions?
- ALENA ou contrôle de l'eau du Canada - Qu'est-ce que l'ALENA? Quel rapport y a-t-il entre l'ALENA et l'eau?

Demandez aux participants et participantes de deviner certaines des réponses à ces questions. Écrivez les mots clés de la discussion au tableau.

Dites-leur qu'ils vont maintenant lire des textes pour trouver les réponses aux questions.

Activités en petits groupes

Formez trois petits groupes selon les capacités de lecture. Distribuez les documents de la façon suivante :

- Groupe A : Niveau de base - **Document n° 14** - Crise mondiale de l'eau
- Groupe B : Niveau intermédiaire - **Document n° 15** - Répercussions de la privatisation de l'eau
- Groupe C : Niveau avancé - **Document n° 16** - ALENA ou contrôle de l'eau du Canada

Les membres de chaque groupe font les activités assignées ensemble. Ils commencent par lire le texte et en discuter, puis ils font les exercices écrits. Ils sont encouragés à s'entraider, au besoin. Les trois groupes font le même genre d'activités : lecture silencieuse, lecture à haute voix ensemble, compréhension de texte (vrai ou faux), vocabulaire, analyse critique et rédaction.

17.



Exposés

L'activité finale de chaque petit groupe consiste à préparer un exposé sur le texte qu'il a étudié, pour le présenter aux autres groupes. Ainsi, les participants et participantes travaillent ensemble à comprendre le texte pour l'expliquer clairement aux autres. Accordez environ une heure pour les présentations : environ 20 minutes par groupe, y compris la période de questions et de discussion.

Cette activité est un exemple de la technique du puzzle : le travail d'analyse et de recherche approfondie est divisé et réparti entre les groupes, qui se réunissent à la fin pour faire une synthèse et rassembler les pièces du puzzle. À la suite des exposés, tous les participants et participantes sont renseignés sur le contenu des trois textes.

Discussion en séance plénière

À la suite des exposés, le groupe examine la question suivante:

« Vous êtes au courant de la crise mondiale de l'eau, de la privatisation de l'eau et de l'ALENA et du contrôle de l'eau au Canada. À votre avis, quels sont les problèmes et quelles sont les solutions?

Dressez une liste des problèmes et des solutions au tableau-papier.

Pour conclure, distribuez le **document n° 17**, Cinq choses que vous devriez savoir sur l'eau. Expliquez que cet article est une traduction d'un article tiré de Canadian perspective, hiver 1999, publication du Conseil des Canadiens. Dites aux participants et participantes que tous les textes qu'ils viennent de lire et de discuter, ainsi que les exposés qu'ils viennent d'entendre, s'inspirent de cet article. Ils devraient maintenant pouvoir lire et comprendre l'article original.





Crise mondiale de l'eau

1. *Lecture silencieuse*
2. *Lecture à haute voix*
3. *Discussion*

Il y a une crise mondiale de l'eau. Un grand nombre de personnes au monde vivent dans des régions où il n'y a pas assez d'eau douce. Le Canada possède 20 % des réserves d'eau douce du monde. Des entreprises privées veulent exporter de l'eau douce du Canada. Elles veulent vendre de l'eau du Canada à des pays qui n'ont pas assez d'eau douce. Ces entreprises privées veulent vendre notre eau pour faire du profit. Cela n'aidera pas les personnes d'autres pays qui n'ont pas assez d'eau potable. L'eau expédiée à d'autres pays sera achetée par le petit nombre qui peut la payer. Certains pays manquent d'eau pendant les périodes de sécheresse. Ces pays n'auront pas les moyens d'importer du Canada l'eau dont ils ont besoin. En plus, les personnes pauvres seront les moins en mesure d'en acheter. Chaque pays doit construire un bon réseau public d'eau pour distribuer de l'eau potable au niveau local. Si les pays importent de l'eau du Canada, ils ne trouveront pas de solutions locales à leurs problèmes d'eau.

VRAI OU FAUX

- ___ Des entreprises privées veulent importer de l'eau douce au Canada.
- ___ Certains pays n'ont pas assez d'eau lorsqu'il ne pleut pas pendant de longues périodes.
- ___ Tous les pays du monde ont un bon réseau public pour distribuer de l'eau potable à tous ces habitants.
- ___ Les entreprises privées veulent vendre de l'eau douce du Canada pour aider les pays qui ont besoin d'eau.
- ___ Pour réaliser des profits, les entreprises privées veulent vendre de l'eau à un prix élevé.
- ___ Vendre l'eau du Canada n'est pas une solution à la crise mondiale de l'eau.



VOCABULAIRE

Trouvez des mots dans le texte qui veulent dire la même chose que les mots suivants

acheter quelque chose à un autre pays _____

eau bonne à boire _____

compagnie _____

manque d'eau _____

partout au monde _____

un cinquième _____

vendre quelque chose à un autre pays _____

Trouvez les mots ou les groupes de mots dans le texte qui veulent dire le contraire des mots suivants :

acheter _____

eau salée _____

importe _____

mondial _____

publiques _____

riche _____

trop _____



RÉFLEXION ET DISCUSSION

Discutez des questions suivantes avec les personnes de votre groupe:

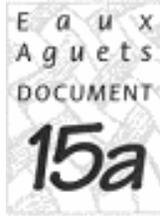
1. Pourquoi certains pays veulent-ils importer de l'eau douce?
Pourquoi manquent-ils d'eau douce au niveau local?
2. Comment ces pays pourraient-ils améliorer leur situation sans importer d'eau douce d'autres pays?
3. Les entreprises privées devraient-elles exporter ou vendre de l'eau douce du Canada à d'autres pays pour faire des profits? Pourquoi? Pourquoi pas?

EXPOSÉ ORAL

Avec les membres de votre groupe, préparez un exposé oral de 5 à 10 minutes à l'aide des renseignements du texte que vous avez lu. Utilisez le plan suivant pour rédiger votre exposé:

1. Qu'est ce que la crise mondiale de l'eau
2. Pourquoi certains pays manquent d'eau douce au niveau local
3. Pourquoi les entreprises privées veulent exporter ou vendre de l'eau douce du Canada à d'autres pays
4. Pourquoi l'exportation de l'eau du Canada n'aidera pas à régler les problèmes d'eau d'autres pays
5. Les solutions locales aux problèmes d'approvisionnement en eau

Vous pouvez utiliser un tableau-papier pour faire votre exposé soyez prêts à répondre aux questions des autres groupes.



Répercussions de la privatisation de l'eau

1. *Lecture silencieuse*
2. *Lecture à haute voix*
3. *Discussion*

Les investisseurs voient l'eau comme le pétrole du XXI^e siècle. Même si l'eau douce du Canada est un bien public contrôlé publiquement, les sociétés privées cherchent de plus en plus à contrôler les services de traitement des eaux usées, de distribution d'eau potable et des égouts. Certaines municipalités songent à s'engager dans des partenariats entre le secteur public et le secteur privé pour offrir les services d'eau. Le gouvernement de l'Ontario fait la promotion de la privatisation de l'eau depuis plusieurs années déjà.

Mais la privatisation a son prix. En Angleterre et au pays de Galles, où les services d'eau ont été privatisés à la fin des années 80, les clients ont vu les tarifs grimper en flèche, il y a eu de graves pénuries d'eau et l'approvisionnement en eau de milliers de personnes à faible revenu a été coupé. La situation a soulevé d'importantes inquiétudes quant aux conséquences pour la santé publique. Une faible partie des profits ont été réinvestis dans la rénovation de l'infrastructure vieillissante. Les économies qui ont résulté de la privatisation - à la suite de licenciements massifs, de réduction de salaires et d'antisindicalisme - ont servi à verser des salaires somptueux aux cadres, à offrir des dividendes plus élevés aux actionnaires et à créer des capitaux pour acheter d'autres services publics dans le monde.



VRAI, FAUXOU 7 (7 = manque des renseignements)

- ___ Les investisseurs veulent faire beaucoup d'argent avec l'eau, comme ils l'ont fait avec le pétrole.
- ___ Les entreprises privées ont fait d'énormes profits en vendant du pétrole pendant la crise du pétrole, lorsque les gens craignaient qu'il n'y en aurait pas assez pour satisfaire à leurs besoins.
- ___ Au Canada, l'eau douce est un bien public contrôlé par le gouvernement.
- ___ Les entreprises privées veulent que le gouvernement continue de contrôler les services de traitement des eaux usées, de distribution d'eau potable et des égouts.
- ___ Le gouvernement de l'Ontario est contre la privatisation de l'eau.
- ___ À la suite de la privatisation des services d'eau en Angleterre et au pays de Galles, les tarifs aux clients ont diminué.
- ___ À la suite de la privatisation des services d'eau, l'Angleterre et le Pays de Galles ont connu de graves pénuries d'eau.
- ___ Le service d'eau de milliers de personnes à faible revenu a été coupé parce qu'elles n'avaient pas les moyens de payer les tarifs élevés demandés par les entreprises privées.
- ___ Certains gouvernements, lorsqu'ils manquent d'argent ou n'arrivent pas à payer le coût des services d'eau, pensent que les entreprises privées peuvent les aider à offrir un meilleur service.
- ___ Lorsque les services d'eau ont été privatisés en Angleterre et au Pays de Galles, les entreprises privées ont amélioré les services en utilisant les profits des ventes pour réparer l'infrastructure vieillissante, embaucher du personnel et augmenter les salaires.
- ___ Lorsque les services d'eau ont été privatisés en Angleterre et au pays de Galles, les entreprises privées ont utilisé les profits pour acheter d'autres services publics dans d'autres pays.



VOCABULAIRE

Trouvez des mots dans le texte qui veulent dire la même chose que les expressions ou les termes ci-dessous:

l'action d'approvisionner ou de fournir : _____
argent : _____ augmenter : _____
association d'entreprises ou d'institutions : _____
eau bonne à boire : _____
congédiements : _____
effets : _____ eau des rivières et des lacs : _____
ensemble des installations telles que les routes, les services : _____
gestionnaires ou superviseurs : _____ manque : _____
partie des bénéfices attribuée à chaque associé : _____
personnes qui investissent dans les entreprises privées pour faire de
l'argent : _____ eau des rivières et des lacs : _____

Trouvez des mots qui veulent dire le contraire des expressions et des termes ci-dessous:

abondance : _____	bien privé : _____
cause : _____	déficit : _____
diminuer : _____	eau contaminée : _____
eau salée : _____	gaspillage : _____
salaire élevé : _____	sociétés publiques : _____
syndicalisme : _____	



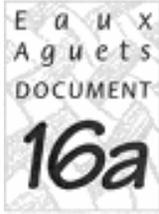
RÉFLEXION ET DISCUSSION

Discutez des questions suivantes avec les personnes de votre groupe :

1. pourquoi les gouvernements songeraient-ils à former des partenariats entre le secteur public et le secteur privé pour fournir les services d'eau?
2. Quelles promesses les entreprises privées pourraient-elles faire pour convaincre les gouvernements que la privatisation permettra de fournir de bons services d'eau?
3. À qui la privatisation de l'eau profite-t-elle? Comment? Qui sont les perdants? pourquoi?

EXPOSÉ

Avec les autres membres de votre groupe, préparez un exposé oral de 5 à 10 minutes en vous servant des renseignements fournis dans le texte. Les réponses aux questions ci-dessus pourraient vous aider à structurer votre exposé. Utilisez une carte pour montrer où sont l'Angleterre et le Pays de Galles. Expliquez les termes que votre auditoire ne connaît peut-être pas. Vous pouvez aussi utiliser un tableau-papier. Soyez prêts à répondre aux questions.



ALENA ou contrôle de l'eau du Canada

1. *Lecture silencieuse*
2. *Lecture à haute voix*
3. *Discussion*

Le Canada permet la vente et l'exportation de l'eau potable embouteillée. Malheureusement, nous n'avons pas de politique ou loi nationale complète sur l'eau, interdisant l'exportation d'eau en vrac. Le 4 décembre 1998, la Sun Belt Water Inc., est devenue la troisième société américaine en un an à intenter une poursuite contre le Canada en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). La Sun Belt poursuit le Canada à cause d'une décision de la Colombie-Britannique qui interdit à la société d'exporter des milliards de litres d'eau douce de la Colombie-Britannique à la Californie.

L'année dernière, le groupe Nova de Sault Ste. Marie a annoncé que le gouvernement de l'Ontario lui avait accordé un permis d'une durée de cinq ans pour extraire 10 millions de litres d'eau douce par jour du lac supérieur, pour l'exporter vers l'Asie. Quelques mois plus tard, le groupe Mccurdy, de Gander, annonçait qu'il présentait une demande de permis pour exporter 52 milliards de litres d'eau par année du lac Gisborne, dans le sud de Terre-Neuve. En vertu de l'ALENA, le Canada pourrait perdre le contrôle de son eau douce une fois que celle-ci sera devenue une marchandise exportable. Le groupe Nova a depuis retiré sa demande, étant entendu qu'il sera le premier sur les rangs au lac supérieur si jamais l'eau devient exportable. La demande de Terre-Neuve est toujours à l'étude.

Ce que devrait faire notre gouvernement

- Premièrement, imposer un moratoire immédiat sur l'exportation en vrac de notre eau douce pour enrayer toute menace future d'exportation.
- Deuxièmement, adopter une loi interdisant l'exportation d'eau à grande échelle.
- Troisièmement, amorcer des négociations pour exempter l'eau de l'ALENA ou, ce qui serait encore mieux, mettre fin à l'Accord.
- Quatrièmement, élaborer une large politique nationale de l'eau garantissant que la propriété et le contrôle de l'eau douce du Canada resteront publics.
- Cinquièmement, se joindre à d'autres pays et à des organismes progressistes pour promouvoir une utilisation et un entretien plus efficaces de l'eau douce locale.



VRAI, FAUX OU 7 (7 = manque des renseignements)

- ___ La vente et l'exportation de l'eau embouteillée est illégale au Canada.
- ___ Le Canada a une politique officielle qui interdit l'exportation et la vente d'eau en vrac à d'autres pays.
- ___ À la suite de l'ALENA, le gouvernement du Canada a de la difficulté à prendre des décisions sur le commerce fondées sur le plus grand intérêt des Canadiens et Canadiennes.
- ___ En vertu de l'ALENA, les entreprises américaines peuvent intenter des poursuites contre le gouvernement du Canada lorsqu'il prend des décisions qui ne favorisent pas les intérêts des États-Unis.
- ___ Le gouvernement de l'Ontario n'est pas en faveur de l'exportation d'eau douce.
- ___ Le gouvernement de la Colombie-Britannique est en faveur de l'exportation d'eau douce.
- ___ À l'heure actuelle, au Canada, l'eau n'est pas une marchandise exportable, mais l'ALENA pourrait changer la situation.
- ___ Si l'eau devient une marchandise exportable, le Canada risque de perdre le contrôle de son eau douce.



VOCABULAIRE

Trouvez des mots dans le texte qui veulent dire la même chose que les expressions ou les termes ci-dessous :

eau des rivières et des lacs :

entreprise :

allows :

faire comparaître devant un tribunal :

fait savoir :

grande quantité d'eau :

ne pas permettre :

prendre de l'eau dans un lac :

produit que l'on peut vendre à un autre pays :

selon ou aux termes de :

Trouvez des mots qui veulent dire le contraire des expressions et des termes ci-dessous :

eau salée :

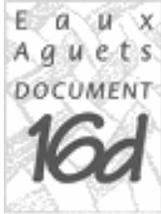
dernier sur la liste :

interdit :

promises :

importer :

refusé un permis :



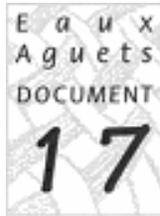
RÉFLEXION ET DISCUSSION

Discutez des questions suivantes avec les personnes de votre groupe :

1. Si l'eau devient une marchandise exportable, qui en profitera? À qui cela nuira-t-il?
2. pourquoi le gouvernement de la Colombie-Britannique est-il contre l'exportation de l'eau douce, alors que le gouvernement de l'Ontario est en faveur?
3. Que devrait faire le Canada pour aider les pays étrangers qui ont des problèmes d'approvisionnement en eau douce?

EXPOSÉ

Avec les autres membres de votre groupe, préparez un exposé oral de 5 à 10 minutes sur les menaces que pose l'ALENA pour le Canada en ce qui concerne le contrôle de l'eau douce. Formulez des recommandations à proposer au gouvernement. Inspirez-vous des renseignements fournis dans le texte et de vos réponses aux questions ci-dessus. Utilisez une carte pour montrer où sont les différents endroits mentionnés dans votre exposé. Expliquez les termes et les concepts que le groupe ne connaît peut-être pas. Votre exposé doit être bien structuré. Soyez prêts à répondre aux questions. Vous pouvez utiliser un tableau-papier.



Cinq choses que vous devriez savoir sur l'eau

Le 4 décembre 1998, la Sun Belt Water Inc., de Santa Barbara, est devenue la troisième société américaine en un an à tenter une poursuite contre le Canada en vertu de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA). La Sun Belt poursuit le Canada à cause d'une décision de la Colombie-Britannique qui interdit à la société d'exporter des milliards de litres d'eau douce de la Colombie-Britannique à la Californie. La cause est importante, non seulement parce qu'elle prouve - encore une fois - que les entreprises étrangères peuvent poursuivre notre gouvernement en vertu de l'ALENA, mais aussi parce qu'elle met en lumière l'intensification des efforts déployés par les entreprises pour privatiser et exporter l'eau douce canadienne à l'étranger - des efforts que le gouvernement fédéral semble réticent (ou impuissant) à empêcher.

1 Une crise mondiale

Un pourcentage croissant de la population mondiale vit dans des régions où l'eau douce est une ressource rare, créant ainsi une crise mondiale de l'eau. Le Canada possède 20 des réserves d'eau douce du monde et les investisseurs proposent d'en exporter et d'en vendre certaines quantités en vrac à l'étranger, dans le but de faire du profit. Aucun des plans proposés n'aiderait les populations qui n'ont pas accès à des réserves d'eau propre durables. L'eau expédiée à l'étranger serait achetée par le petit nombre qui peut la payer. Les pays frappés par la sécheresse et les populations pauvres seraient les moins en mesure d'en acheter. En outre, les pays qui importeraient de l'eau du Canada seraient ceux qui seraient le moins enclins à tenter de trouver de meilleures solutions locales à leurs problèmes d'eau.

2 L'amorçage de la pompe de la privatisation

Les investisseurs considèrent l'eau comme le pétrole du XXI^e siècle. Même si l'eau douce du Canada est un bien public contrôlé publiquement, les sociétés privées s'emploient de plus en plus à contrôler les services de traitement des eaux usées, de distribution de l'eau potable et d'égouts. Certaines municipalités songent à s'engager dans des partenariats entre le secteur public et le secteur privé pour la prestation de services d'eau. Le gouvernement de l'Ontario fait la promotion de la privatisation de l'eau depuis plusieurs années déjà.

Mais la privatisation a son prix. En Angleterre et au Pays de Galles, où les services d'eau ont été privatisés à la fin des années 80, les clients ont vu les tarifs grimper en flèche, il y a eu de graves pénuries d'eau et l'approvisionnement en eau de milliers de personnes à faible revenu a été coupé, ce qui a soulevé d'importantes inquiétudes quant aux conséquences pour la santé publique. Une faible partie seulement des profits réalisés ont été réinvestis dans la rénovation de l'infrastructure vieillissante. Les économies

qui ont résulté de la privatisation - à la suite de licenciements à grande échelle, de réduction de salaires et d'antisindicalisme - ont servi à verser des salaires somptueux aux cadres, à offrir des dividendes plus élevés aux actionnaires et à créer des capitaux pour acheter d'autres services publics dans le monde.

3 Les multinationales géantes de l'eau

La France, qui s'est convertie encore plus tôt à la privatisation de l'eau, a connu des expériences semblables, et a donné naissance à ses propres multinationales géantes de l'eau. La Lyonnaise des Eaux (LDE). L'un des plus grands promoteurs de la privatisation de l'eau au monde, possède Degremont Infilco Ltée de La Chine, au Québec, qui fournit des installations de traitement des eaux usées à de nombreuses municipalités. Elle possède également la majeure partie de la plus importante société de services d'eau aux États-Unis,

la United Water Resources. Avec le libre-échange, beaucoup de gens craignent qu'en permettant la privatisation et l'exportation de l'eau vers les États-Unis, il devienne impossible de fermer les robinets - et les sociétés qui possèdent de grands consortiums aux États-Unis, comme la LDE, seront davantage préoccupées par leurs profits que par la salubrité de l'eau potable destinée aux Canadiennes et Canadiens.

4 Un commerce plein de fuites

Le Canada permet déjà la vente et l'exportation d'eau potable embouteillée. Malheureusement, nous n'avons aucune politique nationale en matière de l'eau, ni de loi interdisant l'exportation en vrac d'eau douce. L'année dernière, le groupe Nova, de Sault Ste. Marie, a annoncé qu'un permis d'une durée de cinq ans lui avait été accordé par

le gouvernement de l'Ontario pour extraire 10 millions de litres d'eau douce par jour du lac Supérieur, dans le but de l'exporter vers l'Asie. Quelques mois plus tard, le groupe McCurdy, de Gander, annonçait qu'il présentait une demande de permis pour exporter 52 milliards de litres d'eau par année du lac Gisborne, dans le sud de Terre-Neuve. En vertu de l'ALENA, le Canada pourrait perdre le contrôle de son eau douce une fois que celle-ci sera devenue une marchandise exportable. Le groupe Nova a depuis retiré sa demande, étant entendu qu'il sera le premier sur les rangs au lac Supérieur si jamais l'eau devient exportable. La demande de Terre-Neuve est toujours à l'étude.

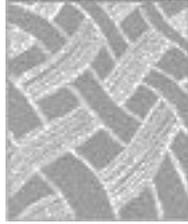
5 Ce que devrait faire notre gouvernement

Premièrement, imposer un moratoire immédiat sur

l'exportation en vrac de notre eau douce pour enrayer toute menace future d'exportation. Deuxièmement, adopter une loi interdisant l'exportation d'eau à grande échelle. Troisièmement, amorcer des négociations pour exempter l'eau de l'ALENA ou, ce qui serait encore mieux, mettre fin à l'Accord. Quatrièmement, élaborer une large politique nationale de l'eau garantissant que la propriété et le contrôle de l'eau douce du Canada resteront publics. Cinquièmement, se joindre à d'autres pays et à des ONG dans le monde entier pour promouvoir une utilisation et un entretien plus efficaces de l'eau douce locale.

Canadian perspectives, Hiver 1999

[Traduction d'un document du conseil des Canadiens]



SECTION 3

LIGNES DIRECTRICES POUR L'ÉLABORATION DE MATÉRIEL D'ALPHABÉTISATION EN MILIEU SYNDICAL

Pour faire suite aux renseignements sur l'élaboration de programmes de formation axés sur les besoins des travailleurs et travailleuses de la section 1 et aux exemples de matériel de la section 2, nous allons maintenant présenter des lignes directrices pour l'élaboration de matériel d'alphabétisation en milieu syndical. Cette section porte sur :

- Les avantages que peut retirer le mouvement syndical de projets d'élaboration de matériel
- Les façons de préparer le terrain pour l'élaboration du matériel
- Divers conseils sur l'élaboration du matériel.

Les avantages que peut retirer le mouvement syndical de projets d'élaboration de matériel

En s'inspirant de matériel syndical pour élaborer du matériel d'alphabétisation, les syndicats peuvent améliorer la communication avec leurs membres. C'est en effet un excellent moyen de le faire. Les participants et les participantes de programmes syndicaux d'alphabétisation lisent des textes d'intérêt syndical, en discutent et voient le rapport avec leur vie de tous les jours. Ils deviennent ainsi des syndicalistes informés et peuvent jouer un rôle de communicateur syndical en milieu de travail et dans leurs communautés. Les programmes syndicaux d'alphabétisation axés sur les besoins des travailleurs et travailleuses procurent aux syndicats un excellent moyen de s'organiser dans leurs propres rangs.

Des projets d'élaboration de matériel peuvent être mis en oeuvre aux divers niveaux du mouvement syndical :

Cadre d'élaboration de programmes de formation et de documents

- Au niveau individuel, par un formateur ou une formatrice, pour une classe particulière
- Dans le cadre d'un programme destiné à plusieurs classes ou groupes
- Par un syndicat affilié dans le cadre de son propre programme
- Au niveau local, par un conseil du travail
- Au niveau provincial, par une fédération du travail, en vue d'un programme offert à l'échelle provinciale
- Au niveau national, par le CTC, pour toutes les régions du Canada

L'idéal consiste à mettre des projets en oeuvre à tous les niveaux, chaque niveau mettant l'accent sur des aspects différents, selon les contextes particuliers. Par exemple, une fédération du travail mettrait l'accent sur des questions provinciales, alors qu'un syndicat affilié se concentrerait sur des questions particulières touchant ses membres des diverses régions du Canada. En travaillant dans divers contextes et en nous tenant mutuellement au courant de nos projets, nous pouvons éviter les dédoublements et nous entraider. Les renseignements sur les projets en cours devraient être communiqués et le matériel prêt à l'usage devrait être distribué. Ainsi, nous aurons une abondance de matériel utile et enrichissant pour offrir nos programmes syndicaux d'alphabétisation axés sur les besoins des travailleurs et travailleuses.

Préparer le terrain pour l'élaboration du matériel

La mise en oeuvre d'un projet d'élaboration de matériel exige certains préparatifs, dont les suivants :

- Se familiariser avec le contexte et les objectifs du programme
- Se renseigner sur les participants et les participantes
- Rassembler du matériel pertinent de la vie de tous les jours
- Choisir du matériel d'apprentissage pertinent, approprié et prêt à l'usage

Contexte

Nous commençons par nous familiariser avec le contexte général où le matériel sera utilisé - syndicat, lieu de travail, secteur, région et localité. Nous devons, entre autres choses, obtenir des renseignements de base sur les systèmes, les principaux acteurs et les questions clés. Si une évaluation des besoins organisationnels est effectuée, bon nombre des renseignements peuvent être obtenus au cours du processus. En nous familiarisant avec le contexte, nous nous renseignons à la fois sur les objectifs du syndicat concernant les programmes et sur les thèmes et les questions clés du point de vue des travailleurs et travailleuses.

Participants et participantes

À mesure que nous nous familiarisons avec le contexte du programme, nous nous renseignons sur les participants et les participantes - réels ou éventuels. Si une évaluation des besoins individuels est effectuée, nous pouvons alors nous renseigner directement auprès des participantes et participants - qui ils sont, quels sont leurs objectifs, où ils se situent dans le contexte global et comment ils sont touchés par les thèmes et les questions clés. Dans bien des cas, nous pourrions être appelés à nous renseigner sur la formation générale des participantes et participants éventuels. Pour ce faire, nous pourrions parler à des personnes du milieu d'où viennent les participants et participantes, examiner les données démographiques du groupe, et ainsi de suite.

Matériel de la vie de tous les jours

Le matériel de la vie de tous les jours est une importante « matière première » pour l'élaboration de matériel d'alphabétisation. Nous pouvons commencer à rassembler du matériel dès que nous entamons notre recherche sur le contexte du programme et sur les participants et les participantes. Il comprend : dépliants, bulletins de nouvelles ou d'information, conventions collectives, lettres, formulaires, brochures, affiches, cartes, horaires, répertoires, etc. Nous recueillons le matériel que les participants et les participantes utilisent dans l'accomplissement de leur travail, dans le syndicat et au sein des divers systèmes de leur communauté.

Selon les thèmes ou les questions qui touchent les groupes de travailleurs et travailleuses, le matériel de la vie de tous les jours peut provenir :

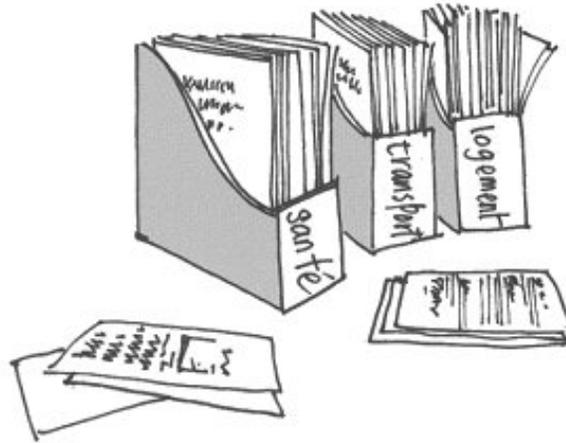
- du CTC - pour tous les syndicats affiliés et leurs membres à l'échelle nationale
- des fédérations du travail - pour les syndicats et leurs membres, sur des questions d'intérêt provincial
- des syndicats nationaux affiliés - pour les membres des syndicats particuliers
- des secteurs de l'économie - pour les travailleurs et les travailleuses de ces secteurs
- de lieux de travail ou de sections locales - pour les travailleurs et les travailleuses de ces lieux de travail particuliers
- de conseils du travail - pour les syndicats affiliés à ces conseils du travail.

Nous recueillons le matériel que les participants et les participantes utilisent dans l'accomplissement de leur travail, dans le syndicat et au sein des divers systèmes de leur communauté.

Le matériel de la vie de tous les jours peut aussi être rassemblé selon des questions liées à des domaines qui ont des répercussions sur la vie travailleurs et travailleuses ailleurs qu'au travail, dont :

Cadre d'élaboration de programmes de formation et de documents

- le logement
- la santé
- l'éducation
- le transport
- les intérêts des consommateurs
- la citoyenneté et les élections
- l'environnement
- la vie familiale
- le communaut 
- le loisir



En plus de fournir la « mati re premi re » pour l' laboration du mat riel d'alphab tisation, le mat riel de la vie de tous les jours est une ressource essentielle d'un programme sur mesure. Les formateurs et les formatrices qui ont acc s   une telle collection peuvent y puiser le n cessaire pour satisfaire aux besoins et aux int r ts du groupe   mesure qu'ils se manifestent. Une collection peut  tre constitu e en collaboration avec un coordonnateur ou une coordonnatrice de programme, par exemple, et plusieurs formateurs et formatrices. Le mat riel peut  tre class  par th me dans des bo tes-classeurs. S'il est rang  dans un endroit central, les formateurs et les formatrices peuvent y avoir acc s au besoin. Si la collection est utilis e par plusieurs formateurs et formatrices, il est essentiel qu'elle contienne plusieurs exemplaires de chaque article. Un exemplaire  tiquet  « pour archives » doit  tre conserv  dans les classeurs   titre d'aide-m moire en vue de reconstituer les stocks.

Mat riel d'alphab tisation pr t   l'usage

Pour ne pas r inventer la roue, il est important d'identifier tout le mat riel d'alphab tisation pertinent pr t   l'usage avant d'entreprendre l' laboration de nouveau mat riel. Il peut s'agir de mat riel  labor  dans le cadre d'autres programmes syndicaux o  que peuvent nous fournir des formateurs ou formatrices et des maisons de publication. Lorsque nous choisissons du mat riel non syndical, nous devons v rifier s'il convient   un programme syndical.   la fin de cette section, nous avons inclus des *Lignes directrices pour l'examen de mat riel servant aux programmes syndicaux d'alphab tisation*, qui vous aideront   faire des choix. Lorsqu'un formateur ou une formatrice d cide d'utiliser du mat riel qui ne correspond pas   ces lignes directrices, il est essentiel d'en faire un examen critique avec les participants et les participantes.

En plus de fournir la « mati re premi re » pour l' laboration du mat riel d'alphab tisation, le mat riel de la vie de tous les jours est une ressource essentielle d'un programme sur mesure.

Conseil sur l'élaboration du matériel

1. Choisir des sujets et du matériel de base pertinents

Consultez d'abord la liste des principaux thèmes et sujets d'intérêt dressée au cours de vos recherches sur le contexte du programme. À la lumière des objectifs du programme et de ce que vous savez sur les participantes et participants - actuels ou éventuels - cernez les questions clés. Choisissez du matériel pertinent parmi la collection de matériel de la vie de tous les jours et de matériel d'alphabétisation prêt à l'usage. Certains articles pourraient être utilisés tels quels, d'autres pourraient être adaptés et intégrés dans le matériel et les activités que vous élaborerez.

2. Utiliser les participants et les participantes comme point de départ

Quel rapport la question a-t-elle avec la vie des participants et participantes? Pour aborder la question, élaborer du matériel et des activités qui encourageront les participants et les participantes à parler de ce qu'ils savent, ressentent, pensent, imaginent et veulent. Aidez-les à situer la question dans le contexte de leur vie.

3. Déterminer les besoins des participants et participantes dans la vie de tous les jours

Quels systèmes et tâches sont liés aux questions d'intérêt? Quelles connaissances et compétences les participants et les participantes devraient-ils ou veulent-ils avoir? Élaborez le matériel et les activités qui leur permettront d'acquérir les connaissances, de comprendre les concepts, de s'exercer à des tâches réelles et d'acquérir les compétences dont ils ont besoin.

4. Cerner la question qui fera l'objet d'une réflexion critique

À quels problèmes, liés à cette question, les participants et les participantes se heurtent-ils dans la vie de tous les jours? Quels changements aimeraient-ils apporter? Qui cette question peut-elle aussi intéresser? Pourquoi? Quels sont les conflits d'intérêt? A-t-on parlé de cette question récemment dans les médias? Ya-t-il une différence entre le point de vue de l'entreprise et le point de vue syndical? Où se situe la question dans un plus vaste contexte ou système?

Élaborez du matériel et des activités qui faciliteront la réflexion critique - qui aideront les participants et participantes à analyser leur expérience et à mieux comprendre la question.

5. Déterminer les possibilités d'action collective

Quel moyen d'action pourrait-on prendre concernant la question? Quels moyens d'action existent déjà - dans le syndicat, dans la communauté? Ailleurs? Par qui ont-ils été pris? Quels rôles les participants et les participantes pourraient-ils jouer? Élaborez du matériel et des activités qui aideront les participants et les participantes à cerner de nouveaux moyens d'action et à élaborer des stratégies. Incluez des activités qui leur permettront de s'exercer à des tâches réelles et d'acquérir les compétences nécessaires à l'action collective.

6. Accroître l'aptitude à utiliser du matériel de la vie de tous les jours

Dans la mesure du possible, utilisez le matériel de la vie de tous les jours tels quels. Siles participants et les participantes ne sont pas prêts à utiliser directement les textes difficiles, il faut créer une « rampe d'accès », c'est-à-dire des activités qui les préparent. L'objectif est d'accroître leur confiance et de démystifier la tâche. Même s'ils ne comprennent pas parfaitement un texte, ils peuvent en saisir l'essentiel- certains termes clés, par exemple, et leur place dans le système. Les activités préparatoires pourraient comprendre des résumés en langue claire ou des versions simplifiées de textes originaux - en partie ou au complet. Incluez du matériel et des activités qui aideront les participants et les participantes à comprendre les concepts, les renseignements et le vocabulaire de base, et qui leur permettront à la longue d'utiliser et de comprendre le matériel de la vie de tous les jours.

7. Élaborer des activités faciles à adapter à différents niveaux

Lorsque vous élaborez du matériel destiné à divers programmes, ne cherchez pas à inclure des activités pour tous les niveaux. N'oubliez pas que le matériel est un outil utilisé par des formateurs et formatrices d'expérience, qui évaluent la situation et adaptent le matériel et les activités aux groupes particuliers. Le plus important est de fournir aux formateurs et formatrices du matériel et des activités où s'entrecroisent efficacement la démarche critique et les activités d'alphabétisation. Les personnes les plus en mesure d'adapter les activités et le matériel destiné à des participants et participantes de divers niveaux sont les formateurs et les formatrices qui les connaissent.

LIGNES DIRECTRICES POUR L'EXAMEN DE MATÉRIEL SERVANT AUX PROGRAMMES SYNDICAUX D'ALPHABÉTISATION

Le matériel d'alphabétisation destiné aux travailleurs et aux travailleuses devrait :

- Présenter l'expérience des travailleurs et travailleuses de leur propre point de vue et faire ressortir les nombreuses expériences de vie différentes
- Reconnaître les forces des travailleurs et travailleuses, respecter leur sens de la dignité, mettre en valeur ce qu'ils apportent à la société et les encourager à en être fiers
- Souligner la grande diversité d'emplois et de rôles des travailleurs et travailleuses, y compris ce qui peut leur sembler inhabituels
- Reconnaître que les travailleurs et les travailleuses ont leurs propres savoir-faire et façons d'apprendre
- Appuyer les travailleurs et les travailleuses dans leur désir d'apprendre et de se renseigner, en tenant compte de leurs espoirs et de leurs rêves
- Reconnaître qu'il existe de nombreux niveaux d'oppression et que bien souvent la société traite les travailleurs et les travailleuses de façons différentes à cause de leur race, leur classe, leur sexe, leur religion, leur âge, leur éducation, leurs capacités physiques et mentales, leur orientation sexuelle, leur ethnie ou leur langue
- Reconnaître que les travailleurs et les travailleuses ont des choses en commun du fait même qu'ils sont des travailleurs et des travailleuses
- S'assurer que les travailleurs et les travailleuses ne sont pas blâmés lorsqu'ils ont de mauvaises expériences du fait qu'ils sont des travailleurs et des travailleuses
- Montrer comment les efforts collectifs pour atteindre un but commun enrichissent la vie des travailleurs et travailleuses
- Ne jamais être discriminatoire à l'égard de qui que ce soit en raison de la race, la classe, le sexe, la religion, l'âge, l'éducation, les capacités physiques et mentales, l'orientation sexuelle, l'ethnie ou la langue
- Être inclusif et reconnaître l'importance de la diversité
- Montrer le plus clairement possible comment le matériel est élaboré, pour que les travailleurs et les travailleuses puissent comprendre le processus de rédaction, de production et de publication
- Être facile à lire - le texte, la présentation visuelle, les caractères, les illustrations, le format et la reliure devraient rendre le matériel accessible à tous les travailleurs et travailleuses
- Être rédigé en grande partie par des travailleurs et des travailleuses.

Ces lignes directrices sont une adaptation des lignes directrices pour l'examen de matériel destiné aux femmes, du congrès canadien pour la promotion des études chez la femme (CCPEF).



SECTION 4

L'IMPORTANCE DE L'ALPHABÉTISATION DANS LA FORMATION SYNDICALE

L'alphabétisation est une question importante, qui touche tous les formateurs et formatrices de programmes syndicaux de formation. Puisque 48 p. 100 des Canadiens et Canadiennes éprouvent certaines difficultés à lire et à écrire, il va de soi qu'une proportion importante de membres de syndicats ont aussi des difficultés. Les syndicats doivent en tenir compte. Bien que les programmes syndicaux d'alphabétisation axés sur les besoins des travailleurs et travailleuses soient un pas important, ce n'est que le début. Les syndicats doivent aussi examiner les façons d'accroître l'accessibilité à leurs activités et à leurs programmes, pour que les membres qui ont de la difficulté à lire et à écrire puissent y participer activement.

Le langage clair est un aspect important de l'accessibilité. Le CTC a produit, à l'intention des syndicats, un guide intitulé *Écrire pour agir : Guide syndical de communications claires et simples*, (Voir la Section 5 - Ouvrages de référence)

Les programmes de formation syndicale sont aussi un aspect clé de l'accessibilité. Les formatrices et formateurs syndicaux doivent accorder une grande importance à l'alphabétisation. Nous proposons ci-dessous des moyens de tenir compte de l'alphabétisation dans la formation syndicale :

1. S'assurer que le matériel est rédigé en langage clair. Consultez le guide *Écrire pour agir* du CTC lorsque vous élaborer des cours. Avant de faire imprimer le matériel, faites-le vérifier pour vous assurer qu'il respecte les règles du langage clair.
2. Ne pas présumer que les participantes et les participants ont tous les mêmes capacités de communication orale, de lecture, d'écriture et de calcul - ou la même confiance. Créez une atmosphère où tous se sentent inclus - une atmosphère où les différents niveaux de compétences et de connaissances n'empêchent personne de participer pleinement.
3. Do establish a positive learning culture where it's okay to not know and where questions are expected and valued. Participants need to be able to say when they don't understand and to feel comfortable asking for explanations of unfamiliar terms or concepts.

4. Instaurer une culture positive d'apprentissage, où il n'y a pas de mal à ne pas savoir, où il est naturel de poser des questions et où on attache de l'importance aux questions. Les participants et les participantes doivent se sentir à l'aise de dire qu'ils ne comprennent pas quelque chose et de demander des explications sur les termes et les concepts qu'ils ne connaissent pas.
5. Ne pas compter exclusivement sur le matériel imprimé. Lorsque l'information est très importante, accordez suffisamment de temps à la discussion pour que les participants et les participantes aient l'occasion de vraiment comprendre.
6. Planifier beaucoup d'activités en petits groupes pour que les participants et les participantes aient l'occasion de travailler ensemble sur une même tâche - lire, discuter, intégrer de nouveaux renseignements, établir des rapports, parler d'expériences de vie, noter les idées au tableau-papier et présenter un résumé en séance plénière. Les petits groupes permettent aux participants et participantes de contribuer à la tâche selon leurs acquis et leurs habiletés personnelles. Les membres du groupe travaillent ensemble pour mieux comprendre le contenu du cours.
7. Inviter des volontaires à lire lorsque la lecture à haute voix fait partie d'une activité.
8. Fournir des cassettes supplémentaires des textes clés à lire, pour que les participants et les participantes puissent écouter et suivre en lisant quand ils en ont le temps ou le loisir.
9. Intégrer l'alphabétisation dans tous les cours de base des formatrices et formateurs syndicaux. Ils doivent être sensibilisés à la question et aux façons d'appliquer les méthodes de formation pour rendre leurs cours accessibles aux participants et participantes qui ont des difficultés de lecture et d'écriture.
10. Promouvoir la formation syndicale auprès des participants et participantes des cours d'alphabétisation. Fournissez-leur des renseignements en langage clair. Établissez des contacts en personne. Demandez-leur quels genres de cours ils aimeraient suivre.
11. Élaborer un cours d'introduction spécial à offrir en parallèle avec d'autres cours, par exemple avec des cours de fin de semaine. Ces cours pourraient conjuguer contenu syndical et alphabétisation. Ils pourraient être élaborés conjointement par les formatrices et formateurs syndicaux et ceux des programmes d'alphabétisation.
12. Choisir des sections pertinentes du programme de formation syndicale à intégrer dans les programmes syndicaux d'alphabétisation. Vous pouvez ainsi établir un lien entre l'alphabétisation et la formation syndicale, et créer un continuum d'apprentissage pour les membres de syndicats.
13. Inclure les formateurs et formatrices des programmes d'alphabétisation dans les réseaux et les activités des formatrices et formateurs syndicaux. Échangez des points de vue et parlez de vos expériences. Observez les cours des uns et des autres. Apprenez ensemble. Bâissez des ponts. Trouvez des moyens de travailler ensemble à répondre aux besoins des membres de syndicats.



SECTION 5

OUVRAGES DE RÉFÉRENCE

Dans cette section, nous proposons des ouvrages qui fournissent un complément aux notions de l'alphabétisation axée sur les besoins des travailleurs et travailleuses présentées dans ce guide.

Ouvrages de référence

Arnold, Rick, Bev Burke, Carl James, D'Arcy Martin, Barb Thomas. *Educating for a Change*. Doris Marshall Institute for Education and Action, Toronto. Between the Unes. 1991.

Congrès du travail du Canada *Apprendre pour la vie : Guide syndical d'alphabétisation pour les travailleurs et les travailleuses*, Ottawa. 2000.

Comment négocier la formation de base pour les travailleurs et les travailleuses : Guide syndical. Ottawa. 2000.

Freire, Paulo. *Pédagogie des opprimés*.

Gowen, Sheryl Greenwood. *The Politics of Workplace Literacy*. Teachers College Press, Columbia University, New York. 1992.

Haney, Ann et Howell. *The Integrated Learning Program : a curriculum sample*. Section locale 459, Syndicat du vêtement, du textile et autres industries (SVTI)

MacLean, C., Wedel, R. et Acosta, J. *Workplace Curriculum for Healthcare*. Capilano College, Ministry of Education, Skills and Training, Colombie-Britannique. 1997.

Making Connections : Literacy and EAL Curriculum From a Feminist Perspective. Congrès canadien pour la promotion des études chez la femme, Toronto. 1996.

Semer pour l'avenir



Judith Marshall. *Formation vers un pouvoir populaire : un dossier de matériel à l'intention des alphabétiseurs populaires basé sur l'échange entre des éducateurs du Mozambique, du Nicaragua et du Brésil*. Conseil international d'éducation des adultes, Toronto.

Sarmiento, A.R. et Kay, A. *Worker-Centered Learning : A Union Guide to Basic Skills*. AFL-CIO Working for America Institute. 1999.

Training for Transformation. Mambo Press, Gweru, Zimbabwe. 1991.

Outils pour la salle de classe

Auerbach, ElsaRoberts et Nina Wallerstein. *ESL for Action : Problem Posing at Work*. Addison-Wesley Publishing Co. Reading, Mass. 1987.

Publications du Metro Labour Education Centre, Toronto (Ontario) :

- *Crosswords and Wordgames for Workers*, Volume I, 1990 et Volume 11, 1992.
- *Heritage of Struggle : Canadian Labour History Workbook*. 1996.
- *In Our Own Words*. 1990.
- *Labour Verses : Poetry of Anger, Poetry of Faith*. 1992.
- *Our Stories*. 1992.
- *Unseen Healers : A History of Hospital Workers*. 1990
- *Working in the Hospital*. 1990.

Publications du programme BEST, de la Fédération du travail de l'Ontario :

- *Un nouveau jour*, Lilianne Mantha
- *Entre l'aube et le crépuscule : Des travailleurs racontent leur histoire*
- *La route du Nord : Pourquoi écrire un petit livre sur Tri-Town*
- *Les mains*

Publications sur le langage clair

Écrire pour agir : Guide syndical de communications claires et simples (CTC, 2001)

Écrire simplement : Guide d'application des techniques d'écriture simple, Fédération canadienne pour l'alphabétisation en français. 1995